VOL. XXXII—No 46 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 9 MARS 1945 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, ... OI, NOTRE LANGUE! — La Liberté et le Patriote est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. — DIEU ET MON DROIT! — PRINCE-ALBERT, Sask.

Les évêques d'Ecosse condamnent la conférence de Yalta

Importante déclaration du gouvernement de la France

La présidence du Gouvernement communique le texte suivant: Le Général de Gaulle, président du Gouvernement Provisoire de la République Française reçut le 12 février M. Jefferson Caffery, Ambassadeur des Etats-Unis, qui lui communiqua un message adressé à l'Ambassadeur par le Président Roosevelt. Par ce message le Président Roosevelt chargeait l'Ambassadeur d'exprimer au Général de Gaulle ses regrets de ne pouvoir se rendre à Paris où le Gouvernement français l'y avait invité depuis le mois de novembre 1944. En revanche, le Président Roosevelt invitait le Chef du Gouvernement français de se rendre à Alger pour l'y rencontrer. Si le Général de Gaulle acceptait l'invitation, la date de la rencontre lui serait indiquée ultérieurement.

Le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française répondit à l'Ambassadeur qu'il se félicitait d'apprendre que le Président Roosevelt projetait de visiter un port français. Le Général de Gaulle ajoutait que l'invitation qui lui était adressée de se rendre dans ce port le prenait à l'improviste dans un moment où beaucoup d'affaires exigeaient sa présence à Paris et au lendemain de la conférence entre les trois chefs des gouvernements alliés, de leurs conseillers et des experts de la Conférence à laquelle la France n'avait pas pris part et dont elle ignorait encore les multiples objets. Le Général de Gaulle pria l'Ambassadeur d'assurer au Président Roosevelt qu'il ne cessait pas d'espérer le voir se rendre à Paris où le Gouvernement et toute la population seraient à tout moment extrêmement heureux de le recevoir. On sait que depuis cette date le Gouvernement et les Services français travaillent activement aux échanges de vues qui s'imposent entre la France et les Gouvernements alliés au sujet des conclusions de la Conférence de Yalta.

La France veut augmenter les naissances

PARIS — Le gouvernement français annonce la création d'une commission interministérielle de huit membres dirigée par le général de Gaulle et dont l'objectif est de faire un relevé touchant le problème français de la dénatalité.

Si le présent taux inférieur de natalité se maintient, dit le gouvernement, la France ne comptera que 25,000,000 d'âmes à la fin du siècle, y compris un fort pourcentage de vieillards.

La commission aura pour mission d'augmenter le taux des naissances en adoptant des mesures encourageantes et en préparant "le repeuplement artificiel par une immigration contrôlée et dirigée". La commission étudiera aussi le projet de repeupler les campagnes en dépeuplant les villes.

Le Portugal refuse de déclarer la guerre

LONDRES — La radio officielle portugaise a dit qu'une déclaration de guerre contre l'Axe serait une violation de l'honneur national portugais. La radio citait un important article du "Diario de Manha".

Le journal disait que, même si le Portugal refuse de déclarer la guerre, comme viennent de le faire l'Egypte, la Turquie et autres pays neutres, il ne peut être question de l'intégrité du Portugal. Et le journal affirme que la neutralité du Portugal a été d'une grande valeur, au début de la guerre, pour les Nations-Unies.

Communiqué du Consul de France

Le Consul de France a l'honneur d'informer le public que quatre membres du fameux "Maquis", invités par le gouvernement canadien, arriveront à Winnipeg vendredi matin.

Ce sont: le R. P. Miville, O. M.I., Mlle Nelly Bayot, les lieutenants Edmond Regniez et Denis Roussel.

Ils prendront la parole à une réunion qui se tiendra le vendredi 9 mars à 8 h. 30 du soir, à la salle du Sacré-Coeur, coin Lydia et Bannatyne, à Winnipeg. Tous les Français et tous les amis de la France y sont très cordialement invités.

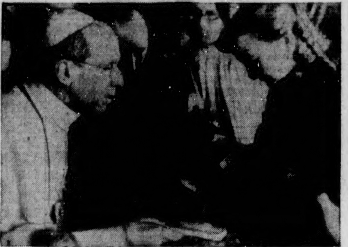
Ces quatre "Maquisards" viennent d'arriver de France, et leur voyage est dû à l'initiative du Major Général Vannier, ambassadeur du Canada à Paris. Tout Français, avide de savoir ce qui s'est passé en France pendant l'occupation; tout ami de la France, anxieux de mieux connaitre la part prise par la France dans la guerre; toute personne, désireuse de se mettre au courant de ce qui se passe en France à l'heure actuelle, aura à coeur de faire tous ses efforts pour assister à cette réunion.

Il proteste contre le sort fait à la Pologne

LONDRES — Henry G. Strauss aurait démissionné comme secrétaire parlementaire du ministère de la Reconstruction, pour protester contre le sort fait à la Pologne à la conférence de Crimée. Dans les milieux politiques, on dit que Strauss, député conservateur, s'est abstenu de voter durant le débat sur la question russo-polonaise. Il a déclaré aux "whips" du gouvernement qu'il ne pouvait en conscience appuyer le cabinet Churchill, parce que celui-ci avait sacrifié la Pologne, une fidèle alliée de la Grande-Bretagne, aux ambitions de l'U.R.S.S.

ANNIVERSAIRE DE COURONNEMENT





Le 12 mars marquera le 6ème anniversaire du couronnement de Sa Sainteté le Pape Pie XII. Le Très Saint-Père, qui est âgé de 69 ans, est ici photographié alors qu'il s'entretient avec des enfants à l'occasion d'une fête qui fut organisée pour les orphelins de Rome.

Nous participons au meurtre d'une nation

"L'honneur et le prestige de l'Empire sont en jeu." Un peuple chrétien est sacrifié à une nation athée et totalitaire.

LONDRES—Les évêques catholiques de l'Ecosse viennent de rendre public le texte de la lettre qu'ils ont écrite relativement aux décisions qui furent prises à Yalta par MM. Churchill, Roosevelt et Staline. Voici le texte de cet important document: "Le 4 août 1944, nous avons émis une déclaration attirant l'attention des chefs d'état sur les dangers que représentait la création par le gouvernement soviétique, du soi-disant Comité National de la Libération pour prendre, sans aucune autorité valide ou mandat légal, le gouvernement et l'administration de la Pologne. Une copie de cette déclaration fut envoyée à chaque membre de la Chambre des Communes, à qui l'on demandait de déclarer si oui ou non il était prêt à défendre les engagements que la Grande-Bretagne avait pris à l'égard de la Pologne. Plus d'un tiers des membres répondirent à notre communiqué ou en accusèrent réception; un grand nombre de membres ne cachèrent pas les sentiments de crainte qu'ils entretenaient relativement au sort qui serait fait à la Pologne. D'autres déclarèrent sincèrement qu'ils ne voyaient pas de raisons de croire que la Russie soviétique entretenait des desseins malhonnêtes à l'égard de son alliée, la Pologne. Hélas! Nos soupçons et nos craintes n'étaient que trop bien fondés. Depuis cette date les forces soviétiques ont envahi la Pologne, et leurs agents, le Comité de Lublin, aidés de la police secrète soviétique, et des forces armées, ont pris des moyens violents, comme le confirme d'ailleurs leur propre déclaration officielle publiée le 17 janvier 1945, "pour extirper" ceux qu'ils n'hésitent pas à appeler "les traîtres, les bandits, les malfaiteurs incorrigibles et les tapageurs des forces armées nationalistes et de l'armée du pays,—meurtriers souillés du sang de leurs frères, fauteurs des querelles fratricides".

Ce traitement inhumain et brutal de la vaillante armée souterraine polonaise à qui le status officiel de "forces belligérantes" a été accordé par les gouvernements des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne,—mais non par la Russie,—dévoile d'une façon non équivoque les plans de liqui-

[Suite à la deuxième page]

Les pertes canadiennes sur le front de l'ouest

OTTAWA — Les pertes de l'armée canadienne sur le front de l'Ouest depuis le jour J, le 6 juin dernier, à la fin de 1944, étaient de 31,096, est-il révélé dans un fascicule intitulé "La marche sur le Rhin", publié par la Canadian Press.

La compilation des chiffres, fournis par les quartiers généraux de la Défense nationale, ajoute que les seules pertes subies sur le front italien, depuis le 4 juin, alors que Rome est tombée, se chiffrent à 10,639. Le ministère ne donne pas les chiffres mensuels, mais on croit que les pertes en Italie ont été les plus élevées au cours des mois de novembre et décembre.

La France a 1,200,000 hommes sous les armes

PARIS — Le général Charles de Gaulle a révélé dans un discours prononcé devant l'Assemblée nationale, que l'armée française comprend maintenant 1,200,000 hommes.

"Nous n'envoyons aucun de ces soldats au combat sans qu'il soit convenablement équipé," a-t-il dit. "Les Alliés nous ont donné une partie des fournitures dont nous avons besoin et nous fabriquons nous-mêmes nos armes légères, nos tanks légers et nos véhicules de transport. Nous continuerons dans cette voie jusqu'à ce que nous ayons donné à la France l'armée qu'il lui faut."

Le général a laissé entendre que le gouvernement poussera l'application de son programme de nationalisation des principales industries françaises et il a promis aux travailleurs "une juste part" non seulement des bénéfices, mais aussi du contrôle de l'industrie. Aux applaudissements de l'Assemblée, il a déclaré que son gouvernement considère que la houille, l'électricité, le gaz, les transports, les communications, l'industrie lourde et le crédit doivent être nationalisés.

Chronique internationale

La France n'accepte pas toutes les décisions prises en Crimée

Plusieurs pays ne seront pas invités à la conférence de San Francisco. Les Etats-Unis collaboreront avec le reste de l'univers au rétablissement de la paix.

par André LAFLECHE

[Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"]

OTTAWA—Les décisions prises par MM. Churchill, Roosevelt et Staline à la récente conférence des trois grandes puissances alliées en Crimée ont donné une nouvelle impulsion et un intérêt de grande actualité aux événements internationaux des dernières semaines. De retour dans leur capitale respective, MM. Churchill et Roosevelt ont fait d'importantes déclarations, sans toutefois dévoiler, on le conçoit, ni la nature ni la teneur des ententes intervenues entre eux et le chef de la Russie soviétique.

Deux pays, la Turquie et l'Egypte, neutres jusqu'ici, ont déclaré la guerre à l'Allemagne et au Japon, en vue de participer à la conférence de San Francisco, où doivent s'élaborer les plans d'une nouvelle association des nations. Le premier ministre d'Egypte, Ahmed Maher, a été assassiné immédiatement après avoir rendu officielle la déclaration de guerre de son pays, mais il a été aussitôt remplacé par son ministre des Affaires étrangères, Mahmud El Nokrashy Pasha. La tardive entrée en guerre de ces deux pays représente sans doute une victoire diplomatique des Alliés, mais les observateurs militaires n'y voient aucune importance stratégique.

San Francisco

Les préparatifs diplomatiques de la conférence de San Francisco, à laquelle doivent participer à la fin d'avril tous les pays en guerre contre l'Allemagne et le Japon, sont déjà l'objet de longues discussions, qui permettent

[Suite à la dixième page]

DANS L'OUEST



M. Edouard Roy, de l'Assomption, P.Q., propriétaire de la Compagnie Bédard Limitée, manufacturière des poêles "Quebec Heater", était récemment de passage à Winnipeg et à St-Boniface. Durant son séjour dans notre ville, M. Roy s'est rendu aux bureaux de **La Liberté et le Patriote.** Il s'est déclaré enchanté de son voyage dans l'Ouest. M. Henri d'Eschambault, de St-Boniface, devient le représentant de la Compagnie Bédard dans l'Ouest Canadien et sera le vendeur exclusif des poêles "Quebec Heaters".

Mme Edouard Roy accompagnait son époux.

REELU PRESIDENT DES JEUNES CONSERVATEURS

OTTAWA — M. S. E. Stewart a été réélu samedi, à la présidence des jeunes progressistes-conservateurs du Canada à une assemblée tenue à l'issue de la convention annuelle de l'association progressiste - conservatrice du Dominion.

ACCIDENT FERROVIAIRE EN ONTARIO

ZORRA, Ont., — Près de quarante personnes ont été blessées, dont deux gravement, quand un train du Pacifique Canadien comprenant 8 wagons de voyageurs, a déraillé tôt lundi matin aux abords de la gare. On attribue l'accident à un rail brisé.

Les Evêques orthodoxes protestent

OTTAWA — Deux chefs éminents de l'église polonaise, Mgr Sawa, de Grodno-Nowogrodek, et Mgr Mateusz, de l'archidiocèse de Wilna, ont condamné ce qu'ils appellent les "tentatives faites pour imposer à la République polonaise et au gouvernement polonais des solutions d'une fondamentale importance nationale sans consulter le peuple polonais et son gouvernement constitutionnel". Cette déclaration a été transmise au public par l'Agence télégraphique polonaise.

"Nous condamnons, dit la déclaration, les activités subversives exercées par des agents étrangers en Pologne avec l'appui d'une force extérieure et nous condamnons encore plus les tentatives faites pour légaliser cet état de choses par des moyens internationaux.

"Nous, citoyens polonais orthodoxes, déclarons que nous restons fidèles à l'Etat polonais et à son gouvernement constitutionnel ayant siège temporaire à Londres", ajoute le document.

PARIS — Les dépêches du front indiquent que toutes les armées alliées du front ouest ont capturé 1,003,181 prisonniers depuis le jour "J", soit le 6 juin. Sur ce nombre, 102,517 ont été pris pendant l'offensive actuelle sur le Rhin.

Pourquoi M. Drew veut-il l'immigration au Canada?

TORONTO—Voici le texte de l'interpellation d'Aurélien Bélanger, député de Prescott, à la séance de l'Assemblée Législative le jeudi 22 février:

"Monsieur le président, permettez que je pose à l'honorable premier ministre de cette province, une question d'intérêt public. Sa réponse a une importance capitale chez plus d'un dixième de la population de l'Ontario, l'élément franco-ontarien; pour tous les groupes nationaux, et même, pour diverses et différentes raisons, pour tous les citoyens de la province. Aussi, avant d'aborder plus tard une discussion de la déclaration dont il s'agit, je veux, en toute justice, lui demander de dire à cette Chambre, si le rapport suivant est exact:

M. Beverley Baxter, éminent auteur anglais et journaliste, membre de la Chambre des Communes à Londres, autrefois citoyen canadien, rapporte que M. George Drew, premier ministre de l'Ontario, au cours d'une récente visite en Angleterre, a déclaré ce qui suit:

"Je veux de l'immigration britannique (British stock) dans l'Ontario. Nous pouvons assimiler des milliers de vos gens. La seule chose qui puisse "mettre un frein à la pression canadienne - française" et un Ontario puissant, peuplé de britanniques (British stock). Voilà pourquoi je me réjouis de voir un si grand nombre d'Anglaises venir au Canada mariées à nos soldats canadiens. Elles nous sont nécessaires et nous les demandons."

NOUVEAU LIEUTENANT-GOUVERNEUR EN SASK.

REGINA — M. Thomas Miller, connu partout en Saskatchewan sous le nom de "Tom Miller, le journaliste de Moose Jaw", occupera le poste de lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan.

Le premier ministre Mackenzie King a annoncé la nomination de M. Miller à la succession de M. P. A. McNab, âgé de 80 ans, lieutenant-gouverneur depuis 8 ans, et dont le terme a expiré le 28 février.

Le général Eisenhower, par l'intermédiaire du général Devers, commandant du 6ème groupe d'armée américain, a envoyé ses félicitations au général de Lattre de Tassigny, commandant de la 1ère armée française, au sujet de la libération de Colmar.

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

M. L. F. McIntosh devient ministre de l'Agriculture

L'emprunt lancé par le gouvernement a été souscrit. On reproche au ministre de l'Instruction Publique ses méthodes dictatoriales. Le lieutenant Buchanan se fait le défenseur des conscrits canadiens.

[Du correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"]

REGINA—Le major Williams, ministre de l'Agriculture lors de la formation du premier cabinet C.C.F., vient de résigner pour raison de santé. L. F. McIntosh, ministre des Coopératives, lui succède. M. McIntosh, député de Prince-Albert, avant d'entrer dans la politique, était au service du Cartel du blé (Wheat Pool). Il a été assermenté lundi, le 26 février. La nomination est heureuse. McIntosh est certainement le candidat le plus qualifié pour remplir ce poste. Car, depuis des années, il fait partie d'associations agricoles et, comme représentant en 1921 des "Grain Growers" et en 1923 du Wheat Pool, il a acquis beaucoup d'expérience en agriculture. Nous lui souhaitons bon succès.

M. Fines, trésorier provincial, a déclaré à la Législature, que l'emprunt lancé par le gouvernement avait atteint son objectif de $1,000,000. En fait, l'objectif a été dépassé de $15,000. Le but de cet emprunt est de faciliter le progrès industriel dans la province. Dans le même genre d'activités, l'Assemblée législative a déjà approuvé en première lecture un amendement à la loi qui régit la Commission de l'énergie électrique, autorisant cet organisme à acheter des actions ou parts dans les compagnies. Le bill doit être adopté en troisième lecture avant que la Commission puisse acheter au nom du gouvernement le stock de la "Dominion Electric Co. Ltd", au montant de $450,000. Lorsque l'amendement aura été inséré dans la loi, la Commission pourra aussi s'occuper de la distribution du gaz.

La dette de la Saskatchewan

Le trésorier provincial, M. Fines, a déclaré dans une réponse à une question de M. Patterson, chef de l'opposition, que la dette de la Saskatchewan représentait la somme de $188,835,865. La dette globale est de $217,250,087, tandis que la dette nette est de $188,835,865. Il a fourni les chiffres suivants à ce propos: dette sur bons, $126,208,873, fonds d'amortissement, $28,414,221; comptes de la Trésorerie, $90,641,213 et comptes payables évalués à $400,000. La dette au sujet des prêts pour grains de semence,

[Suite à la neuvième page]

NOS PERTES SE CHIFFRENT A 87,609 HOMMES

Voici le sommaire des pertes militaires canadiennes pusqu'au 31 janvier fourni par le ministère de la défense nationale:

	Marine	Armée	Aviation	Total
Morts ou présumés morts	1,629	18,062	12,464	32,155
Blessés	244	41,778	1,209	43,231
Disparus	108	1,095	3,144	4,347
Prisonniers de guerre ou internés	•87	5,685	2,104	7,876
Total	2,068	66,620	18,921	87,609

Réfutations des accusations de Bracken

OTTAWA — Le ministre de la Défense nationale, le général A. G. L. McNaughton, a déclaré à Ottawa, qu'au cours de 1944, les renforts envoyés outre-mer à l'intention de l'armée canadienne ont été "suffisants dans leur ensemble", bien qu'on ne les ait pas toujours envoyés là surtout où l'on voulait. Actuellement, les unités de l'infanterie canadienne ont "tous les renforts nécessaires".

Dans une déclaration faite à Ottawa en réponse à des accusations de M. John Bracken, chef du parti progressiste-conservateur, portant que des hommes ont jeté leur équipement pardessus bord au cours de leur traversée outre-mer, et que les renforts sont insuffisants sur les champs de bataille, le général McNaughton a exposé les points suivants:

1. Un seul homme a jeté sa carabine et son équipement pardessus bord le 2 janvier dernier, espérant par là rester au Canada, même sous arrestation. Ce fut un incident unique et sans répercussion.

2. Les renforts ont été suffisants au cours de 1944, mais immédiatement après l'invasion de l'Europe, le 6 juin dernier avant qu'il fut possible de transporter en France le mécanisme de l'administration, quelques unités ont été "temporairement à court d'homme" pour diverses raisons, comme par exemple, les longues lignes de communication, comme cela arrive à toute armée dans une grande bataille.

LES TROIS FRERES LAUZIERE DANS L'ARMEE

Le lieutenant A.-E. Lauzière



Le soldat G.-E. Lauzière

Le lieutenant J.-A. Lauzière

Trois fils de M. et Mme Hida Lauzière, de Windsor, Ont., autrefois de Willow-Bunch, Sask., ont pris part à l'invasion de la France au jour J. Ce sont les lieutenants Adéodat et Arsène Lauzière et le maître-canonnier Georges-Emile Lauzière. **Le soldat Georges-Emile Lauzière,** du Fort Garry Horse, fut blessé le 1er septembre; il eut les deux jambes broyées par des éclats d'obus. Il fut transporté en Angleterre; il est actuellement dans un hôpital canadien, en bonne voie de guérison, pouvant maintenant marcher. **Le lieutenant Adéodat Lauzière,** du South Saskatchewan Regiment, eut la jambe gauche fracturée alors qu'il était en service en Hollande, le 20 décembre dernier. Il est en convalescence dans un hôpital canadien en Belgique et se remet rapidement de sa blesseure. **Le lieutenant Arsène Lauzière,** du corps des signaleurs, n'a pas encore reçu de blessures graves. Tous trois attribuent la protection dont ils ont été l'objet à Saint Christophe en qui ils ont une grande confiance. Les trois frères Lauzière sont des anciens élèves du Collège de Gravelbourg.

La Liberté et le Patriote

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone, 21 817

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Autres pays, $2.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur: La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Nos Caisses Populaires au Manitoba

C'est avec grande satisfaction que nous présentons de nouveau les rapports de nos caisses populaires. Comme on va le constater, le progrès dépasse de beaucoup notre objectif de l'an dernier et cela dans tous les domaines des activités de nos caisses populaires.

Dans le domaine du capital social, de $98,000. où nous étions l'an dernier, nous sommes passés à $143,000. ou 46% d'augmentation, ce qui donne une moyenne de deux nouvelles parts à chacun des 4,300 membres de l'année. Nous avons en plus solidifié nos caisses et bâti pour l'avenir. Le nombre des membres étant de 5,832 au début de la présente année, l'objectif doit être de $29,160. de plus à l'actif au 31 décembre. Il sera doublé comme l'an dernier, nous l'espérons.

Dans le domaine de l'épargne, nous avions $210,000. en 1943 et nous avons atteint $338,000. en 1944, une augmentation de $128,000. ou 60%, malgré les nombreuses sollicitations d'argent des temps actuels. Nous souhaitons voir le même montant l'an prochain, quoiqu'il faille s'attendre à enregistrer une baisse dans ce domaine, aussitôt que les restrictions de guerre seront disparues.

Dans le domaine des prêts, de $213,000 prêtés en 1943, nous atteignons la somme de $387,500. en 1944, soit une augmentation de $174,500. ou 81%. Si tous ces prêts sont en règle, comme on nous l'assure, nos caisses ont rendu de grands services à leurs sociétaires. Nous recommandons à nos Commissions de Crédit d'être de plus en plus prudentes en accordant des prêts, surtout les prêts à long terme. Il ne faut pas trop engager l'avenir qui reste incertain pour nous tous. S'il est facile de prêter lorsque l'argent roule, il est parfois difficile de se faire rembourser durant une crise. Donc, en 1945, prudence chez nos membres comme chez nos officiers. Tout ce que nous achetons actuellement est au prix de guerre et anormal.

Comme groupe, nous sommes à demi millionnaires avec notre actif de $523,300. au 31 décembre. Nous avions $310,000. l'année précédente, ce qui fait une augmentation de $213,300. ou 69%. C'est un progrès considérable. Si nos officiers administrent avec sagesse, ce sera un vrai succès. Il faut relire en réunion des trois comités, l'article de l'Honorable Vaillancourt, "Soyons prêts", dans la Revue Desjardins de février. On y trouvera un plan magnifique pour l'emploi de l'actif de nos caisses.

C'est donc une année de succès sans précédent et nous profitons avec sagesse des temps d'abondance. Ici aussi il faudra s'attendre à voir notre actif diminuer dès que les restrictions de guerre seront disparues. **Le tableau des années 1915-1938 dans les caisses de Québec le démontre clairement.** C'est pourquoi il faut insister sur l'épargne régulière et plus stable, des parts sociales pour chacun des membres. Y en aurait-il encore qui n'ont qu'une part de $5.00 après 3 ou 4 ans? Si oui, c'est aux officiers et à M. le gérant de rappeler à ces membres l'esprit du fondateur.

Rappelons de nouveau que, si la Caisse est une entreprise financière, elle demeure surtout une oeuvre qui poursuit un but éminemment social: **le relèvement des classes laborieuses.** Elle groupe les "gagne-petit" et les faibles à condition que chaque sociétaire comprenne sa part sociale à jouer et y apporte une poussière de capital. Elle est nécessairement timide et ne se risque pas dans des entreprises hasardeuses sous prétexte d'un gros dividende probable. **Toute spéculation lui est interdite.** Contentons-nous des surplus ou bénéfices modiques qui résultent des services que la caisse a rendus à ses sociétaires. L'important c'est le "service" qu'elle donne.

Il faut conclure que la caisse doit choisir ses membres et doit s'efforcer de connaître leur honnêteté. On accorde du crédit qu'à ceux que l'on connaît bien, qui donnent une solide garantie morale: c'est encore la meilleure sécurité. D'où il suit que tout homme travailleur, économe, honnête, ayant une conduite régulière, doit être accepté comme sociétaire, même s'il est pauvre. Naturellement, les premiers crédits qu'on lui accorde seront limités; plus tard la société pourra lui avancer davantage, pour lui permettre de se constituer des épargnes.

Tout homme paresseux, ivrogne, débauché, gaspilleur ou instable doit être exclu de nos caisses, même s'il est riche. La caisse n'aura que des déboires avec un tel sociétaire. La caisse est bien une oeuvre, elle aide celui qui s'aide et ne risque pas par imprudence les épargnes de ses membres. Nous avons remarqué dans certaines caisses qu'on cherche trop les gros chiffres et le grand nombre; on veut se faire "banque". Il faudrait se rappeler la fable de "La grenouille et le boeuf" . . .

Le fondateur Desjardins a voulu rendre le petit peuple fier et indépendant en lui permettant, par un effort prévoyant, de faire toutes ses transactions au comptant. Il a voulu nous enseigner que le "travail" reste la base réelle de la propriété, "l'esprit d'économie" la source de la vraie richesse et "l'entr'aide mutuelle" le facteur du véritable succès.

Ad. COUTURE, ptre,
Directeur des Oeuvres.

Manuel de comptabilité pour les Caisses populaires

M. P.-A. Frossais, B.A., diplômé en comptabilité et inspecteur des caisses populaires du Manitoba, est déjà avantageusement connu de tous nos centres catholiques et français.

En offrant au public son manuel de comptabilité, M. P.-A. Frossais fait certainement preuve de beaucoup de "sens social", et marque une fois de plus son désir de rendre service à toutes les bonnes causes. Mais ce manuel manifeste également beaucoup de "sens pratique". Il est complet, clair et précis tout en étant relativement court. Une cinquantaine de pages à peine donnent à la fois les principes et la pratique pour bien tenir les comptes d'une caisse.

C'est un manuel: donc quelque chose de très méthodique Pas de longueurs et de considérations inutiles. Quelques principes exposés bien clairement, et suivis immédiatement de nombreux problèmes, d'exemples, de méthodes.

Ce petit livre est éminemment pratique; nul doute qu'il soit appelé à faire beaucoup de bien. La méthodologie, c'est-à-dire cette science de "savoir comment s'y prendre", n'est pas encore suffisamment à l'ordre du jour. Beaucoup sont remplis de la meilleure volonté au monde, mais ne savent pas comment procéder. Ceux-là trouveront donc dans ce manuel tous les renseignements voulus pour tenir les comptes d'une caisse dans un ordre parfait.

Ce manuel vient à son heure. D'une part, en effet, le mouvement des caisses est très bien lancé dans presque tous nos centres. Il se développe même avec une étonnante rapidité en certains endroits. C'est dire par le fait même que la comptabilité se complique autant; or, si les comptes ne sont pas tenus avec une scrupuleuse attention et une méthode impeccable, il y aura là un élément de dissolution menaçant toute l'organisation et semant partout l'inquiétude et la méfiance.

D'autre part, dans nos paroisses, les comptables licenciés ne sont rien moins que très rares! Il faut donc qu'ils aient en main une méthode facile, claire, précise, qui leur fournira tous les renseignements voulus, et qui leur permettra, malgré leur incapacité personnelle relative, d'être entièrement à la hauteur de leur tâche.

Il nous semble donc que ce manuel devrait être dans les mains, non seulement de tous les gérants, mais encore de tous et chacun des membres des caisses populaires.

Nous voulons donc le recommander avec beaucoup d'insistance. On peut se procurer une copie en s'adressant au Secrétariat, 210, rue Masson, St-Boniface, Man.

P. V.

Quelques remarques au sujet des Caisses

La Caisse Centrale est maintenant ouverte à ses membres, caisses locales. Comme caisse paroissiale, elle pourra rendre des services si l'on s'en occupe et si l'on y verse ses épargnes de surplus. Notre président, M Little, est un prudent qui mûrit ses décisions et demande conseil. Je crois pouvoir le recommander à votre confiance.

Vous recevez la visite annuelle de M. l'Inspecteur qui, en retour, vous fait un rapport détaillé des choses qui pourraient être améliorées dans votre comptabilité et la garde de vos papiers. Il faudrait prendre le temps de bien lire et surtout de réaliser les recommandations qu'il vous fait. Dans certaine caisse, après lecture du rapport, on propose trop vite de le classer parmi les documents oubliés. Il faudrait d'abord réaliser point par point les remarques que vous fait M. Frossais pour l'avancement de votre caisse. S'il est prudent et plutôt porté à beaucoup de discipline, il faut en remercier le ciel.

La Commission Royale qui enquête sur l'opportunité d'imposer une taxe aux coopératives me suggère une remarque: on lit dans plusieurs bilans de caisses ou de coopératives des mots qui ne nous appartiennent pas. Ainsi on dira "profit" au lieu de "bénéfice", "compte de profits et pertes" au lieu de "revenus et dépenses", "les actions" au lieu de ma "part sociale", "intérêts" au lieu de "boni" pour les parts sociales et "ristourne" pour les emprunteurs ou les membres d'une coopérative. Notre mouvement est assez riche pour posséder son vocabulaire spécial. Servons-nous-en sans fausse honte.

A. C.

Une opinion sur la conférence de Yalta

GLASGOW — Le dramaturge George Bernard Shaw a écrit la semaine dernière dans l'hebdomadaire de gauche **Forward** que la déclaration de Crimée est "un conte de fée" impertinent et incroyable. M. Churchill, le président Roosevelt et le maréchal Staline étaient les 3 personnes en un, l'un en 3 personnes. Nous savons les noms des 3 personnes. Mais qui était l'un? Certainement l'oncle Joe (Staline). Sur la question de Pologne, il est arrivé premier, les autres nulle part. Lublin a battu Londres à plate couture; Washington a regardé, sans savoir que dire. Il y a d'autres Lublin, d'autres Londres; il y en aura d'autres. Staline sera toujours pour Lublin; jusqu'à présent, sa voix a été celle du destin, MM. Churchill et Roosevelt ne sont pas des nullités. L'inconvénient, c'est que Staline, communiste, est résolu, tandis que les 2 autres sont dans le fascisme, l'entreprise privée, le capitalisme d'Etat et le dirigisme, jusqu'à la ceinture, sans le savoir.

La vérité dans 20 ans peut-être

"Le traité de non agression russo-japonais, conclu pour 4 ans, expire le 25 avril, jour où commence à San Francisco une nouvelle conférence. Staline déclarera-t-il la guerre au Japon comme prix de la capitulation des 2 autres au sujet de Lublin? Pas un mot. Conte de fée, conte de fée, encore conte de fée: le conte de fée le plus impudemment incroyable qui ait jamais amusé et tenu tranquilles la bande d'enfants que nous sommes politiquement (most impudently incredible fairy tale that has ever amused and kept quiet the pack of children we politically are). Je voudrais bien savoir ce qui s'est passé au juste à Yalta.

COLOGNE AUX MAINS DES AMERICAINS

Le mardi 6 mars un communiqué annonçait officiellement que la ville de Cologne était tombée aux mains des Américains. Cette carte nous permet de suivre l'avance de l'armée américaine.

Billet du vendredi

Gustave Flaubert

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Quand Flaubert publia en 1877 ses *Trois contes*, il avait 57 ans et devait mourir trois ans plus tard. L'édition originale comprenait cent exemplaires numérotés sur papier de Hollande, annoncés à sept francs chacun, et douze sur papier de Chine, dont on demandait bien douze francs. L'un ou l'autre de ces vieux livres vaudrait aujourd'hui une petite fortune, à la condition de le trouver. Réédités récemment à Montréal (1), les *Trois contes* s'intitulent *Un coeur simple*, *La Légende de St-Julien l'Hospitalier* et *Hérodias*. Ils constituent l'une des oeuvres les plus parfaites du maître. Flaubert était un malade, d'où sa vie de reclus à Croisset. A dix-huit ans, il subit une première attaque d'épilepsie et vécut dès lors dans la terreur de la crise. Il craignait toujours que son mal le prit en public. Sauf quelques échappées, il s'enferme donc avec ses papiers et ses livres. Ainsi s'expliquent sa misanthropie et son goût apparent de la solitude. Ainsi s'expliquent aussi des timidités inconcevables chez ce géant à longues moustaches, et son hésitation timorée devant la moindre démarche à entreprendre. Il se rendait de temps à autre à Paris, mais jamais pour longtemps, se dépêchant de rentrer à Croisset, non loin de sa ville natale de Rouen. Sa grande aventure fut le voyage qu'il fit en compagnie de Maxime de Camp, de 1849 à 1851. Les deux amis visitèrent ensemble l'Egypte, la Syrie, la Palestine, la Turquie et la Grèce, puis la Sicile et une partie de l'Italie. Flaubert se rendit aussi à Tunis en 1858, pour la documentation de *Salammbô*, mais il n'y resta que six semaines.

★

Flaubert était un homme extrêmement bon. On a dit de lui que la bonté lui était naturelle comme le génie. Si dans son oeuvre il voit l'humanité en noir et en laid, il ne peut s'empêcher d'y créer ça et là des types sympathiques. Il y a toujours dans quelque coin de ses livres, note Louis Bertrand, "une âme incomprise, exploitée par les coquins et par les égoïstes et, finalement, victime de son dévouement". Qu'on se rappelle Charles Bovary, époux d'Emma. Qu'on se rappelle la servante Félicité des *Trois contes* et ce Dusardier de l'*Education sentimentale*, qui voulait "le bonheur du peuple" et mourut fusillé. La bonté de Flaubert le poussa jusqu'au sacrifice personnel et il se ruina pour payer les dettes d'Ernest de Commanville, son neveu, et sauver ainsi la dot de sa nièce. Outre le pavillon de Croisset, il tenait de son père une rente de 10,000 livres qui lui permettait de vivre sans soucis matériels. La littérature elle-même lui rapporta peu. Après la publication de *Madame Bovary*, il écrivait à un ami: "Jusqu'ici, la littérature m'a coûté trois cents francs." Quand de Commanville, commerçant de bois, se trouva acculé à la faillite, Flaubert donna tout ce qu'il possédait pour lui épargner le déshonneur. En retour, le ménage Commanville s'engagea à lui servir une rente, mais l'argent ne venait pas toujours et l'oncle se trouva à deux doigts de la misère. Sur le conseil de ses amis, il sollicita un emploi du gouvernement, qui se fit longtemps prier. A la fin, Jules Ferry lui accorda un poste de 3,000 francs par an à la bibliothèque Mazarine. Le grand écrivain mourut quelques mois plus tard, non revenu encore de son humiliation.

★

Sur la fin de sa vie, il s'appelait plaisamment "le Révérend Père Cruchard des Barnabites, aumônier des Dames de la Désillusion". En fait de désillusion, il s'y connaissait. La littérature même lui donnait à certains moments des nausées. A l'époque où il attend du secours de l'Etat, il écrit un jour à sa nièce: "Maudit soit le jour où j'ai eu la fatale idée de mettre mon nom sur un livre! Sans ma mère et sans Bouilhet, je n'aurais jamais rien imprimé. Comme je le regrette maintenant! Je demande qu'on m'oublie, qu'on me fiche la paix, qu'on ne parle jamais de moi".

Gustave Flaubert naquit à Rouen le 12 décembre 1821, quatrième enfant du docteur Achille-Cléophas Flaubert, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, cette vieille ville normande qui a tant souffert de la guerre. Son frère, Achille, devint médecin comme son père. Quant à Gustave, qui ne montrait pas de dispositions pour la médecine, on l'envoya étudier le droit à Paris. en 1839. Son père mourut cependant, et cette circonstance donna à la France un grand écrivain, car Flaubert s'empressa de jeter codes et jurisprudence pour retourner à ses manuscrits. On sait que ses oeuvres ne sont pas à mettre entre toutes les mains. Flaubert naquit et grandit dans un pavillon de l'Hôtel-Dieu, qu'habitait de droit son père comme chirurgien en chef de l'institution. Mais aux premières années de son mariage, le docteur Flaubert demeurait rue du Petit-Salut, dans une ancienne maison normande, non loin de la cathédrale et de la rue du Grand-Pont. Il y a quelques années, pavillon et maison existaient encore. Ont-ils été détruits, pendant les terribles batailles qui se livrèrent à Rouen, au cours de cette guerre qui n'en finit plus? Jusqu'ici, de ce côté de l'Atlantique, on n'en sait rien.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Editions Variétés

La Croix-Rouge canadienne lance une grande campagne de recrutement de travailleurs. Pour une raison ou pour une autre, cet organisme a vu le nombre de ses bénévoles diminuer considérablement depuis l'an dernier. Nos hommes meurent et se battent outre-mer. Nous n'avons pas le droit de négliger les oeuvres qui s'occupent de leur procurer des douceurs et de leur rendre la vie un peu plus facile.

Mgr Isidore Clut

"Le Fr Clut vint à Saint-Boniface, en 1857, au commencement d'août, comme frère scolastique sous-diacre," telle est la note que nous conservent "Les Cloches de Saint-Boniface" (août 1903), pour marquer l'arrivée dans l'Ouest de celui que l'opinion publique reconnaît, à sa mort, le 9 juillet 1903, comme "l'un des plus illustres apôtres des sauvages de l'Amérique du Nord."

Né le 11 février 1832, à Saint-Rambert, diocèse de Valence (France), Isidore Clut fit ses études classiques au séminaire de St-Rambert, entra dans la Congrégation des Oblats, au noviciat de Notre-Dame de l'Osier, diocèse de Grenoble, et fit ses voeux perpétuels à Montolivet, près de Marseilles, le 8 décembre 1854, jour de la proclamation, à Rome, du dogme de l'Immaculée-Conception de la très sainte Vierge Marie. Il fut bientôt choisi pour les missions du Nord-Ouest, au Canada, par Mgr de Mazenod, fondateur de l'Institut.

C'est Mgr Taché qui ordonna prêtre, le Père Clut, le 20 décembre 1857, dans la cathédrale de St-Boniface; et "c'était la première ordination sacerdotale qu'il avait la consolation de faire dans son diocèse." Un mois auparavant, le P. Clut avait reçu le diaconat, dans l'église de St-Norbert qui venait de recevoir son premier curé résidant, cette année même, dans la personne du R. P. Lestanc, O.M.I.

"Vigoureux et ardent, il était apte aux travaux de tout genre, dans les rudes régions de l'Athabasca-Mackenzie. Il pénétra même jusqu'au territoire de l'Alaska russe. Toujours dévoué pour les pauvres indigènes et infatigable dans les courses apostoliques les plus pénibles et les plus dangereuses", (Voir Dictionnaire du R. P. Lejeune, O.M.I.), Mgr Clut gardera facilement, toute sa vie et dans l'histoire, son titre de gloire: "Illustre apôtre des sauvages." Neuf années de labeurs constants et de voyages presque continuels, l'ont signalé à la confiance de Mgr Faraud, son supérieur ecclésiastique qui, nous l'avons dit déjà, obtint du Pape Pie IX l'autorisation de le nommer auxiliaire de son Vicariat Apostolique, mais du consentement de tous les Religieux qui sont sous sa juridiction. "Le 3 janvier 1866, en présence de huit Oblats, Mgr Faraud proclama la nomination du P. Clut comme évêque d'Arindel et son auxiliaire," lisons-nous dans l'Histoire de l'Eglise de l'Ouest canadien, par le R. P. Morice, O.M.I. Le 15 août 1867, il sera sacré évêque. Cet événement mérite une mention à part. Voici comment le signale Mgr Grouard dans "Souvenirs de mes Soixante ans d'Apostolat": "Mgr Clut avait reçu la consécration épiscopale des mains de Mgr Faraud, le 15 août, dans l'église de la Nativité, (Lac la Biche). A défaut des deux évêques requis par les rubriques, les Pères Eynard et Tissier avaient assisté le prélat consécrateur Les Soeurs avaient contribué de leur mieux à la beauté de la cérémonie. (Les Soeurs Grises s'en allaient fonder la mission de la Providence, où elles arrivèrent à la fin de ce mois d'août 1867). On n'avait pas de crosse à donner au nouvel évêque! . . . ni de mitre! Mgr Faraud se hâta de fabriquer une crosse avec une perche qu'il recourba au sommet et qu'il peintura tant bien que mal avec de l'ocre jaune; les Soeurs trouvèrent de vieux ornements où elles coupèrent quelques morceaux de soie pour la mitre Malgré cette pauvreté tout apostolique, mon cher Père-Maître du noviciat, — c'est toujours Mgr Grouard qui parle, —avait reçu la plénitude du sacerdoce. Je voyais dans l'éminente dignité dont il était revêtu une récompense de son dévouement et une promesse de nouveaux progrès pour nos missions du Nord." (pp. 107-108).

Les Soeurs Grises, dans le récit de leur premier voyage au Mackenzie, disent aussi leurs impressions de ce 15 août "fête de l'Assomption": "N'était-ce pas touchant de voir une pareille cérémonie dans un lieu, où il y a à peine quelques années le nom de Dieu était encore ignoré, et où actuellement grâce au zèle et à la persévérance des missionnaires, on trouve tant de chrétiens."

Deux années plus tard, le 8 décembre 1869, Mgr Clut assistera Mgr Taché à l'ouverture du Concile Oecuménique du Vatican, et obtiendra la permission du Souverain Pontife d'aller en France, avant la fin de ces grandes assises du Concile, prêcher en faveur de ses pauvres Missions du Canada. Nous aimons noter d'une lettre de cet "apôtre des sauvages", le paragraphe suivant: "Le 13 novembre (1870) a été une grande fête pour la mission de la Providence... la saint Martin patron de tout le Vicariat, et j'ordonnai prêtre le P. Lecorre. Après ma consécration épiscopale, ça été la première ordination dans ce pays".

De 1872 à 1874 il accomplira une sorte de voyage d'exploration dans le "Youkon", où il laissera le P. Lecorre, comme missionnaire. Le récit qu'il en a rédigé, "Mon voyage à Alaska, appelé aussi ancienne amérique russe", est d'un intérêt toujours prenant, et couvre plus de cent pages de l'importante collection "Missions O.M.I.", qui publie un volume, chaque année, depuis 1862, sur les travaux missionnaires des Oblats de Marie Immaculée. Nous n'avons parcouru que cinq ou six volumes de ces "relations" et nous n'avons pas l'idée de risquer la moindre appréciation de l'Oeuvre accomplie par Mgr Clut, dont Mgr Faraud disait: "Il faut sa force et son courage pour faire le voyage sur ce lac (Athabaska), en cette saison, étant obligé de marcher parfois jusqu'aux genoux dans l'eau glacée"...

Retenons ici les réflexions de Mgr Clut lui-même, qui résument les difficultés d'alors; extrait d'une lettre à son supérieur général (1870):

"Des chaleurs excessives, des pluies abondantes, des nuées de maringouins des provisions salées sans changement, de l'eau saumâtre ou bourbeuse et infecte pour boisson, voilà le résumé de nos épreuves physiques. Les épreuves morales nous venant de l'apathie de nos hommes ou de leur paresse et autres mauvaises, qualités, étaient encore plus grandes".

Quinze ans plus tard, en 1885, dans un rapport de ses missions, il dit: "Je vous fais grâce de l'exposé de nos fatigues, surtout du récit de nos souffrances occasionnées par la vermine, dans les diverses huttes sauvages... Le soir, malgré mes 40 milles de marche, j'étais frais et vigoureux comme à trente ans!"

Nous voulons citer, en terminant, cet élogieux témoignage que "Les Cloches de St-Boniface" ont consigné, en août 1903: "Les travaux apostoliques du regretté prélat défunt pourraient faire l'objet de nombreux et intéressants volumes, et il y a tel récit de voyages pénibles dans le Nord, dans l'Alaska, surtout, qui sembleraient plutôt du domaine de la légende que de la réalité pour ceux qui ne les ont pas entendus, comme nous, de la bouche même du grand missionnaire mort évêque auxiliaire de Mgr Grouard... Tous ceux qui l'ont connu ont appris à aimer ce bon et pacifique vieillard à la figure rayonnante encadrée de cheveux blancs, aux manières si dignes et si aimables tout à la fois, au dévouement héroïque qui n'a cessé de prêcher en faveur de ses Missions, avec un accent de sincérité tel que tous les coeurs étaient émus et que les bourses s'ouvraient toutes grandes pour lui faire aumône".

Mgr Clut avait 71 ans quand il est mort, et il y avait 46 ans qu'il travaillait dans l'Ouest canadien. "Il n'a été que quinze jours malade", mentionnait le message télégraphique annonçant sa mort survenue à la Mission St-Bernard, au Petit Lac des Esclaves. "Et il dort aujourd'hui son dernier sommeil dans le cimetièr commun de la Mission, à côté des sauvages et des métis".

Léonide PRIMEAU, ptre.

L'intervention de l'Etat et la nationalisation

(Suite)

Nous avons parlé la semaine dernière du dualisme de toute propriété privée: l'individuel et le social. Ces principes de propriété deviennent affaire très délicate dans leur application. La propriété privée des biens de consommation découle directement de son principe même: le droit à la vie et les droits de la personne humaine. La propriété privée des biens de production prête davantage à discussion. Ces biens embrassent inévitablement un intérêt individuel et social; le premier pousse exclusivement à la propriété privée, l'autre ramène le courant à la propriété collective. Entre ces deux courants, l'histoire nous raconte un va-et-vient continuel. De nos jours une réaction contre l'individualisme libéral et, disons le mot, protestant, pousse fortement à un collectivisme absolu dans certains pays et à une nationalisation très prononcée en d'autres pays.

La notion de propriété n'est pas absolue. Le Pape Pie XI nous le rappelle dans Quadragesimo Anno. Aujourd'hui cette notion de propriété traverse certainement une crise. Les communistes n'en veulent plus entendre parler si ce n'est quand elle relève des droits et des besoins de l'Etat. Mais les excès du capitalisme ont aussi contribué à obscurcir et diluer la notion de propriété privée. Aussi se pose-t-on aujourd'hui beaucoup de questions à son sujet, même chez les catholiques. "What is property today? What does widespread ownership of the means of producation mean? A share in the business? A worker's share in the profits? A controlling voice on the Board?" (1)

Etablir le juste milieu entre les devoirs sociaux de la propriété et les droits individuels demeure une question délicate, aussi Pie XI recommande-t-il l'étude assidue de ce problème: "Ils font par suite oeuvre salutaire et louable ceux qui... s'appliquent à mettre en lumière la nature des charges qui grèvent la propriété..." (2) Dans son commentaire de ce passage, l'Action Populaire concède à l'Etat le pouvoir de limiter le droit de propriété quand il exerce les droits d'autrui: "Le droit même de propriété est limité par le droit résultant de la nécessité extrême ou quasi extrême du prochain". Pie XI, dans sa réfutation du nazisme, fait une mise au point très claire: "L'homme, en tant que personne, possède des droits qu'il tient de Dieu et qui doivent demeurer vis-à-vis de la collectivité hors de toute atteinte qui tendrait à les nier, à les abolir ou à les négliger. Méconnaître cette vérité, c'est oublier que le véritable bien commun est déterminé et reconnu, en dernière analyse, par la nature de l'homme, qui équilibre harmonieusement droits personnels et obligations sociales, et par le but de la société, déterminé aussi par cette même nature humaine. La société est voulue par le Créateur comme le moyen d'amener à leur plein développement les dispositions individuelles et les avantages sociaux que chacun, donnant et recevant tour à tour, doit faire valoir pour son bien et celui des autres." (3)

Donc, la nature de l'homme est individuelle et sociale, la justice présente aussi cette double figure, la propriété de même prend un aspect individuel ou social "selon qu'elle sert l'intérêt particulier ou regarde le Bien Commun". (4) A trop favoriser l'un ou l'autre on tombe dans l'individualisme ou le collectivisme. Le XIXe siècle a livré le monde à tous les abus de l'individualisme, le XXe, pour prendre sa revanche, ira-t-il jusqu'à l'excès contraire: le collectivisme?

Il demeure certain que dans la pensée de S. Thomas, si le droit de bien vivre donne droit à la propriété, l'homme n'aura plus un droit aussi strict sur les "biens surabondants" qu'il pourrait posséder. Car il peut arriver que ces biens surabondants, dont lui-même pourrait facilement se passer sans renoncer pour cela à une existence normale, soient précisément cause que plusieurs autres se voient refuser cette "existence normale" à laquelle tout homme à droit. Personne n'a le droit de vivre comme s'il était seul au monde. L'homme est un être social. Il n'y peut rien et doit se soumettre à un ordre dont il n'est pas le maître. Voici comment G. Renard entend la question;... "Il y a donc une doctrine juridique qui se pose en regard de la doctrine romaine et que l'Eglise tient ferme, au XXème siècle comme au IVe; seule, la propriété du "suffisant" est un droit absolu: la propriété de la surabondance n'est qu'une gestion pour le compte d'autrui, — une propriété purement fiduciaire, une intendance, une tutelle qui s'exerce pour le bien de la communauté et dans l'intérêt de celle-ci". (5) Ce suffisant varie avec l'état social de chacun et doit lui assurer le maintien de ce rang. Il faut maintenant étudier ce Bien Commun qui justifie des interventions aussi radicales.

(A suivre)

Albert LeGRAND, S.J.

1) Barbara Ward, "The Sword of the Spirit", octobre 7 1943.

2) Quadragesimo Anno, No 53, Edition l'Action Populaire.

3) Mit Brennender Sorge, cité par M. J. Vialatoux, Semaine sociale de France, 1937.

4) Quadragesimo Anno, No 50, Edition l'Action Populaire.

5) La pensée chrétienne sur la propriété et les inégalités qui s'ensuivent. G. Renard, Vie Intellectuelle, sept 1930.

Une idée des vivres en Hollande: Une pomme de terre bouillie, sans sel, se vend $0.65; un pain d'une livre, sur le marché noir, vaut $54.

SAINT-BONIFACE

M. l'abbé Lavoie président du Comité de rétablissement

Son Honneur le maire George MacLean a établi pour la ville de St-Boniface un Comité volontaire de rétablissement civil.

Le but de ce comité est de fournir à toutes les personnes libérées du service militaire, les renseignements et l'aide nécessaires pour profiter des avantages offerts dans le programme de rétablissement des militaires. Les intéressés pourront s'adresser à l'un ou l'autre des membres du Comité dont voici les noms et les adresses.

M. l'abbé Edmond Lavoie, curé de la cathédrale, a été élu président de ce Comité, tandis que le Rév. George Gillespie, de St-Philip Church, 238, rue Taché, (tél. 201 738), a été élu vice-président et secrétaire.

Les autres membres du Comité sont les suivants: Son Honneur le maire George MacLean; le R.F. W.-P. Moran, 300, avenue Cathédrale, (tél. 201 649); M. H. B. Donnelly, Norwood Collegiate, (tél. 203 924); M. W. Tomlinson, Légion Canadienne, 134, Marion, (tél. 202 017); M. Geo. Baldry, 810, Wolseley, (tél. 31 712); M. E. Carbonneau, directeur du Service sélectif, Office des Postes de Norwood, (tél. 202 342); M. A. Vermander, 156, boulevard Dollard, (tél. 201 517); les échevins A. Leslie, 157, rue Kenny, (tél. 202 479), et Jos. G. Van Belleghem, hôtel Tourist, (tél. 202 071).

Comité des oeuvres paroissiales

L'assemblée mensuelle de toutes les dames de la paroisse aura lieu au bureau du Service volontaire, 200, avenue Provencher, le mardi 13 mars, à 2 h. 30. On compte sur une nombreuse assistance. Les personnes qui ont des articles de couture ou de tricot de la Croix-Rouge pourront les apporter à cette assemblée, et s'en procurer d'autres, si elles le désirent.

• • •

Les activités du district no 1 furent un succès. Mme E. Normandeau en était l'organisatrice. La perception et la partie de cartes ont rapporté $44. Nous remercions Madame l'organisatrice, les donateurs de prix et les artistes de la soirée qui furent: M. Gilles Bouchard, qui nous chanta deux jolies chansons, accompagné au piano par M. B. Brisebois, Mlle Hélène Leblanc, qui nous intéressa en exécutant deux danses (tap dance).

Les gagnants à chaque cinq mains furent: Mme Bucket, Mlle Carmel Bourrier, Mme Pierre Quenelle, Mme Anna Hébert. Grand total: Mme Bucket; prix de consolation pour dames, Mme Aimé Lévêque; prix de consolation pour hommes, Mme Eda Pelletier; prix d'entrée (dames), Mme L. Baudru; prix d'entrée (hommes), M. A. Chouinard.

• • •

Le rapport du district no 4 sera publié la semaine prochaine. Le district no 14 aura sa partie de cartes le 14 mars. Mme L. Paul en est l'organisatrice.

• • •

La 4ème classe de V.A.D., donnée par la Croix-Rouge, commencera dans la semaine de Pâques, à la résidence des gardes-malades à St-Boniface. Les intéressées pourront s'adresser à Mme J.-C. Mouard, 518, rue St-Jean-Baptiste. Téléphone 204 367.

Mme J.-Arthur LANE.

De retour

Le soldat L.-W. Leclair, de St-Boniface, est de retour d'outre-mer où il a été au combat actif.

Initiation chez les Fils Natifs

Lors de la dernière assemblée du Cercle La Vérendrye no 127, tenue le 28 février, 14 nouveaux membres furent initiés dans la Société. L'ordre général habituel fut suspendu pour cette occasion.

La salle était remplie de membres anxieux d'entendre leurs frères de l'autre côté de la rivière parler de choses intéressant le Canada et les Canadiens. Le frère Gardiner agit comme historien; après l'initiation il parla de "l'unité au Canada". Parmi les invités, on remarquait les frères Goodman, Anderson et Bradly.

Le président, M. A. Piamondon, souhaita la bienvenue aux nouveaux membres et remercia les frères de Winnipeg qui étaient venus se joindre à nous.

Radio-Saint-Boniface

Souscription

Comme nous l'avons dit dans notre dernier rapport, Monseigneur Victor Primeau, curé d'une importante paroisse de Chicago, a versé la somme de mille dollars au profit de Radio-Saint-Boniface. Monseigneur Primeau a voulu expliquer pourquoi il faisait ce geste généreux dans une lettre adressée à S. Exc. Mgr G. Cabana, et dont nous donnons ici même le texte.

A S. Exc. Georges Cabana, archevêque coadjuteur, St-Boniface, Man.,

Monseigneur,

Je suis un ancien de Saint-Boniface; j'y suis resté attaché pour plus d'une raison. Mon frère y a passé la meilleure partie de sa vie et voici que ma plus jeune soeur est à Ste-Agathe. Et comme toute notre famille a séjourné à La Salle pendant trois ans, je suis très heureux de faire, au nom de la famille Louis Primeau, ce don de $1,000 (argent américain) pour Radio Saint-Boniface.

Je demeure, Monseigneur, votre tout dévoué,

Victor Primeau, P.D., curé, Presbytère de N.-Dame de Grâce, Chicago, Ill.

* * *

Comme on le verra, la somme est versée en fonds américain, ce qui veut dire $1,100.00, et nous ajoutons de ce chef la somme de $100.00 à notre souscription précédente.

St-Boniface ajoute cette semaine $15.00 à la souscription et porte son total à $12,024.75; St-Eustache ajoute $72.50 à son total et se rend à $864.38; M. l'abbé Pierre Gravel, de Québec, nous fait tenir $5.00 comme contribution de la part d'un groupe de jeunes; un ami de Keewatin nous envoie $2.00. Voici où nous en sommes au 3 mars 1945:

Somme déjà rapportée	$55,428.54
Monseigneur Primeau (additionnelle)	100.00
St-Boniface	15.00
St-Eustache	72.50
Abbé Gravel	5.00
Anonyme—Keewatin	2.00
	$55,623.04

Travail des Comités

Les différents comités choisis lors des dernières réunions sont à l'oeuvre. On a choisi un nouveau comité depuis, celui de la perception, qui a été remis à M. Joseph Mireault. M. Mireault est à organiser son comité et fera appel à une foule des nôtres pour devenir membres de son nouvel effectif.

Petites Notes

M. et Mme Idola Gaudreau, M. W. Tremblay, de Courval, Sask., ont rendu visite à M. et Mme Oscar Saulnier, de la rue Taché, St-Boniface.

• • •

Le caporal Jean Pelletier, de l'aviation, a passé 5 jours à St-Boniface, avec son épouse (Irène Poitras), son jeune fils et ses parents. Il est reparti le mardi matin 6 mars, pour Montréal, P.Q., où il est stationné.

• • •

M. W. Tremblay, de Courval, Sask., de passage à Winnipeg, a assisté à l'initiation des Chevaliers de Colomb à St-Boniface.

• • •

M. et Mme J. Demers, qui dirigeaient le "Marché Domestique", angle des rues Cathédrale et Langevin, nous quitteront prochainement pour Montréal, où ils résideront.

M. A. Baert est le nouveau propriétaire du magasin.

• • •

L'aviateur Ernest Ledoux, stationné à Tofino, C.B., est venu en visite chez son épouse (Flore Poitras), pour une semaine. Il est retourné à son poste hier matin.

• • •

M. et Mme Idola Gaudreau, de Courval, Sask., ont rendu visite aux parents de Mme Gaudreau, M. et Mme F. Blanchette, de St-Malo, Man.

Naissance

M. et Mme Georges Poitras, de Sydney, N.E., sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, Raymond-Jean, né le lundi 12 février. M. et Mme J.-B. Poitras, grands-parents de l'enfant, furent parrain et marraine.

Récital à l'Institut Collégial St-Joseph

Le dimanche 11 mars, à 3 h. 45 p.m., le Département Musical de l'Institut Collégial St-Joseph présentera ses toutes petites élèves dans un récital. Piano, violon, chants, ensembles rythmiques, composeront le programme. Une cordiale invitation est faite aux parents des élèves et aux amis de la bonne musique.

Décès

Mlle VIOLA PRESCOTT

Le dimanche 25 février, Mlle Viola Prescott, de 166, rue Despins, est décédée à l'hôpital de St-Boniface, à l'âge de 42 ans.

Née à Northampton, Mass., Mlle Prescott résidait à St-Boniface depuis 25 ans.

Survivent à la défunte: 8 frères, Faggy, Placide et Charles, de St-Lazare, Man., Roméo, de Saskatoon, Pierre, de Birtle, Joseph, Albert et Arcadeus, de St-Boniface; 2 soeurs: Mmes Eva et Donalda Plante, de St-Boniface.

L'enterrement se fit mardi après-midi, le 27 février, dans le cimetière de St-Boniface. M. l'abbé E. Lavoie, curé, officia à la cérémonie.

Le service fut chanté en la cathédrale le mardin matin 6 mars, à 8 heures.

A la Chapelle Ste-Marie

Dimanche dernier, la quête à la chapelle a été faite pour le Denier de St-Pierre.

Partie de cartes

C'est vendredi prochain, le 9 mars, qu'aura lieu notre partie de cartes. Tel qu'annoncé, nous aurons un programme récréatif intéressant. M. Nap. Durand a bien voulu accepter de jouer du violon et même de danser la gigue de la Rivière Rouge. Venez, chers amis, vous récréer avec nous et applaudir aux airs du bon vieux temps.

• • •

Le prix de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises décerné aux élèves de notre école pour leur application à l'étude du français, a été mérité en février par Lizette Lavallée. Celui de la conversation française par Robert Huot (prix qui n'avait pas été attribué en novembre dernier).

• • •

Vendredi prochain, exercice du Chemin de la Croix à 7 h. 30 p.m., et partie de cartes à 8 h. 30 p.m.

La secrétaire du comité.

Molière à St-Boniface

Il y a exactement dix ans, les Anciens du Collège de St-Boniface jouaient à Provencher "Le Médecin malgré lui". Deux ans plus tard, ce fut le tour du "Bourgeois gentilhomme". Tout récemment c'était à l'Alliance Française à nous régaler de Molière avec "l'Avare", joué par les étudiants de l'Université du Manitoba, sous la direction de M. Glauser.

Ecoutez-moi cette distribution des rôles, qui aurait certes charmé les spectateurs parisiens de Molière: Glauser, Sanders, Goldstine, Slater, Bradshaw, Smith, Graham, Jaenen, MacPrice, Scaife, Schreiber, Cameron, Bohush.

Je suis donc allé à la salle Provencher le mercredi soir 28 février, et j'ai joui d'autant plus qu'aucun rédacteur de journal ne m'avait enjoint de faire un rapport. Hélas, cet ordre devait venir plus tard! Je griffonne donc à la hâte, entre deux journées de classe, ces quelques impressions.

Maîtres et critiques nous ont répété sur tous les tons que la comédie de Molière ne doit être ni dite, ni déclamée, mais jouée. Merci à M. Glauser, qui nous a vraiment rendu le jeu avec la vivacité chère à ce loustic de Molière. Et cette vivacité, mais elle éclatait dans le ton, le geste, la démarche... On ne l'a pas confinée à la seule grande tirade d'Harpagon.

L'auditoire s'est bien rendu compte que cette vivacité était contagieuse. Eh oui, sans déprécier le bon jeu des autres acteurs, on a vite vu que les absences d'Harpagon ralentissaient quelque peu le rythme initial.

Cléante semblait bien à l'aise. Frosine et Maître Jacques ont mis en relief leur rôle amusant et expressif. Le commissaire, avec son accent bien net, était d'une dignité... tout à fait appropriée. Chez tous les acteurs on a remarqué une facilité de jeu bien louable.

Et que dire maintenant de l'accent de nos universitaires anglais? L'articulation était bien ferme. L'accent tonique ne frappait pas toujours la dernière syllabe sonore. Etait-ce l'accent émotif? Pas toujours. Que nos amis les anglais ne s'en excusent pas trop. Ce vestige de l'accent tonique anglais, accent si mobile, a son charme pour une oreille française. Ici et là la lettre "r" grasseyée. (Charmant, n'est-ce pas?) J'ai même reconnu deux ou trois fois le "r" de M. Meredith Jones!

L'auditoire n'a pas caché son appréciation. Avec lui, je félicite M. Glauser, les acteurs ainsi que le personnel des cours de français pour le charme d'une soirée qu'on n'oubliera pas facilement, une de ces soirées où l'on reprend le rêve de l'union par la culture, — la seule souhaitable, la seule possible.

• • •

Point n'est besoin de dire aux lecteurs de "La Liberté et le Patriote" la perfection avec laquelle Mme Boutal et M. Dussault nous ont interprété "Une Robe de soie", d'Henriette Charasson. Nos souhaits: qu'on les revoie souvent, et qu'ils ne soient pas ennuyés, comme l'autre soir, par quelques spectateurs "exubérants" qui se croyaient déjà en Molière.

A. SAMAAN-HANNA, S.J.

Fête sportive au Collège St-Boniface

Depuis quelque temps le Grand Conseil des Jeux organisait, à ses réunions, une fête sportive, fixée au samedi 3 mars.

Pendant l'après-midi du 3 mars, le Père Gendron, S.J., décore la patinoire des couleurs du Collège tandis que le Père Cimon y installe un haut-parleur. Les plus petits, étonnés, les entourent et se demandent si l'on doit radiodiffuser la partie de gouret au poste CKY. Les Universitaires, raisonnables comme toujours, se rendent au Minto pour l'entraînement militaire.

Le soir tout est prêt! Aussitôt après la prière à la chapelle, les élèves s'empressent autour de la patinoire où déjà Junioristes, parents et amis les attendent.

Aux accords de la musique, nos Bantams et ceux de l'Ecole Provencher filent sur la glace. Le tournoi est commencé. Déjà, des applaudissements. F. Vincent et R. Couture ont compté chacun leur point. Notre gardien, Eugène Hébert, ne laissa rien passer. Cette joute se termina donc en faveur des Collégiens: 2 à 0.

La pièce de résistance du festival fut la partie mettant aux prises l'équipe du Collège St-Paul contre notre équipe.

Les joueurs se tiennent droit sur les deux lignes bleues pendant que le haut-parleur lance à tout St-Boniface les échos de notre beau chant national.

Le R.P. Recteur met la rondelle au jeu. La partie s'annonce intéressante. Les deux équipes paraissent d'égale force. St-Paul compte le premier point, à la suite d'une mêlée devant les buts.

M. Désaulniers sur une passe de B. Bélanger égalise peu après les points.

La deuxième période se termine au compte de 3 à 2 en notre faveur. H. Landry (G. Lavergne), et G. Lavergne (H. Landry) avaient compté ces deux points supplémentaires.

La troisième période fut plus âprement discutée. Tandis que St-Paul faisait tout son possible pour égaliser les points, nos joueurs, encouragés par un succès, semblaient ne plus connaître de limites à leurs activités. Trois punitions durant cette seule période. Même notre Henri Lemoine se permit de frapper un peu trop rudement, au dire de l'arbitre. Entre-temps St-Paul élevait son total à 3, tandis que le Collège montait à 5.

Ces quatre derniers points furents comptés par M. Désaulniers (Tessier-Bélanger), B. Bélanger (A. Tessier), A. Tessier (B. Bélanger) et H. Landry (R. Bélanger).

Nous avions aussi le bonheur d'avoir au programme un numéro fort intéressant, de patinage de fantaisie. M. Frank Fellers, champion junior du patinage de fantaisie au Canada, en 1945, nous donna une élégante démonstration de son agilité sur patin. Le numéro de M. Fellers et la grande joute de hockey furent, sans contredit, les numéros les plus intéressants de notre festival, bien que toute la soirée fut une réussite.

Entre les périodes des deux parties de gouret, le Père Bourassa, S.J., dirigea les courses en vitesse et les courses à relais. Voici les gagnants des courses en vitesse: Grands, Gérard Gagné, (Belles-Lettres): Moyens, Robert Lafrenière, (Eléments latins "B"); Petits, Louis Lafrenière, (Eléments français); Pygmées, Guy Bérubé, (Eléments latins "B").

Courses à relais: Grands, Versification — Alain Jubinville, cap., André Catellier, Marcel Préfontaine, Jules Lambert.

Moyens, Eléments "B" — Robert Lafrenière, cap., Lionel Carrière, Claude Bernier, Etienne Gaboury.

Petits, Eléments "A" — Aimé Graveline, cap., Raymond Couture, Gabriel Boucher, Claude Robert.

Pygmées "A" — Marc Pelletier, cap., Lucien Guénette, Gérard Beaudry, André Bazin.

Jean LAGASSE, secrétaire de la Récréation.

Concert-concours à St-Boniface

A mesure que le temps avance les principaux points de notre concert-concours se précisent.

M. Joseph-Victor Laderoute sera des nôtres. Il donnera le 8 mai au soir un concert sous nos auspices, à Winnipeg où l'on peut trouver une salle convenable. Comme nous l'avons dit la finaliste soprano chantera avec M. Laderoute dans "Roméo et Juliette" (deuxième acte). Cette partie sera exécutée avec costumes.

Voici donc les grandes lignes des trois soirées:

Mardi 1er mai

1. La fin du Vieux Chantre. Poème-musical par M. Marius Benoist. Tableau, etc., orchestre et solistes.
2. Concurrents: (Quatre ou cinq concurrents, choisis lors d'une séance antécédente).
3. Roméo et Juliette—deuxième acte—scène du balcon— (les concurrents pourront se costumer, s'ils le veulent)

Jeudi 3 mai

Même programme que le 2 mai excepté que les chanteurs ne sont pas les mêmes, pour la partie réservée aux concurrents.

Jeudi 8 mai

A Winnipeg—avec le concours de M. Laderoute.

1. Ouverture—Extrait du "Chevalier de la Rose" de Strauss. Cercle Musical Lavallée.
2. Concurrents primés.
3. Récital de M. Laderoute.
4. Roméo et Juliette—deuxième acte—scène du balcon—Juliette, concurrente primée; Roméo, M. Joseph-Victor Laderoute.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Société d'Enseignement Postscolaire, 140, avenue Provencher. Téléphone 201 137.

L'officier d'aviation R. Gauthier décoré

On annonce des quartiers généraux de l'aviation canadienne à Ottawa que l'officier d'aviation Raymond Gauthier, autrefois de Lorette, Man., vient de recevoir la "Distinguished Flying Cross". La citation dit que cette décoration fut accordée à l'aviateur Gauthier pour le courage et la fidélité dont il a fait preuve dans ses attaques contre l'ennemi.

M. Adolphe Chaput est décédé

L'un des pionniers de notre ville est décédé le dimanche 4 mars, en la personne de M. Adolphe Chaput. Il était âgé de 64 ans.

Le défunt naquit à Namur, Belgique, en 1881 et vint au Canada en 1905. Il s'établit à St-Boniface, où il fut employé à l'hôpital pendant plusieurs années.

M. Chaput laisse dans le deuil, son épouse, née Marie Scabers; 3 fils: Georges, Joseph et Lucien, de St-Boniface; 5 filles: Gabrielle, Rose (Mme Norbert Decloux), Hélène, Alice (Mme Marcel Drewé) et Eveline.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 7 mars, à 9 h. 30. M. l'abbé E. Lavoie, curé de la cathédrale, chanta le service.

Les porteurs furent: MM. Victor Decloux, Léo Dewé, Joseph St-Hilaire, Désiré Ledoyen, Emile Poirier et Louis Boux.

Le ministre de l'[illegible] tionale a fait un voyage d'inspection dans le Midi de la France. Il a notamment visité: Marseille, Nice, Nîmes et Toulon. Malgré le zèle des ingénieurs et des ouvriers, les ports se remettent lentement en état. La situation alimentaire s'est améliorée à Marseille. [illegible]

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Aubigny

Le dimanche 25 février avait lieu à la salle paroissiale d'Aubigny le Festival paroissal de la Bonne Chanson. Ce concours entre l'école Provencher du village et l'école Bourret allait décider quel groupe d'élèves se rendrait à Saint-Norbert. Le programme suivant fut exécuté:

1. Venez garçons et filles.
2. Mes Premières Bottes— déclamation. (Grades I, II et III du village)
3. Le Petit Cordonnier—chant. Le Petit Navire. (Grades I, III et IV de Bourret)
4. La Prière en Famille—chant. En passant par la Lorraine. (Grades V, VI, VII et VIII du village)
5. Canadiens-Français— déclamation. (Georges Lavack, du village)
6. O Canada.

Les heureux gagnants furent les grades V, VI, VII et VIII du village. Ils se rendront à St-Norbert le 11 mars, pour concourir avec les écoles environnantes dans le Festival de la Bonne Chanson.

• • •

Le bac d'Aubigny qui était submergé dans la rivière Rouge depuis le 31 octobre dernier, fut retiré de l'eau mercredi passé, le 28 février. Dû à l'habileté et à la patience de MM. Ulysse St-Jacques et Charles-Auguste Mousseau, le bac sera sous peu au service de notre population.

Tableau d'honneur à l'école Bourret

Grade IV, Raymond Robert, Norbert Hébert; grade III, Léo Chartier, Maurice Hébert; grade I, Amande Robert, Yvette Hébert; Cours préparatoire, Paul Robert.

Baptême

Le 15 février, Joseph-Rénald-Benoit, fils de Pierre Pelland et d'Eléonore Berthelette. Parrain et marraine, M. et Mme Noël Chartier.

Sainte-Anne-des-Chênes

Noces d'argent

Le dimanche matin 25 février une messe d'action de grâces fut célébrée à l'occasion du 25ème anniversaire de mariage de M. et Mme Olivier Tétreault. Plusieurs amis et parents y assistèrent.

Quelques jours auparavant, une veillée-surprise avait été organisée par des parents, à la résidence de M. et Mme Aurèle Duguay, rue Deschambault, St-Boniface.

Plus d'une soixantaine de parents, ainsi que leurs quatorze enfants étaient réunis pour offrir aux jubilaires leurs meilleurs voeux et célébrer ensemble cet heureux événement.

Mme Léo Boucher présenta un corsage à Mme Tétreault.

Pour exprimer les sentiments d'affection et d'estime que tous leur témoignent, une adresse leur fut lue par une de leur fille, Irène, et un joli service de coutellerie leur fut présenté.

C'est avec émotion que M. Tétreault remercia ses enfants et tous ses parents.

Durant la soirée bon nombre d'invités firent entendre plusieurs chansons et morceaux de violon et guitare; M. A. Duguay, exécuta une chanson qu'il avait lui-même composée pour la circonstance.

Ile-de-Chênes

Tableau d'honneur à l'école Ile-de-Chênes

Grade VIII—Simone Trudeau, Raymond Trudeau.

Grade VII — Juliette Trudeau, M.-A. Hogue.

Grade VI — Stanislas Baleya (anglais), Roméo Lacroix (français), Hélène Hogue, Aline Hogue, Henrietta Baleya.

Grade V—Aline Trudeau.

Grade III — Raymond Hogue, Claire Hogue.

Grade II—Jeannette Brûlé.

Grade IA—Irma Trudeau, Dolorès Beauchemin.

Grade IB — Arthur Trudeau, Eugène Hogue, Laurent Brûlé.

N.D.L.R.—En raison de l'abondance des matières il nous a fallu remettre à la semaine prochaine la publication des chroniques qui nous sont arrivées mercredi après-midi.

St-François-Xavier

Nous avons appris avec regret que le soldat Adélard Houle, en service outre-mer, fut grièvement blessé et dut subir l'amputation de la jambe droite.

Selon une communication officielle, son état précaire causa d'abord de vives appréhensions, mais heureusement les dernières nouvelles sont plus rassurantes.

Le soldat Adélard Houle

Adélard Houle s'enrôla au mois de janvier 1940 et fut envoyé outre-mer en déc. 1944. Il n'était exposé aux dangers du front que depuis quelques jours, quand il fut frappé par un éclat d'obus.

Nos sympathies, notre admiration et nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement à notre vaillant soldat que nous espérons revoir au milieu de nous.

Concours

Environ 22 élèves de l'école élémentaire prendront part au concours éliminatoire de chant, diction et musique qui se tiendra à St-Eustache le 11 courant.

Saint-Lazare

Baptêmes

Le dimanche 4 mars, M. le Curé baptisait:

Marie-Lucienne-Pauline, fille de M. Léon Dupont et de Lorette Perreault. Parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Perreault, de Ste-Marthe, Sask.

Joseph-Henri-Damien, fils de M. Fabien Perreault et de Lorette Chartier. Parrain, M. Léo-Paul Chartier; marraine, Mlle Noëlla Perreault, de Ste-Marthe, Sask.

Marie-Jeanne-Alice, fille de M. Arthur Fenez et de Marie Huberdeau. Parrain, M. Louis Huberdeau; marraine, Mlle Jeanne Fenez, de Ste-Agathe.

Décès

Le 26 février dernier est décédé à l'hôpital de Russell, des suites d'une opération, M. Joseph Fleury, époux de Florence Leclerc, âgé de 42 ans. Il laisse dans le deuil son épouse et 8 enfants. Le service eut lieu le jeudi 1er mars.

Cà-et-là

Dimanche soir le 4 mars eut lieu à la salle paroissiale des vues animées au profit de l'église. Cette soirée rapporta un bon montant.

• • •

M. Bush a acheté le restaurant qui était autrefois tenu par Mlle Blanche Comeault.

• • •

Mlle Verna Phillips a passé la fin de la semaine chez son parrain et sa marraine, M. et Mme Antonio Deschambeault.

• • •

M. et Mme Donald Bulgers sont revenus de Gravelbourg où ils ont passé quelques semaines en promenade.

• • •

En Hollande libérée, le taux de la mortalité infantile a doublé depuis quelques semaines. Ce fait est dû au manque de nourriture et surtout de lait.

Association d'Education du Manitoba

Concours de français

Inscrits précédemment: 34 écoles; 1,753 élèves.

	élèves
St-Jean-Baptiste, Ouest	10
St-Adolphe, couvent	82
Otterburne, St-Viateur Est	10
La Broquerie, St-Roch	13
La Broquerie, St-Alexandre	13
La Broquerie, St-Denis	5
Somerset, Richard	49
St-Jean-Baptiste, Youville	6
St-Jean-Baptiste, Nord	5
Ste-Elisabeth, St-Martin	11
Bruxelles, couvent	34
Otterburne, Maison St-Joseph	80
Laurier, Champlain	7
St-Jean-Baptiste, couvent	97
Mariapolis, couvent	18
St-Jean-Baptiste, Est	15
St-Malo, Frontenac	4
Haywood, couvent	20
Laurier, Pennarun	14
Elie, couvent	60
54 écoles	2,306

AVIS IMPORTANT

Festival de la Bonne Chanson

Semi-finales: le 11 mars.

Nous prions les curés paroissiaux de nous faire parvenir immédiatement après le 11 mars le résultat du concours régional afin que nous puissions préparer l'horaire de la journée du 5 avril. Nous avertirons alors chaque cercle où il y a un groupe gagnant, de l'heure de la journée où il doit se présenter. Vous voyez qu'il est de toute nécessité que vous nous envoyiez le résultat dès le 12.

Saint-Eustache

Outre-mer

Plusieurs soldats de St-Eustache sont récemment arrivés d'outre-mer. Ce sont: le soldat Lionel Beaudin, fils de M. et Mme Adélard Beaudin; le soldat Napoléon Bernardin, fils de M. et Mme Henry Bernardin; le soldat Cyrille Sénécal, époux de Marie-Ange Allarie.

Visiteurs

L'ex-soldat André Beck, de Hodgson, Man., blessé à la grande bataille de Falaise et dernièrement démobilisé de l'armée canadienne, était de passage chez des parents, la semaine dernière.

• • •

Le soldat Louis Gervais, neveu de Mme John Halpin, et de MM. Arthur et Albert Gervais, était dernièrement en visite à St-Eustache.

Baptêmes

Le 22 février à l'hôpital de la Miséricorde fut baptisée Marie-Cécile-Louise, fille de M. et Mme Robert Girard. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Zoël Hébert, oncle et tante de l'enfant.

Le 26 février, M. et Mme Armand Rivard faisaient baptiser une fille, Marie-Priscille-Patricia-Laura. M. et Mme Hilaire Lachance, oncle et tante de l'enfant, furent parrain et marraine.

• • •

Mme Urbain Forcier est de retour de l'hôpital de St-Boniface, où elle a dû subir une opération.

Récital de chant et déclamation

Le dimanche 4 mars, avait lieu en notre salle paroissiale le concours de chants et de déclamations en groupe, organisé par l'Association d'Education. Le groupe des grades IV et V de l'école St-Eustache fut vainqueur dans la section déclamation; le groupe VI, VII et VIII de l'école St-Eustache reçut le plus haut pourcentage pour le chant. Nos juges paroissiaux étaient: Mlle V. Allard, M. Alfred Hamelin et M. l'abbé Gervais.

VISITE PROCHAINE D'UN JOURNALISTE ANGLAIS

LONDRES—Alan Robbins, chef du service des nouvelles du **Times** de Londres, ira prochainement au Canada pour y prononcer des causeries sous les auspices conjointes du ministère britannique de l'Information et de la Commission canadienne de l'Information en temps de guerre, a-t-on annoncé.

PRISONNIER



Le sergent Georges-V. Binne, fils de M. et Mme Alfred Binne, de St-Claude, Man., qui avait été porté disparu au mois de janvier, est maintenant déclaré prisonnier de guerre. Le sergent Binne s'est enrôlé en 1942 et fit son entraînement à Brandon, Yorkton, Vancouver, St-Thomas et Souris.

Saint-Adolphe

Baptêmes

1er février — Georgette, enfant de Louis Legal et d'Edmée Gosselin. Parrain et marraine, M. et Mme Germain Gosselin, oncle et tante de l'enfant.

11 février — Raymond, enfant de Norman Kosman et de Thérèse Lagassé. Parrain et marraine, M. et Mme Alex. Kosman, grands-parents de l'enfant.

18 février — Yvette, enfant d'Urbain Perron et de Rose-Marie Marcoux. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Marcoux, grands-parents de l'enfant.

• • •

Les 15 et 16 février, M. l'abbé Blais, inspecteur d'écoles, visitait les classes de la paroisse. Il s'est montré satisfait du travail accompli durant l'année.

• • •

Un cercle de l'Union Catholique des Fermières a été fondé dans la paroisse. Le comité se compose comme suit: présidente, Mme T. Trudeau; vice-présidente, Mme E. Perron; secrétaire, Mme A. Bichon; directrices, Mme J. Legal et Mme I. Leclaire.

Les membres du cercle, au nombre d'une trentaine, suivent actuellement un cours de soins aux malades à domicile donné par Mme F. Barile. A la fin du cours, un certificat de la Société Canadienne de la Croix-Rouge sera décerné à chaque candidate.

DE RETOUR



Le sergent d'état-major R.-C. Roy, frère de Mme J.-A. Painchaud, de St-Vital, Man., qui a servi deux ans outre-mer, reviendra au Canada prochainement en qualité d'instructeur. Au mois de juillet 1944, il gradua à la suite d'un cours spécial qu'il suivit pendant plusieurs mois. Il prit part à l'invasion de la France avec la "British Liberation Army" en qualité d'expéditeur de trains.

Saint-Laurent

Tableau d'honneur

Grades IX et X—Robert Connelly, 77; Irène Coutu, 73.

Grades VII et VIII—Jeannette Guiboche, 85; Louis Colliou, 81.

Grade VI — Laurette Chartrand, 86; Yolande Combot, 83.

Grade V—Olga Blais, 69; Nora Gaudry, 66.

Grade IV—Lorraine Devlin, 82; Joseph Bruce, 80.

Grade III — Yvonne Gaudry, 74; Lilliane Turcotte, 71.

Les étudiants c.-f. aident la France

QUEBEC — Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, s'est déclaré très satisfait du geste de charité chrétienne et d'humanité que vient de poser la Fédération canadienne des universitaires catholiques, affiliée à Pax Romana, en remettant à l'archevêque de Québec un chèque de $7,000 destiné aux étudiants français victimes de la guerre.

En effet, la F.C.U.C., par sa commission de secours aux étudiants victimes de la guerre, présidée par Me Daniel Johnston, avocat, de Montréal, a voulu collaborer à l'oeuvre de secours qu'assure Pax Romana, la grande union de tous les étudiants catholiques du monde. C'est d'ailleurs Pax Romana qui représente les catholiques au sein de l'organisme international qui dirige les secours aux étudiants et qui comprend des associations d'étudiants neutres et protestants.

L'AVIATION ET LA PAIX FUTURE

LONDRES—Le premier ministre Churchill a laissé entendre à la Chambre des Communes, que la puissance aérienne alliée jouera un rôle de premier plan dans le maintien de la paix future. M. Churchill a aussi déclaré que l'on se souviendrait des bombes-robots au moment où les termes de l'armistice seront jetés pour l'Allemagne.

La Broquerie

Le dimanche 4 mars les élèves du couvent et des écoles éloignées invitaient toute la paroisse à une soirée-concours de la "Bonne Chanson" et de récitation.

Le comité local de l'A.E.C.F.M. avait nommé trois juges: M. le curé Léon Roy, MM. Alfred Choiselat et L.-J. Granger.

Malgré la froide température une grande assistance remplissait notre salle.

Le concours se divisait en deux parties: l'élimination du centre et des écoles rurales.

Le résultat fut le suivant:

Chant: centre — classe supérieure; écoles rurales — St-Roch.

Récitation: centre — classe supérieure; écoles rurales — St-Joseph.

Tous ceux qui assistaient à cette soirée furent grandement enchantés. L'ensemble, les gestes et la prononciation étaient parfaits.

Ce succès, cependant, est dû aux Révérendes Soeurs qui ont préparé le programme et le théâtre, comme aussi aux élèves qui ont pris part à ce festival.

Nous remercions aussi les maîtres et maîtresses pour avoir si généreusement répondu à l'appel, malgré le froid et la distance.

Merci enfin à tous ceux qui ont prêté leur concours pour le succès de la soirée.

Argyle

Décès

M. Georges Grandmont, d'Argyle, Man., âgé de 66 ans, est décédé à l'hôpital de St-Boniface le 26 février.

Le service et les funérailles eurent lieu à Argyle.

Survivent au défunt, son épouse (Rosalie Lange), 3 filles, Mme Marcel Raffard (Yvonne), de Argyle, Cécile et Florence, à la maison; 5 garçons: Léon, de Argyle, Emilien et Raymond, dans l'armée outre-mer, François et Laurent, à la maison; aussi 2 petits-enfants. Il laisse aussi 3 frères: Joseph, de St-Norbert, Henri, de Winnipeg, et Ferdinand, de Montréal. 2 soeurs: Mmes O. Proulx et F. Beausoleil, de Montréal; une belle-soeur, Mme Alfred Grandmont, de St-Boniface.

Remerciements

La famille Grandmont remercie bien cordialement tous ceux qui lui ont aidé à traverser cette rude épreuve.

Lorette

Tableau d'honneur

Grade XII—Hermance Desrosiers, Helen Manzie. Grade XI—Gabrielle Poirier, Madeleine Jeanson, Thérèse Fiola, Simone Trudeau. Grade X — Florence Desorcy, Béatrice Audette, Doris Dupuis, Thérèse Richard, Rita Jeanson. Grade IX—Adèle Cournoyer, Edward Dawson, Christine Decaire. Grade VIII—Reine Therrien, Claire Marcoux, Irène Vouriot, Marie-Louise Carrière, Kenneth Curle. Grade VI—Phyllis Gauthier, Jeannie Funk, Thérèse Dugas, Alice Jeanson, James Lagimodière. Grade V—Carmelle Therrien, Anna Dugas. Grade IV — Lucille Marcoux, Georgette Dansereau, Eveline Simard, Claude Marcoux, Gilles Harpin. Grade III—Colette Dansereau, Germain Jeanson, Edward Weibe. Grade II—Benoît Brunelle, Marie Brunelle, Marie-Anne Carrière. Grade I—Melvin Metzner, Raymond Ferland, Anne-Marie Vouriot. Commençants — Edward Grossman, Fabien Desmarais, René Marcoux, Denise Dansereau.

DESASTRE AERIEN EN VIRGINIE: 17 MORTS

CEDAR SPRINGS, Virginie—Dix-sept personnes ont perdu la vie et cinq autres ont été blessées lorsqu'un aérobus des American Airlines parti de New-York à destination de Los Angeles s'est écrasé dans les montagnes Bleues près de ce village du sud-ouest de la Virginie, ces jours derniers.

Le Conseil des ministres a adopté diverses ordonnances visant: la réorganisation des services ministériels et des Ecoles Supérieures d'Instituteurs; l'application des pensions militaires aux F.F.I. et aux membres de la Résistance; une amnistie accordée à certains délits commis sous l'occupation. Il a été fortement question du relèvement des tarifs postaux mais, aucune décision n'a été prise. Au début de la séance, le Conseil s'est longuement occupé des décisions de la conférence de Yalta.

ENVOYE A VARSOVIE

MOSCOU—M. Roger Garreau-Dombasle, chargé d'affaires de France Combattante à Moscou depuis 1941, vient d'être nommé représentant du gouvernement français auprès du gouvernement polonais de Varsovie. Il deviendrait ambassadeur à la reconnaissance du gouvernement provisoire.

Cours de grain fourni par James Richardson & Sons Ltd.
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg
Téléphone 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur.
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 26 fév.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49, Fourrage No 3 47, Sur voie net 51½.

Le mardi 27 fév.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49, Fourrage No 3 47, Sur voie net 51½.

Le mercredi 28 fév.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49, Fourrage No 3 47, Sur voie net 51½.

Le jeudi 1er mars—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49, Fourrage No 3 47, Sur voie net 51½.

Le vendredi 2 mars—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49, Fourrage No 3 47, Sur voie net 51½.

Le samedi 3 mars—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49, Fourrage No 3 47, Sur voie net 51½.

ORGE

Le lundi 26 fév.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le mardi 27 fév.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le mercredi 28 fév. — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le jeudi 1er mars—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le vendredi 2 mars — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le samedi 3 mars — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

SEIGLE

Le lundi 26 fév. — C.W. No 2 126, C.W. No 3 121, C.W. 2 rej. 103, C.W. No 4 108, Ergot 101, Sur voie net 126¼.

Le mardi 27 fév.—C.W. No 2 126½, C.W. No 3 121½, C.W. 2 rej. 103½, C.W. No 4 108½, Ergot 101½, Sur voie net 126⅞.

Le mercredi 28 fév.—C.W. No 2 127⅞, C.W. No 3 122⅞, C.W. 2 rej. 104¾, C.W. No 4 109¾, Ergot 102¾, Sur voie net 128⅛.

Le jeudi 1er mars—C.W. No 2 129, C.W. No 3 124, C.W. 2 rej. 105⅞, C.W. No 4 110⅞, Ergot 103⅞, Sur voie net 129¼.

Le vendredi 2 mars—C.W. No 2 130½, C.W. No 3 125½, C.W. 2 rej. 107¾, C.W. No 4 112⅜, Ergot 105⅜, Sur voie net 130¾.

Le samedi 3 mars—C.W. No 2 131½, C.W. No 3 126½, C.W. 2 rej. 108⅜, C.W. No 4 113⅜, Ergot 106⅜, Sur voie net 131⅞.

OPTIONS—WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 26 fév.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.

Le mardi 27 fév.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.

Le mercredi 28 fév.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.

Le jeudi 1er mars—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.

Le vendredi 2 mars—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.

Le samedi 3 mars—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.

ORGE

Le lundi 26 fév.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.

Le mardi 27 fév.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.

Le mercredi 28 fév.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.

Le jeudi 1er mars—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.

Le vendredi 2 mars—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.

Le samedi 3 mars—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.

SEIGLE

Le lundi 26 fév.—Oct. 128, Déc. 123, Mai 123⅜.

Le mardi 27 fév.—Oct. 128½, Déc. 123⅛, Mai 113¼.

Le mercredi 28 fév.—Oct. 129¾, Déc. 124½, Mai 113¾.

Le jeudi 1er mars—Oct. 130⅞, Déc. 125½, Mai 114⅝.

Le vendredi 2 mars—Oct. 132⅜, Déc. 126¾, Mai 115⅝.

Le samedi 3 mars—Oct. 133⅜, Déc. 127⅞, Mai 115⅞.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saskatoon

Malgré la température souvent inclémente, nous continuons à avoir chaque dimanche une belle assistance à nos offices. Mais la campagne pour le recrutement des nôtres continue quand même. Les nouveaux venus en ville sont repérés et on tâche de les intéresser à notre église dès leur arrivée. Mais on ne réussit pas toujours: il y a des aristocrates qui trouvent notre "set up" trop humble, d'autres appartiennent à la classe des indifférents. Les objections qu'on nous fait sont toujours les mêmes: le ton seulement varie. Tout de même le résultat est encourageant et on gagne tranquillement du terrain.

• • •

Le premier et le troisième dimanche de chaque mois nous avons nos soirées paroissiales, pendant les saisons d'automne et d'hiver. L'entrain et la gaieté y règnent, et ces contacts contribuent beaucoup à former un esprit paroissial de bon aloi.

• • •

Depuis dix ans notre paroisse a son journal mensuel: "Le Bulletin Paroissial". Cette année notre périodique entre dans la classe de luxe. Imprimé sur grand format, sa rotogravure d'art force l'admiration des critiques les plus difficiles. Ses articles sont de haute facture et très variés, touchant tous les sujets de brûlante actualité. Il est distribué gratuitement à tous les catholiques de langue française de la ville. Instructif et édifiant, il devrait plus que jamais intéresser quiconque a quelque peu de curiosité intellectuelle.

Petites nouvelles

Saskatoon a perdu l'un des membres les plus populaires de son clergé dans la personne du R.P. McGahay, du collège universitaire St. Thomas More. Sa santé ne lui permettant plus de continuer ses activités, il est retourné à Toronto. Les jeunes en particulier regretteront cet animateur qui avait le secret de mettre de l'entrain partout où il se trouvait.

Prud'homme

Mme Emile Préfontaine est en voyage à Vancouver, C.-B.

Mme Ernest Marcotte est en promenade à Hoey, chez sa fille, Lucille, institutrice.

M. Louis Blanchette, de Jack Fish, a passé quelques jours chez M. et Mme W. Marineau.

Mme Moïse Marcotte, est en visite chez sa fille, Mme Charles Marcotte.

Le 20 février un groupe d'amis se réunissaient à l'hôtel à l'occasion du départ de M. et Mme W. Sklar.

Mgr Bourdel est revenu de l'hôpital Saint-Paul de Saskatoon.

Le 22 février avait lieu la première réunion annuelle de notre "Caisse Populaire". M. J.-B. Blain, secrétaire, donna le rapport financier. M. E. St-Arnaud fit un intéressant discours sur les "Caisses Populaires" et M. R. Beaulac du "Pool", nous montra des vues prises dans nos centres canadiens. Il y eut ensuite élections des trois nouveaux membres. Les différents comités se composent de:

Directeurs: MM. Sarto Lepage, Eddy Lafrenière, Eugène Forgues, Joe Vitzko et de D. Chilliak, nouveau membre.

Comité de crédit: MM. Sam Udin, Aimé Loiselle et Simplice Bandet, réélu.

Comité de surveillance: MM. E. St-Arnaud, Mike Sherle et François Normand, nouveau membre.

M. J.-B. Blain a été réélu secrétaire-trésorier.

Le dimanche 25 février, avait lieu notre deuxième soirée au profit de l'église. Elle rapporta la somme de $325.00. Le programme consistait de bingo, pêche pour les enfants, vente de paniers, chant et musique. Les gagnantes des plus beaux paniers furent Mlles Thérèse Bandet et Annette Grimard. Cette soirée avait été organisée par Mmes Fernand Henriet, Léon Hoscheit, Bob Guilmette et Irène Mills.

Cantal

Décès

Le samedi 24 février la paroisse déplorait la perte de Mme Olivier Germain, décédée à l'âge de 90 ans et 10 mois. Cette dernière se rendit à l'hospice Jeanne d'Arc à St-Hubert le 1er janvier pour y passer l'hiver, mais la mort l'a ravie aux siens.

Sa sépulture eut lieu au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis. La défunte laisse pour la pleurer, deux fils, Louis et Philippe; trois filles, Rose (Mme Ed. Laurent), Elmire (Mme Emery Donais), Césarie (Mme Pierre Carrier), et plusieurs petits-enfants jusqu'à la quatrième génération. Son époux la précéda dans la tombe en 1923.

Les paroissiens de Cantal présentent à la famille en deuil, leurs meilleures condoléances.

Malade

Mme Louis Germain, de Cantal, est revenue le 2 février, de l'hôpital St-Joseph d'Estevan, après 15 jours de traitement. Son fils, Hervé, et Marie-Rose Landry ont dû subir l'opération d'urgence pour l'appendicite.

Mme Ed. Laurent est détenue à sa chambre pour maladie assez sérieuse; son état semble s'être amélioré ces derniers jours.

Ca-et-là

M. Jean Gauthier a vendu sa ferme à M. Amédée Emond. Il doit aller résider à Saint-Boniface au mois d'avril.

M. Alcide Boutin est allé à Assiniboia avec ses cousines, Mmes Ath. Boutin, Léo Lemieux. Leur tante, Mme J. Audet, âgée de 82 ans, est gravement malade.

Dumas

Le 28 mars a été enterré dans le cimetière de Dumas le jeune Adrien-Jacques, âgé de 15 ans, fils de M. et Mme Robert Zébière. Comme c'était un cas de diphtérie, par mesure de prudence les écoles, salles, églises sont fermées pour une quinzaine de jours. Le jeune Zébière était enfant de choeur, se distinguait par sa bonne tenue et ses belles manières. Son service aura lieu plus tard et sera annoncé. Nos sympathies à la famille pour la perte de leur fils aîné.

Mme R. Bessette est revenue de l'hôpital de Saint-Boniface à la suite d'une opération.

Ernest Filteau est sorti de l'hôpital. Il est en bonne voie de guérison.

Mme Henri Deschamps est aussi à Saint-Boniface et doit subir une opération.

Le soldat Jean Charles est venu passer quelques jours dans sa famille.

Donat Lamontagne et Lucien Beauchesne sont revenus du Nord où ils ont fait chantier.

Le R. P. Sauner, de Windthorst, est venu rendre visite à M. le curé dernièrement.

Baptême

Une fille baptisée sous les noms de Florence-Marie-Ida, enfant de M. et Mme Donat Lamontagne. Parrain et marraine, Arthur Lamontagne et Mme Ida Brown, représentés par A. Lamontagne et Bella Beauchesne.

Cutknife

Notre soirée de bingo, tenue le 12 février, a été un succès. Pendant la soirée on profita pour présenter une bourse bien garnie au caporal Joseph Dupuis, de retour d'outre-mer.

• • •

M. et Mme Roy Dion sont de retour d'un voyage d'une semaine à Calgary et à Banff.

• • •

Le soldat Casmier Syntak est mort outre-mer le 11 février après avoir été blessé au combat. S'étant enrôlé en 1940, il se rendit outre-mer en 1941. Il fit du service en France, en Belgique et en Hollande. Un service fut chanté pour lui dans notre église, le 19 février. Il laisse dans le deuil son père, son frère, de Cut Knife, et un autre frère en service en Italie.

En visite chez Mme A. Dupuis, M. et Mme Alphonse Goule, de Minneapolis.

• • •

Le soldat Léon Pilon, de Shilo Camp, Man., est arrivé chez ses parents pour un congé de deux semaines.

• • •

Le sergent Joseph Knoke, mitrailleur dans l'aviation, est officiellement présumé mort. Il était âgé de 20 ans. Il habitait Cut Knife depuis 1933. Sa famille demeure à Unity, Sask., depuis deux ans.

Domremy

Çà et là

A l'assemblée annuelle de la paroisse, M. Jean-Marie Boutin a été élu nouveau syndic pour un terme de cinq ans, remplaçant M. Jules Georget. Nos félicitations!

• • •

Le concours de "Bonspiel" qui dura une semaine fut très intéressant pour jeunes et vieux du village et du district, qui aiment le "curling". Les prix ont été décernés aux équipes suivantes: MM. Ernest Georget, P. Rindal, L. Préfontaine, J. Jenzen, André Baribeau, P. Kuppenbender, M. Loedun, L. Mareschal et J.-O. Brodeur.

• • •

M. Napoléon Brodeur est de retour d'Edmonton où il a été sous les soins des médecins. Egalement M. Louis Parent est de retour chez lui de l'hôpital de Prince-Albert.

• • •

Nous sommes heureux d'annoncer la naissance d'une nouvelle fille chez M. et Mme Alexandre Georget.

Mort de Mme A. Godin

Le dimanche 25 dernier s'éteignait dans le Seigneur, Mme Achille Godin, une autre vieille pionnière de Domrémy. Par cette mort, la paroisse perd une bonne paroissienne et une excellente chrétienne qui a su supporter avec courage et patience les épreuves d'une longue maladie qui la minait depuis huit ans. La visite du prêtre et la réception fréquente de la sainte communion lui étaient sa plus grande consolation. Mme Godin (née Emilie Cassette) naquit à St-Prospère, P.Q., le 14 décembre 1860, et la famille habitait la Saskatchewan depuis 1893, d'abord à Duck Lake, et ensuite à Domrémy. A part son époux, M. Achille Godin, elle laisse dans le deuil, quatre garçons: MM. Bruno, Charles, Hermas et Télesphore Godin; deux filles: Mme Brewster, de Prince-Albert, Mme Lavigne, de Fenton, Sask. Un beau-frère: M. Fridolin Abel, de Domrémy, aussi plusieurs petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le 28 février au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis des paroisses environnantes, surtout de Hoey.

M. Alphonse Vallée portait la croix de deuil.

Les porteurs étaient: MM. J.-A. Blondeau, Gédéon Rompré, Victor Abel, Evangéliste Abel, Wilfrid Pelletier et Ernest Abel.

La famille Godin remercie les paroissiens et tous ceux qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion de son deuil.

Saint-Brieux

Baptême

Norman-Joseph Fagnon, fils de Jean Fagnon et de Marie Assié, fut baptisé le 28 janvier. Parrain et marraine, Rémi Assié et Marie Fagnon.

• • •

Nous sommes heureux d'apprendre qu'Alexis Gallais, en France depuis 1939, est toujours en bonne santé et espère rentrer au Canada sous peu.

Une récente enquête sur la situation du vêtement en Hollande a révélé que le tiers des écoliers de ce pays ne peut se procurer de vêtements.

N.D.L.R.—En raison de l'abondance des matières il nous a fallu remettre à la semaine prochaine la publication des chroniques qui nous sont arrivées mercredi après-midi.

Albertville

M. Thomas Trudel est allé à Saskatoon et Dundurn, Sask. pour affaires, la semaine dernière.

• • •

M. Lucien Brassard est allé passer son examen médical pour l'armée, à Régina, en fin de semaine.

• • •

M. Rosaire Piché, employé à Le Pas, Man., depuis l'automne dernier, est de retour sur sa ferme à Albertville.

• • •

Le soldat Edouard Brassard, de Kamloops, C.B., est en vacance dans sa famille pour deux semaines, après quoi il retournera dans le Nouveau-Brunswick, où il sera stationné.

• • •

M. J. Lépine, de Marcelin, Sask. était de passage à Albertville, dernièrement.

• • •

M. R. Larocque, de Lebret, Sask., était en visite chez son frère, Anthony Larocque, dimanche dernier.

• • •

Mlle Béatrice Gagnon, de Duck Lake, Sask., étaient en promenade, en fin de semaine, chez sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Armand Gobeil.

• • •

La Rév. Sr Irène, supérieure du couvent, est de retour parmi nous après un court séjour à l'hôpital de la Ste-Famille à Prince-Albert.

• • •

M. Théode Lambert est de retour à Albertville après un court séjour à l'hôpital.

• • •

M. Emile Perreault est allé en promenade à St-Denis et Vonda, Sask., chez des amis, en fin de semaine.

• • •

M. Anthony Larocque et sa famille nous ont quittés pour aller demeurer à Hoey; M. Larocque sera propriétaire d'un hôtel, ainsi qu'agent pour la compagnie Massey-Harris.

• • •

Mlle Rita Lavoie, employée à Régina depuis un an, est revenue en repos dans sa famille, pour quelques temps.

Montmartre

A l'occasion de leur 30ème anniversaire de mariage, le 16 février, M. et Mme Ph. Perron furent l'objet d'une surprise, lorsqu'un groupe de parents et d'amis envahirent la maison et passèrent avec eux une très agréable soirée. Une adresse fut lue par M. A.-T. Breton, et plusieurs allocutions furent prononcées. On présenta ensuite à M. et Mme Perron une jolie horloge électrique. M. Perron remercia en termes émus les donateurs. Des vues animées très intéressantes furent aussi présentées aux visiteurs.

M. et Mme Perron prient le correspondant d'offrir par la voix de ce journal leurs plus sincères remerciements aux organisateurs.

• • •

M. et Mme Ferdinand Bouchard sont partis pour aller résider à Victoria, C.B.

Progrès remarquables de la Sovereign Life Assurance

Durant les périodes de prospérité et de revenus élevés, les Canadiens des différentes conditions pourvoient aisément aux besoins de leurs familles, font des réserves pour leur avenir et assurent leur sécurité financière. Le rapport financier annuel de la Compagnie Sovereign Life Assurance pour l'année 1944 le prouve. L'année écoulée fut la meilleure dans l'histoire de la Compagnie et elle a atteint le haut chiffre d'affaires de $52,-578,007 et un revenu total comptant de $2,402,781.

L'année 1944 a ajouté $9,333,-571 au chiffre d'affaires de la Compagnie et l'actif total s'est accru jusqu'à $11,320,690. Si l'on compare ces chiffres avec ceux d'il y a cinq ans, le progrès qu'a fait la Compagnie est évident. Les chiffres comparés sont de $5,307,459 et $7,655,351 respectivement. De l'actif total $10,414,-376 ou 92 p.c. sont destinés à protéger les intérêts des assurés.

Les placements de la Compagnie se chiffrent actuellement à $10,976,236. D'une façon ou d'une autre, ils servent à aider à l'effort de guerre, au développement des ressources du Canada et à fonder et maintenir ses institutions. Les placements en Bons de la Victoire s'élèvent à $3,153,100. Le taux d'intérêt acquis sur ces placements fut satisfaisant.

Willow-Bunch

Réunion de l'A.C.F.C.

Après l'assemblée générale du 16 février, les membres élus se sont assemblés le dimanche 4 mars pour la distribution des charges.

Voici maintenant comment se compose le cercle paroissial: aumônier, M. l'abbé R. Ducharme, vicaire; président, M. Wilfrid Benoit; vice-président, M. Marcel Mondor; secrétaire - trésorière, Mlle Marie-Ange Dauphinais. Autres membres à titre consultatif et représentant des commissaires scolaires: MM. Charles DeBlois, Antonio Fiset, Roméo Martin, Charles Pelletier, Louis Philippon, François Rodrigue, Marcel Rodrigue et Narcisse Soucy.

• • •

C'est avec peine que nous avons appris que le soldat Maurice Langlois, fils de M. et Mme A. Langlois, a été blessé au front.

• • •

L'aviateur Marcel Dauphinais était à Willow-Bunch récemment en congé. Il est maintenant transféré à Yorkton, Sask.

Baptême

Marie-Arleen-Burness Gaudry, fille de M. et Mme Arthur Gaudry (Patricia Vallée). Parrain et marraine, M. et Mme William Vallée. M. F. Desjardins remplaçait M. Vallée.

Radville

Baptêmes

Le 19 février, Marie-Gertrude-Léona, fille de M. et Mme Jean Maurice. Parrain et marraine, Stéphane Maurice et Solange Dionne.

Le 25 février, Marie-Béatrice-Lorette, fille de M. et Mme Richard Farand. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Dionne, oncle et tante de l'enfant.

Soirée

Notre comité de récréation vient de donner une autre soirée, celle-ci pour nos colons de la place, qui se rendirent très nombreux, malgré la température. Vers huit heures, la partie de cartes commença. Puis, chacun contribua une chanson ou deux.

Un délicieux goûter fut servi par la Ligue des Dames Catholiques, après lequel M. le curé, en termes émus, remercia le comité qui avait travaillé pour organiser cette soirée, et félicita nos paroissiens d'être venus en si grand nombre.

Va et vient

M. et Mme Emile Bourassa sont allés à Gravelbourg, la semaine dernière, pour voir leur fils, Euclide, qui venait d'être opéré pour l'appendicite.

Après une absence d'environ cinq mois à Vancouver, C.-B., M. et Mme Isaïe Lacaille et leurs deux fillettes, Eva et Hélène, nous sont revenus enchantés de leur voyage.

M. Antoine Morissette est revenu de Winnipeg où il a suivi des traitements pendant quelques semaines.

Mlle Evelyn Dietrick est de retour du Sanatorium de Ninette.

Cours de tissage

M. Romulus Beaulac, propagandiste canadien-français du "Wheat Pool", est venu organiser le tissage à Radville comme il l'a fait en bien d'autres endroits. Le comité consiste de Mlle Marguerite Bourassa, Mme Hector Beaudry et Mme Aristide Prost.

Nos soldats

Le soldat Raymond Paulhus était chez lui pour quelques jours. Il est le fils de M. et Mme Donat Paulhus.

M. et Mme Willie Martin sont heureux d'apprendre que leur fils, Henri, est considérablement rétabli, malgré les graves blessures qu'il a subies en janvier, lors d'un combat en Italie.

Son Excellence Mgr Monahan était de passage ici il y a quelques jours, pour affaires, avec le Rév. Père Yandeau.

Notre Caisse Populaire

L'assemblée annuelle de notre florissante Caisse Populaire eut lieu le 28 février. Du 1er janvier 1944 au 31 décembre 1944, les actions ont passé de $18,716.66 à $42,523.11. Nombre de prêts en 1944: 75, et 114 depuis la fondation de l'organisation. Le nombre des membres s'est accru de 191 à 243. On voit par ces chiffres que notre Caisse prospère et les nombreux services qu'elle rend. Nous le devons à son comité de direction, à ceux de crédit et de surveillance, et surtout à la magnifique compétence de notre gérant, M. Georges Delanoy.

Les comités se composent maintenant comme suit: Comité de direction, Oscar De Roose, André Barbarin, Jules Delanoy, J.-L. Tétreault, Napoléon Fradette, Albert Galarneau et Alfred Johnson.

Comité de Crédit: Léon Carles, Geo. Delanoy et Walter Donelly. Comité de surveillance: le R. P. Yandeau, Emile Bourassa et Donat Paulhus.

M. Napoléon Durant, de Willow Bunch, était en promenade pour quelques jours chez ses deux filles, Mme Louis Martin et Mme Arthur Legault.

Storthoaks

Remerciements

M. et Mme Thomas Bourque offrent leurs remerciements aux citoyens de Storthoaks et de Bellegarde pour leurs généreux dons. M. T. Bourque sera détenu à l'hôpital de Souris, Man., pour un moment.

• • •

Le dimanche 18 février la paroisse se réunit à la salle pour une partie de cartes au profit de notre cercle d'A.C.F.C. Les recettes furent de $58. Le succès est attribué à la bonne entente de tous. De même, de nouveaux membres furent élus. Le comité se compose des membres suivants:

MM. Ernest Dubois, président; Octave Carrière, vice-président; Jean Carrière, secrétaire; Alfred Chicoine, Charles Millette, Paul Pierret, Jules Pierret. Mmes Wilfrid Lemieux et Alfred Chicoine.

Dollard

En visite chez leurs soeurs Mmes Edouard Goulet et Evariste Roy, M. Paul Chorelle, d'Halifax, N.-E., et M. et Mme Henri Chorelle, de Ponteix.

M. Léon Lambert est revenu après avoir passé plusieurs mois à Kimberley, C.-B.

Ferland

Naissance

Le 21 février est née à M. et Mme Jos Morin, à l'hôpital de Gravelbourg, une fille. Parrain, M. Wilfrid Morin, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Lucille Morin, soeur de l'enfant.

Va et vient

M. et Mme Léo Fauchon sont revenus enchantés de leur voyage dans l'est et aux Etats-Unis.

M. et Mme Silvio Clermont sont revenus d'une promenade à St-Claude et Winnipeg, Man.

M. Ed. Bisson ainsi que Mmes Ludger Couture et Antonio Turgeon sont aussi revenus d'un voyage à Winnipeg.

Soirée de cartes

Dimanche dernier les Chevaliers donnaient une partie de cartes dans la salle. Le prix d'entrée fut gagné par Mlle Irène Fournier. Le premier prix des dames revint à Mme Noé Chabot, tandis que celui des hommes fut gagné par M. Adrien Brisebois.

Mlles Noëlla et Gertrude Chabot, institutrices à Ponteix et Gouverneur sont venues passer une fin de semaine chez leurs parents.

De Laflèche: Mmes J. Palmier Bachelu, M. et Mme J.-Ed. Chabot, M. et Mme A. Palmier, ainsi que M. Armand Palmier, chez des parents et amis.

MM. Aristide Fournier, Noé Chabot, ainsi que M. Omer Laberge, sont allés à Régina la semaine dernière, pour affaires.

Lebret

Nous regrettons d'apprendre que le soldat Lucien Fafard, fils de M. et Mme Armand Fafard, a été blessé en Belgique.

Les soldats Michel Pelletier et Georges Pelletier sont revenus d'Angleterre. Michel a été blessé en Belgique.

Aussi le soldat Billy Adanoue est revenu blessé. Nous leur souhaitons à tous un prompt rétablissement.

Le jeudi 1er mars Mlle Louise Schuster a été transportée à l'hôpital pour un opération d'appendicite.

Mlle Géraldine Gaudet est allée à Regina, pour affaires.

Cartes Professionnelles

WASHINGTON — Les propriétaires de places d'amusement à travers les Etats-Unis libèrent leurs commis et tournent la clé des portes de leurs établissements, passé minuit, pour observer les nouveaux règlements fédéraux.

Seuls les établissements pour les militaires, sans profit, dirigés par des agents responsables et les restaurants qui donnent des repas la nuit sont exempts de ce règlement, mis en vigueur pour conserver le combustible.

En Ontario

Kenora

La "Catholic Women's League" eut son assemblée mensuelle à l'hôtel Kenricia, le 12 février.

M. B. Peterson donna aux dames présentes une causerie aussi intéressante qu'instructive sur "la manière d'économiser l'électricité".

Un goûter fut servi.

Il fut décidé à cette occasion que les dames donneraient un thé le 17 mars.

• • •

Le matelot Gérard Bélanger est en vacances chez ses parents après avoir servi plusieurs mois sur l'Atlantique.

• • •

Le soldat Gustave Landry est en visite pour quelques jours chez sa mère, Mme Léontine Landry.

• • •

L'aviateur Cecil Poirier est en visite chez ses parents, M. et Mme Aimé Poirier.

Naissance

M. et Mme Rodolphe Caron (Léonie Leblanc) ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un garçon, né le 23 février.







Nos Caisses Populaires au Manitoba

ST-PIERRE, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF		PASSIF	
aisse	$ 6,427.50	Capital	$ 4,529.01
lacements	550.00	Epargne	15,709.94
rêts en cours	13,421.02	Fonds de réserve	314.86
âtisse	590.83	Fonds de prévoyance	4.48
meublement	46.60	Surplus	55.76
aisse Centrale	10.00	Bénéfices non répartis	431.90
	$21,045.95		$21,045.95

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES		DEBOURSES	
apital social	$ 2,489.22	Retrait sur capital	$ 30.18
pargne	15,679.53	Retrait sur épargne	10,744.46
emises sur prêts	13,091.25	Prêts consentis	19,070.25
etrait sur placement	500.00	Placements	60.00
énéfices	865.22	Ameublement	607.52
		Dépenses	268.92
	$32,525.22		
			$30,781.33
aisse au début	4,583.61	Caisse au 31 décembre	6,427.50
Total	$37,208.83	Total	$37,208.83

La Caisse de St-Pierre fut fondée en mai 1938 et comptait en mai 1944, 266 sociétaires.

Georges RITCHOT, secrétaire.

ST-BONIFACE, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF

aisse: En main	$ 9.00	
En banque	2 797.65	
		$ 2,806.65
ompte recevable		1,091.55
rêts en cours		8,410.55
lacements: Parts à la Caisse Centrale	$ 100.00	
Bons de la Victoire	1,500.00	
		$ 1,600.00
meublement	$ 97.26	
oins dépréciation	14.58	
		$ 82.68
utre actif: Assurance payée d'avance		1.44
Total de l'actif		$13,992.87

PASSIF

apital social	$8,264.14	
pargne	4,869.30	
Total du passif		$13,133.44
voir propre: Fonds de Réserve	$ 651.01	
Fonds d'Education	9.48	
		$ 660.49
énéfices non répartis		198.94
		$13,992.87

Cette caisse a réalisé un véritable progrès l'an dernier. Elle compte actuellement 333 sociétaires et a consenti 51 prêts durant l'année. Son actif s'est augmenté de $4,000. et son objectif pour 1945 est d'atteindre $20,000.

Mathias GAGNON, gérant.

ST-LEON, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF		PASSIF	
aisse	$2,344.69	Capital social	$1,879.24
rêts en cours	1,593.00	Epargne	1,977.01
on de la Victoire	50.00	Fonds de réserve	80.15
		Bénéfices non répartis	31.29
	$3,987.69		$3,987.69

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES

	1944	Fondation
apital	$ 751.03	$ 2,252.99
pargne	5,569.09	10,092.01
emises sur prêts	2,561.00	11,786.00
axe d'entrée	14.50	47.40
énéfices	96.98	421.08
utres revenus	2.29	2.29
	$ 8,994.89	$24,601.77
aisse au début	1,750.92	
Total	$10,745.81	$24,601.77

DEBOURSES

	1944	Fondation
etrait sur capital	$ 75.75	$ 373.75
etrait sur épargne	4,700.58	8,095.00
rêts émis	3,555.00	13,379.00
mprunt remboursé		50.00
oni		92.79
ntérêt sur épargne	21.43	50.87
épenses	48.86	215.67
	$ 8,401.12	$22,257.08
aisse à la fin	2,344.69	2,344.69
Total	$10,745.81	$24,601.77

La Caisse de St-Léon fut fondée le 4 janvier 1939 et comptait 63 sociétaires au 31 décembre dernier. Elle a consenti 67 prêts durant l'année écoulée.

André COLBE, gérant.

SACRE-COEUR DES BELGES, St-Boniface

ACTIF		PASSIF	
aisse	$2,172.49	Parts sociales	$5,885.41
rêts en cours	3,316.00	Epargnes	1,773.94
lacements	3,455.00	Emprunt	700.00
		Réserve	287.97
		Bénéfices non répartis	296.17
Total	$8,943.49	Total	$8,943.49

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES		DEBOURSES	
arts payées	$2,602.85	Retrait sur capital	$ 392.13
pargnes	1,368.35	Retrait sur épargne	631.24
emises sur prêts	2,302.00	Prêts consentis	2,433.00
mprunt	700.00	Placements	3,105.00
axe d'entrée	4.75	Boni	179.82
mendes	3.20	Intérêts	37.86
ntérêts sur placement	62.50	Autres dépenses	65.15
ntérêts sur prêts	282.96		
			$7,044.20
	$7,326.61		
aisse au 1er janv.	1,809.08	Caisse au 31 déc.	2,172.49
Total	$9,216.69	Total	$9,216.69

Cette caisse fut fondée en février 1939 et comptait 122 sociétaires au 31 décembre.

LORETTE, Man.

Le rapport ne donne pas le passif de la caisse. Il mentionne que le Capital social s'élève à $4,178.13 et l'Epargne à $14,164.17.

Le nombre des sociétaires était de 176 et la caisse a consenti 35 prêts durant l'année. C'est un nouveau progrès qu'il nous fait plaisir de souligner.

Auguste DANSEREAU, gérant.

STE-ANNE DES CHENES, Man.

BILAN AU 31 OCTOBRE 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 8,064.28	Capital social	$ 3,863.75
Prêts en cours	19,289.07	Epargnes	28,194.53
Placements	5,000.00	Taxe d'entrée	12.49
Mobilier	102.86	Fonds de réserve	322.48
		Bénéfices non répartis	63.05
Total	$32,456.21	Total	$32,456.21

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES

	1944	Fondation
Capital	$ 633.80	$ 5,120.09
Epargnes	24,715.71	63,309.11
Remises sur prêts	3,889.24	16,498.12
Taxe d'entrée	12.40	105.00
Pénalités		21.15
Bénéfices	233.32	1,774.96
	$29,484.47	$86,828.43
Caisse	9,997.30	
Total	$39,481.77	$86,828.43

DEBOURSES

	1944	Fondation
Retrait sur capital	$ 250.00	$ 1,256.34
Retrait sur épargne	16,526.14	35,114.58
Prêts consentis	10,820.00	35,787.19
Placements	3,500.00	5,000.00
Mobilier		120.25
Boni	81.30	254.96
Intérêts		379.04
Dépenses	239.94	851.79
	$31,417.49	$78,764.15
Caisse	8,064.28	8,064.28
Total	$39,481.77	$86,828.43

Cette caisse fut fondée en août 1939 et comptait 263 membres au 31 octobre 1944.

Gilbert BRUNETTE, gérant

STE-ELISABETH, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$6,560.12	Capital social	$1,126.87
Prêts en cours	2,884.73	Epargnes	8,252.26
Placement	33.00	Fonds de réserve	58.70
		Bénéfices non répartis	40.02
	$9,477.85		$9,477.85

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES

	1944	Fondation
Capital social	$ 256.82	$ 1,515.08
Epargne	12,640.18	25,116.37
Remise sur prêts	4,860.27	8,200.27
Taxe d'entrée	5.30	34.67
Bénéfices non répartis	150.92	266.41
	$17,922.49	$35,132.80
Caisse au début	6,145.28	
Total	$24,067.77	$35,132.80

DEBOURSES

	1944	Fondation
Retrait sur capital	$ 176.45	$ 388.21
Retrait sur épargne	10,969.08	16,864.11
Prêts émis	6,210.00	11,085.00
Placements	5.00	33.00
Intérêts	62.02	64.82
Boni	19.35	29.25
Dépenses	65.75	108.29
	$17,507.65	$28,572.72
Caisse	6,560.12	6,560.12
Total	$24,067.77	$35,132.80

La caisse de Ste-Elisabeth, fondée en octobre 1939, comptait 94 sociétaires au 31 décembre. Elle a consenti 27 prêts durant l'année courante.

Rosaire DUPUIS, gérant.

NOTRE-DAME DE LOURDES, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse en main	$ 603.07	Capital social	$ 3,403.08
En banque	20,873.70	Epargne	34,174.66
Prêts en cours	4,385.00	Fonds de réserve	209.03
Placements	16,385.00	Bénéfices non répartis	75.00
	$37 861.77		$37,861.77

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES

	1944	Fondation
Capital social	$ 1,177.80	$ 4,153.46
Epargne	41,987.82	81,545.94
Remises sur prêts	7,511.88	12,770.32
Emprunt		5.00
Taxe d'entrée	20.48	86.78
Bénéfices	478.61	1,024.00
	$51,173.56	$99,585.47
Caisse au début	10,314.14	
Total	$61,487.70	$99,585.47

DEBOURSES

	1944	Fondation
Retrait sur capital	$ 478.19	750.38
Retrait sur épargne	22,935.31	47,371.60
Prêts consentis	7,690.00	16,155.00
Placements	8,500.00	13,000.00
Emprunt		5.00
Boni	45.74	81.90
Intérêts sur épargne	210.65	353.31
Dépenses	151.04	391.51
	$40,010.93	$78,108.70
Caisse à la fin	21,476.77	21,476.77
Total	$61,487.70	$99,585.47

Fondée en janvier 1941, cette caisse compte 242 sociétaires et a consenti 17 prêts durant l'année. Son actif est passé de $18,000 à $37,861.77 en 1944. C'est ce qu'on peut appeler "bien comprendre les temps actuels". On amasse pour l'après-guerre. Félicitations aux sociétaires.

Alphonse COMTE, gérant.

ST-JEAN-BAPTISTE, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF

Caisse: en main et en banque		$15,622.70
Placements	$ 8,000.00	
Prêts sur billets	3,225.00	
Prêts sur hypothèques	22.221.86	
		$33,446.86
Ameublement	$ 94.75	
Moins dépréciation	9.47	
		$ 85.28
Total de l'actif		$49,154.84

PASSIF

Capital social		$14,535.97
Epargne		33,457.69
Total du passif		$47,993.66
Fonds de réserve	$ 525.11	
Bénéfices non répartis	636.07	
		$ 1,161.18
Total		$49,154.84

RECETTES

	1944	Fondation
Caisse au début	$ 19,962.95	
Capital social	8,595.50	$ 14,759.41
Epargnes	30,724.06	137,768.75
Remises sur prêts	14,142.64	27,775.66
Taxes d'entrée	171.40	298.80
Intérêts sur prêts	939.28	1,463.34
Intérêts sur placements	170.00	170.00
Intérêts de banque	39.43	39.43
Total	$114,745.26	$182,275.39

DEBOURSES

	1944	Fondation
Retraits sur capital social	$ 47.89	$ 223.44
Retraits sur épargne	60.237.94	104,311.06
Prêts consentis	32,141.50	53,222.52
Placements	6,000.00	8,000.00
Ameublement	61.00	98.50
Intérêts sur épargnes	72.35	72.35
Bonis	128.80	128.80
Dépenses	433.08	596.02
Total	$ 99,122.56	$166,652.69
Caisse à la fin de la période	15,622.70	15,622.70
Total	$114,745.26	$182,275.39

Cette caisse, fondée en janvier 1941, compte actuellement 359 sociétaires. Elle a consenti 33 prêts durant l'année. Félicitations aux officiers et aux sociétaires.

O. SABOURIN, gérant.

MARIAPOLIS, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 7,192.61	Capital social	$ 2,857.30
Prêts en cours	1,725.00	Epargne	11,934.52
Placements	6,005.00	Fonds de réserve	92.63
		Boni à payer	35.95
		Surplus	2.21
	$14,922.61		$14,922.61

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES

	1944	Fondation
Capital social	$ 1,024.92	$ 3,255.26
Epargne	21,169.36	29,682.10
Remises sur prêts	5,721.23	11,148.00
Taxe d'entrée	18.40	60.40
Bénéfices	198.03	386.67
Caisse au 1er janvier 1944	7,693.18	
	$35,825.12	$44,532.43

DEBOURSES

	1944	Fondation
Retraits sur capital social	$ 243.24	$ 528.43
Retraits sur épargne	15,530.28	17,617.11
Prêts consentis	6,690.00	12,873.00
Placements	6,005.00	6,005.00
Intérêts sur épargne	77.86	99.16
Bonis		24.37
Dépenses	86.13	192.75
Caisse au 31 décembre 1944	7,192.61	7,192.61
	$35,825.12	$44,532.43

La caisse de Mariapolis fut organisée en juillet 1942 et compte actuellement 168 sociétaires adultes et 55 enfants. Elle a consenti 42 prêts durant l'année et son actif de $8.500. en 1943 est passé à $14,922. durant l'année. Félicitations aux sociétaires.

O. MOQUIN, ptre, secrétaire.

ST-LABRE, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse en banque	$2,179.94	Capital social	$ 821.92
Prêts en cours	1,330.29	Epargne	2,550.22
		Fonds de réserve	42.94
		Autres fonds	11.80
		Bénéfices non répartis	83.35
	$3,510.23		$3,510.23

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1944

RECETTES

	1944	Fondation
Capital social	$ 366.28	$ 871.63
Epargne	3,049 25	4,302.31
Remises sur prêts	2,199.99	2,790.68
Taxe d'entrée	8.30	20.90
Bénéfices	108.27	130.36
Autres recettes	6.92	6.92
	$5,738 82	$8,122.80
Caisse au début	2,383.98	
	$8,122.80	$8,122.80

DEBOURSES

	1944	Fondation
Retraits sur capital social	$ 26.96	$ 49.71
Retraits sur épargne	1,421.18	1,752.09
Prêts consentis	2,560.97	4,120.97
Autres déboursés	12.74	20.09
	$4,021.85	$5,942.86
Caisse au 31 décembre 1944		2,179.94
		$8,122.80

Cette petite caisse travaille bien. Fondée en janvier 1943, elle comptait en octobre dernier 97 sociétaires. Elle a consenti 15 prêts durant l'année et son actif de $1,432. en 1943 est monté à $3,510.00 l'année dernière. On prépare l'avenir.

Henri GRENIER, gérant.

LAURIER, Man.

BILAN AU 31 AOUT 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 4.383.15	Capital	$ 5,958.99
Prêts en cours	4.975.49	Epargne	14,963.05
Placements	12,060.00	Taxe d'entrée	34.30
		Fonds de réserve	150.68
		Bénéfices non répartis	311.62
	$21,418.64		$21,418.64

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES

	1944	Fondation
Capital social	$ 1.739.88	$ 6,312.59
Epargne	8,857.08	27,949.27
Remises sur prêts	7,576.50	18,594.91
Taxe d'entrée	34.30	127.50
Revenus divers	324.60	752.49
Total des Recettes	$18,532.36	$53,736.76
Caisse au début	6,792.47	
Total	$25,324.83	$53,736.76

DEBOURSES

	1944	Fondation
Retraits sur capital social	$ 125.00	$ 353.60
Retraits sur épargne	3,459.67	12,986.22
Prêts consentis	7,160.00	23,470.40
Placements	10,005.00	12,060.00
Boni payés	77.73	112.03
Intérêts sur épargne	22.57	119.89
Dépenses diverses	31.71	151.47
Total des Déboursés	$20,941.68	$49,353.61
Caisse au 31 août 1944	4,383.15	4,383.15
Total	$25,324.83	$53,736.76

Le progrès est constant à Laurier. La caisse enregistrait 188 sociétaires en août dernier et comptait 19 emprunteurs. De $14,200. son actif s'est élevé à $21,418.64 en sept mois. Nous regrettons de ne pas avoir les derniers chiffres. Nous félicitons membres et officiers.

Maurice PIERQUIN, ptre, gérant.

ST-ADOLPHE, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 3,231.70	Capital	$ 4,425.79
Placement	755.00	Epargne	$ 7,244.30
Prêts en cours	8,032.35	Fonds de réserve	180.55
		Bénéfices non répartis	168.41
	$12,019.05		$12,019.05

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES

	1944	Fondation
Capital	$ 1,717.26	$ 5,712.29
Epargne	7,852.21	19,043.29
Remises sur prêts	9,545.69	18,957.31
Taxe d'entrée	21.90	97.43
Bénéfices	497.50	1,009.94
	$19,634.56	$44,820.26
Caisse au début	3,177.11	
Total	$22,811.67	$44,820.26

DEBOURSES

	1944	Fondation
Retraits sur capital	$ 369.01	$ 1,286.50
Retraits sur épargne	5,579.38	11,798.99
Prêts consentis	13,080.66	26,989.66
Placements	205.00	755.00
Intérêts sur épargne	98.20	184.24
Boni	66.91	144.61
Dépenses	180.81	429.56
	$19,579.97	$41,588.56
Caisse à la fin	3,231.70	3,231.70
Total	$22,811.67	$44,820.26

La caisse de St-Adolphe fut fondée en février 1940 et compte actuellement 182 sociétaires. Il y a eu 20 emprunteurs durant l'année écoulée.

Norbert CHAPUT, gérant.

RICHER, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse: en main et en banque	$1,455.80	Capital social	$ 590.10
Prêts en cours	650.00	Epargne	1,445.29
		Comptes payables	14.09
		Total du Passif	$2,049.48
		Fonds de réserve	29.18
		Bénéfices non répartis	27.14
Total de l'Actif	$2,105.80	Total	$2,105.80

RESULTAT DES OPERATIONS AU 31 DECEMBRE 1944

REVENUS		DEPENSES	
Balance aux bénéfices, 1er janvier 1944	$ 2.06	Impression, timbres, papeterie	$ 6.00
Taxe d'entrée	4.10	Assurance	.41
Intérêts sur prêts	39.76	Dépenses diverses	2.00
		Total des Dépenses	$ 8.41
		Porté au fonds de réserve	10.37
		Bénéfices non répartis	27.14
Total des Revenus	$45.92	Total	$45.92

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1944

RECETTES

	1944	Fondation
Capital social	$ 136.76	$ 751.39
Epargne	1,891.46	2,933.83
Remises sur prêts	719.00	784.00
Comptes payables	6.00	19.59
Taxe d'entrée	4.10	22.40
Intérêts sur prêts	39.76	59.82
Total des Recettes	$2,797.08	$4,571.03
Caisse au début	592.10	
Total	$3,389.18	$4,571.03

DEBOURSES

	1944	Fondation
Retraits sur capital social	$ 141.04	$ 161.29
Retraits sur épargne	1,206.56	1,488.54
Prêts émis	574.00	1,434.00
Comptes payables remboursés	3.37	5.50
Dépenses	8.41	25.90
Total des Déboursés	$1,933.38	$3,115.23
Caisse au 31 décembre 1944	1.455.80	1,455.80
Total	$3,389.18	$4,571.03

Cette caisse a été fondée le 15 mai 1943 et compte actuellement 145 sociétaires. Elle a consenti neuf prêts durant l'année.

Mme Lilianne AUSTIN, gérante.

Nos Caisses Populaires au Manitoba

ST-NORBERT, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF		PASSIF	
En caisse	$2,351.54	Capital social	$3,722.61
Prêts en cours	672.96	Epargne	2,742.51
Placements	3,700.00	Fonds de réserve	135.64
		Bénéfices non répartis	123.74
	$6,724.50		$6,724.50

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES

	1944	Fondation
Capital	$ 912.31	$ 5,196.16
Epargne	1,842.41	4,540.92
Remises sur prêts	3,141.04	4,116.04
Taxe d'entrée	18.10	104.70
Intérêts sur prêts	51.61	102.08
Intérêts sur placements	52.88	53.63
Intérêts de banque	9.28	24.62
Revenus divers		77.43
	$6,027.63	$14,215.58
Caisse au début	2,173.56	
Total	$8,201.19	$14,215.58

DEBOURSES

	1944	Fondation
Retraits sur capital	$ 651.17	$ 1,473.55
Retraits sur épargne	569.10	1,798.41
Prêts consentis	2,904.00	4,789.00
Placements	1,700.00	3,700.00
Dépenses	25.38	103.08
	$5,849.65	$11,864.04
Caisse à la fin	2,351.54	2,351.54
Total	$8,201.19	$14,215.58

Fondée en 1942, la caisse de St-Norbert compte 125 sociétaires. L'esprit est à la coopération et 1945 devrait monter l'actif à $10,000. Aux officiers d'y voir.

Mme Elisa HOUDE. gérante.

ELIE, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 61.46	Capital social	$1,972.53
Banque	3,259.40	Epargne	6,265.16
Prêts en cours	4,140.00	Fonds de réserve	87.76
Caisse Centrale	5.00	Fonds d'éducation	20.69
Bons de Victoire	1,000.00	Bénéfices non répartis	119.72
	$8,465.86		$8,465.86

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES

	1944	Fondation
Capital	$ 1,216.83	$ 2,043.03
Epargne	4,536.75	10,021.66
Remises sur prêts	6,510.00	8,860.00
Taxe d'entrée	26.90	44.80
Bénéfices	254.43	329.45
	$12,544.91	$21,298.94
Caisse au début	3,725.97	
Total	$16,270.88	$21,298.94

DEBOURSES

	1944	Fondation
Retraits sur capital	$ 30.85	$ 70.50
Retrait sur épargne	1,816.63	3,756.50
Prêts consentis	9,970.00	13,000.00
Placements	1,005.00	1,005.00
Boni	20.38	20.38
Intérêts	80.91	82.70
Dépenses	26.25	43.00
	$12,950.02	$17,978.08
Caisse	3,320.86	3,320.86
	$16,270.88	$21,298.94

Cette caisse, fondée le 19 mai 1942, comptait 140 sociétaires au 31 décembre et avait consenti 47 prêts durant l'année écoulée. L'actif a doublé depuis l'an dernier. Félicitations aux sociétaires.

Oris AQUIN, gérant.

ST-MALO, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF		PASSIF		
Placements sur obligations	$30,500.00	Capital social		$26,360.99
Prêts aux sociétaires	41,418.50	Epargne		42,190.60
Immeubles	1,944.35	Emprunt		18,000.00
Inventaire, mobilier	263.00	Taxe d'entrée		151.20
Caisse	15,307.92	Bénéfices		4,569.66
Dépenses	1,862.35	Fonds de réserve		2,784.52
Fonds de réserve	2,784.52	Surplus		23.67
				$94,080.64
		Bénéfices 1944		$4,569.66
		Dépenses	$1,862.35	
		Réserve	519.42	
		Dépréciation	110.21	
				2,491.98
	$94,080.64	Profits sans partage		$2,077.68

MOUVEMENT DES RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DEC. 1944

RECETTES

	1944	Fondation
Capital social	$ 7,387.93	$ 32,202.75
Epargne	253,960.25	756,074.50
Remises sur prêts	120,876.87	302,662.11
Remboursements sur placements	11,443.61	12,673.61
Emprunts	28 500.00	44,500.00
Taxe d'entrée	151.20	669.52
Bénéfices	4,569.66	15,379.17
Total des Recettes	$426,889 52	$1,164,161.66
Caisse au début de la période	14,123.42	
Total	$441,012.94	$1 164,161.66

DEBOURSES

	1944	Fondation
Retrait sur capital	$ 1 770.97	$ 5,841.76
Retrait sur épargne	250 823.91	713,914.12
Prêts consentis	136,994.84	344,050.61
Placements faits	21,285.42	42,485.42
Emprunts remboursés	10 500.00	26,500.00
Inventaire (prix brut)	1 102 98	2,360.48
Dépenses	1,862.35	5,981.47
Bonis et ristournes	977.98	4,834.11
Fonds de réserve	386.57	2,885.77
Total des déboursés	$425,705 02	$1,148,853.74
Caisse fin mois courant	15,307.92	15,307.92
Total	$441,012.94	$1,164,161.66

Population du territoire, 195 familles; nombre de sociétaires, 618; nombre d'emprunteurs, 98.

F.-E. BENOIT, gérant.

ST-ALPHONSE DE KILDONAN, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 3,129.72	Capital social	$25,531.70
Placements	950.00	Epargne	9,524.10
Prêts en cours	32,538.24	Fonds de réserve	1,171.07
Fonds de réserve	918.69	Fonds d'éducation	29.42
Mobilier	60.50	Fonds d'assurance	345.36
		Bénéfices non répartis	995.50
	$37,597.15		$37,597.15

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES		DEBOURSES	
Capital social	$12,144.94	Retrait sur capital	$ 4,714.78
Epargne	18,966.09	Retrait sur épargne	13,988.61
Remises sur prêts	16,764.89	Prêts consentis	32,691.41
Autres remises	3,761.50	Placements	4,850.00
Taxe d'entrée	10.75	Remise sur emprunt	2,000.00
Amendes	14.30	Mobilier acheté	47.50
Intérêts sur prêts	1,861.90	Assurance-maladie payée	25.00
Intérêts sur placements	160.32	Boni	704.70
Intérêt de banque	.24	Intérêts sur épargne	189.27
Divers	.50	Dépenses	434.32
Remises sur placements	7,761.28		
	$61,446.71		$59,645.59
Caisse au début	1,397.29	Caisse au 31 déc.	3.198.41
Total	$62,844.00	Total	$62,844.00

La Caisse de St-Alphonse a été fondée le 15 mai 1938 et comptait au 31 décembre 408 membres. Elle a consenti 133 prêts durant l'année.

Ch. H. VICKERS, gérant.

ST-LUPICIN, Man.

BILAN AU 31 JUILLET 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$1,414.78	Capital social	$ 635.65
Prêts en cours	2,195.00	Epargne	3,054.59
Placements	100.00	Taxe d'entrée	3.90
		Réserve	7.67
		Bénéfices	7.97
	$3,709.78		$3,709.78

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 JUILLET 1944

RECETTES

	1944	Fondation
Capital social	$ 186 19	$ 642.67
Epargne	2,922.48	4,269.85
Remises sur prêts	1,000.00	1,425.00
Taxe d'entrée	3.90	11.20
Intérêts	18.63	23.68
Total des Recettes	$4,131.20	$6,372.40
Caisse au début	1,701.00	
Total	$5,833.10	$6,372.40

DEBOURSES

	1944	Fondation
Retraits sur capital social	$ 6.32	$ 7.02
Retraits sur épargne	1,204.86	1,215.26
Prêts émis	3,195.00	3,620.00
Placements		100.00
Dépenses	12.14	15.34
Total des Déboursés	$4,418.32	$4,957.62
Caisse au 31 juillet 1944	1,414.78	1,414.78
Total	$5,833.10	$6,372.40

La caisse de St-Lupicin fut organisée en mai 1943. Elle comptait en juillet 1944, 68 sociétaires. Son actif de $1,800.00 en 1943 est monté à $3,709.00 en 1944. L'esprit est de plus en plus à la coopération. Félicitations!

Marcel BOULIC, gérant.

ST-JOSEPH, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse: En main	$ 791.17	Capital social	$2,381.70
En banque	4,142.07	Epargne	6,395.28
Prêts en cours	2,993.34	Fonds de réserve	113.61
Bon de la Victoire	1,000.00	Bénéfices non répartis	35.99
	$8,926.58		$8,926.58

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1944

RECETTES

	1944	Fondation
Capital social	$ 1,090.14	$ 2,665.45
Epargne	11,848.49	38,473.56
Remises sur prêts	3,139.41	12,447.32
Taxe d'entrée	15.50	45.65
Pénalités		.20
Bénéfices	178.01	568.57
	$16,271.55	$54,200.75
Caisse au début	3,506.94	
	$19,778.49	$54,200.75

DEBOURSES

	1944	Fondation
Retraits sur capital social	$ 80.00	$ 283.75
Retraits sur épargne	9 251.16	32,078.28
Prêts consentis	5,358.34	16,440.66
Boni	26.07	77.44
Intérêt sur épargne	21.24	67.54
Dépenses	108.44	319.84
	$14,845.25	$49,267.51
Caisse au 31 décembre 1944	4,933.24	4,933.24
	$19,778.49	$54,200.75

Cette caisse accuse un vrai progrès. Elle compte 122 sociétaires et son actif de $5,200. en 1943 est passé à $8.900. cette année.

Léon MARION, gérant.

ST-GEORGES, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse: En main	$ 25.00	Capital social	$ 897.23
En banque	2,191.59	Epargne	1,568.86
Prêts en cours	220.00	Bénéfices non répartis	7.50
Déficit "A"	9.22		
Dépense de fondation	27.78		
	$2,473.59		$2,473.59

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1944

RECETTES		DEBOURSES	
Capital social	$ 898.23	Retraits sur capital social	$ 1.00
Epargne	1,818.86	Retraits sur épargne	250.00
Remises sur prêts	155.00	Prêts consentis	375.00
Intérêts sur prêts	3.78	Dépenses	40.78
Taxe d'entrée	7.50	Caisse à la fin	2,216.59
	$2,883.37		$2,883.37

Cette caisse en huit mois d'existence compte déjà 75 sociétaires et a consenti 5 prêts. On amasse pendant qu'il en est temps. Félicitations.

Emmanuel-J. BOUVIER, gérant.

STE-ROSE DU LAC, Man.

BILAN AU 31 AOUT 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 301.93	Capital social	$ 860.00
Prêts en cours	7,013.95	Epargne	6,392.98
Placements	10.00	Taxe d'entrée	9.00
		Fonds de réserve	9.06
		Bénéfices	54.34
	$7,325.88		$7,325.88

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 AOUT 1944

RECETTES

	1944	Fondation
Capital social	$ 460.00	$ 880.50
Epargne	5,378.47	9,530.02
Prêts remboursés	3,247.55	4,172.55
Taxe d'entrée	9.00	17.60
Intérêts sur prêts	61.97	78.47
Intérêts de banque	1.00	2.38
	$ 9 157.99	$14,681.52
Caisse au début	1,621.46	
	$10,779.45	$14,681.52

DEBOURSES

	1944	Fondation
Retraits sur capital social	$ 15.00	$ 20.00
Retraits sur épargne	2,417.04	3,137.04
Placements	5.00	10.00
Prêts consentis	8,030.00	11,186.50
Intérêt sur épargne		12.57
Assurance		3.00
Dépenses diverses	10.48	10.48
	$10,477.52	$14,379.59
Caisse au 31 août 1944	301.93	301.93
	$10,779.45	$14,681.52

Ste-Rose a organisé sa Caisse Populaire en juillet 1942 et comptait en août dernier 116 sociétaires. Son actif a plus que doublé; de $3,857. il a atteint $7,325.88. C'est un nouveau progrès qu'il nous fait plaisir de souligner.

Joseph DELVEAUX, gérant.

ST-FRANCOIS-XAVIER, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$4,137.50	Capital social	$6,503.14
Prêts en cours	2,356.68	Epargne	679.00
Placements	1,000.00	Taxe d'entrée	32.05
Frais différés	33.12	Réserve	129.21
		Bénéfices non répartis	183.90
	$7,527.30		$7,527.30

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES		DEBOURSES	
Capital social	$ 4,433.79	Prêts consentis	$ 5,617.00
Epargne	354.00	Boni	93.58
Remises sur prêts	4,345.79	Retrait sur capital	588.42
Taxe d'entrée	32.05	Retrait sur épargne	180.00
Bénéfices	223.73	Placements	900.00
		Dépenses	6.50
	$ 9,389.35		$ 7,385.50
Caisse au début	2,133.65	Caisse au 31 déc.	4,137.50
Total	$11,523.00	Total	$11,523.00

La caisse de St-François fut fondée en avril 1942. Elle compte 171 sociétaires et a consenti 76 prêts en 1944. Son actif de $2,623.00 de l'année dernière est passé à $7,527.30 cette année. C'est un progrès qui mérite un "salve".

P.-E. HALDE, ptre, gérant.

LA BROQUERIE, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF

	1943	1944
Placement	$ 300.00	$ 400.00
Prêts en cours	5,786.00	13,400.00
Mobilier	75.00	32.72
Caisse et banque	5,285.30	5,010.60
Dépenses	213.67	
Intérêt sur épargne	67.21	101.07
	$11,727.18	$18,944.39

PASSIF

	1943	1944
Capital social	$ 3.846.77	$ 6,339.52
Epargne	7,037.58	11,594.98
Bénéfices non répartis	477.59	324.72
Taxe d'entrée	20.00	
Fonds de réserve	253.19	462.22
Fonds de prévoyance	67.05	118.88
Surplus	2.41	2.41
Fonds d'éducation	22.59	.59
Intérêt sur épargne		101.07
	$11 727.18	$18,944.39

Versé au fond de réserve au 31 décembre 1944 (Taxe d'entrée)	$ 59.40
Versé au fonds de réserve au 31 décembre 1944, 2% des bénéfices net	$ 90.19
Versé au fonds de prévoyance, 10% des bénéfices net	36.08
Salaire et autres dépenses	269.02
Boni suggéré, 3%	150.23
Ristourne suggéré, 15% des intérêts payés sur prêts	118.07
Dépréciation sur mobilier	12.72
Au fonds d'éducation	43.70
Intérêt sur épargne, 1½%	101.07
	$821.08

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES

	1943	1944
Capital social	$ 904.63	$ 2,883.70
Epargne	15,530.25	20,027.77
Remises sur prêts	11,271.00	26,823.00
Taxe d'entrée	20.00	59.40
Bénéfices non répartis	477.59	821.08
Caisse au 1er janvier	2,080.85	5,285.30
	$30,284.32	$55,900.25

DEBOURSES

	1943	1944
Retrait sur capital	$ 122.02	$ 390.95
Retrait sur épargne	11,466.34	15,470.37
Prêts consentis	12 762.00	34,437.00
Placement	100.00	100.00
Fonds d'éducation	11.85	22.00
Intérêt sur épargne	120.30	101.07
Bonis	127.84	99.24
Dépenses	213.67	269.02
Mobilier	75.00	
Caisse au 31 décembre	5,285.30	5,010.60
	$30.284.32	$55,900.25

Nombre de membres: 232 (1943), 300 (1944): nombre de déposants: 148 (1943), 171 (1944); nombre d'emprunteurs: 25 (1943), 38 (1944).

Prêts consentis depuis la fondation, $77.419.00.

Intérêts payés sur épargne depuis la fondation, $253.19.

Bonis payés depuis la fondation, $460.35.

D.-N. NORMANDEAU, secrétaire-gérant.

HAYWOOD, Man.

ACTIF		PASSIF	
Caisse: En banque	$11,283.23	Capital social	$ 2,969.10
Prêts en cours	7,500.92	Epargne	28,893.50
Placements: Parts à Caisse Centrale	13,300.00	Fonds de réserve	126.46
		Fonds d'éducation	13.83
		Bénéfices non répartis	81.26
	$32,084.15		$32,084.15

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES

	1944	Fondation
Capital social	$ 769.52	$ 3,085.68
Epargne	23,739.20	42,475.81
Remises sur prêts	10,745.97	18,014.08
Retraits sur placements		2.25
Taxe d'entrée	15.00	61.50
Bénéfices	614.01	916.91
	$35,883.70	$64,556.23
Caisse au début	5,709.91	
	$41,593.61	$64,556.23

DEBOURSES	1944	Fondation
Retraits sur capital social	$ 88.36	$ 116.58
Retraits sur épargne	8,929.97	13,582.31
Prêts consentis	15 515.00	25,515.00
Placements faits	5,250.00	13,302.25
Boni	33.39	47.68
Intérêt sur épargne	372.28	482.28
Dépenses	121.38	226.90
	$30.310.38	$53,273.00
Caisse à la fin	11,283.23	11,283.23
	$41,593.61	$64,556.23

Fondée en 1941, la caisse de Haywood a fait un progrès remarquable durant l'année. Son actif de $16,491. l'année dernière est passé à $32,084.15 cette année. Elle compte actuellement 174 sociétaires et a consenti 37 prêts en 1944. Félicitations aux sociétaires!

J.-M. GAGNE, ptre, gérant.

STE-AGATHE, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 7,705.27	Capital	$ 3,390.00
Prêts en cours	6,015.00	Epargne	11,412.22
Bons de la Victoire	1,250.00	Fonds de réserve	107.50
Mobilier	60.99	Bénéfices	121.54
	$15,031.26		$15,031.26

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES

	1944	Fondation
Capital social	$ 1,570.90	$ 3,520.90
Epargne	10,153.27	20,220.82
Remises sur prêts	7,960.00	16,425.00
Taxe d'entrée	31.50	70.50
Intérêts sur prêts	249.96	414.55
Intérêts de banque	11.09	12.65
Intérêts sur placements	3.50	3.50
Caisse au début	4,199.61	
	$24,179.83	$40,667.92

DEBOURSES

	1944	Fondation
Retraits sur capital social	$ 95.90	$ 130.90
Retraits sur épargne	6,825.60	8,808.60
Prêts consentis	8,125.00	22,440.00
Placements faits	12.50	12.50
Dépenses de fondation		21.25
Ameublement		55.00
Salaires	89.68	89.68
Papeterie	7.13	40.97
Loyer	60.00	105.00
Dépenses diverses	18.25	18.25
Assurance	3.00	3.00
Caisse au 31 décembre 1944	$ 7,705.27	$ 7,705.27
	$24.179.83	$40,667.92

Cette caisse compte actuellement 142 sociétaires et a consenti 16 prêts durant l'année. Son actif de $10,000. est monté à $15,000 en 1944. Il devrait atteindre $20,000 cette année.

Camille COURCELLES, gérant.

SOMERSET, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 653.32	Capital social	$ 695.07
Prêts en cours	300.00	Epargne	300.82
Caisse Centrale	5.00	Fonds de réserve	19.95
Bon de la Victoire	50.00	Bénéfices non répartis	9.62
Dépenses de fondation	25.44		
	$1,035.66		$1,035.66

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES

	1944	Fondation
Capital social	$ 472.47	$ 868.81
Epargne	370.82	396.26
Remises sur prêts	650.00	650.00
Taxe d'entrée	10.20	17.30
Bénéfices	20.36	30.57
	$1,523.85	$1,962.94
Caisse au début	344.47	
Total	$1,868.32	$1,962.94

DEBOURSES

	1944	Fondation
Retrait sur capital	$ 104 59	$ 173.74
Retrait sur épargne	70.00	95.44
Prêts consentis	950.00	950.00
Placements	55.00	55.00
Dépenses	35.51	35.51
	$1 215 10	$1,309.72
Caisse à la fin	653 22	653.22
Total	$1 868.32	$1,962.94

Cette caisse fut fondée en décembre 1943 et comptait 96 sociétaires au 31 décembre. Elle a consenti à date 18 prêts.

Yves ROCAN, gérant.

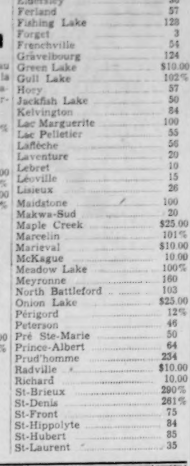
.a souscription :n Saskatchewan

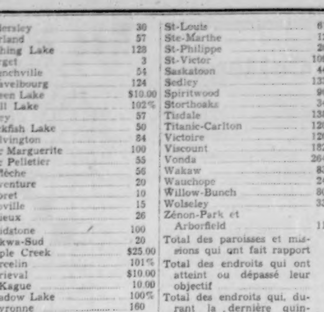
D'après les rapports reçus au 3 février, les résultats de la ampagne de souscription s'éta- lissent comme suit dans la pour- uite des objectifs paroissiaux:

dmiral	25%
ldina	65
lbertville	55
ssiniboia	29
atoche	$40.00
attleford	70%
eauval	$30.00
ellegarde	97%
ellevue	55
iggar	25
ig River	31
onne Madone	7
utte-du-Paradis	105
abana	20
antal	5
arrot River	31
ochery	73
ochin	208
ourval	125
richton	$25.00
ut Knife	40%
ebden	85
elisle	152
elmas	165
odsland	152
ollard	28
omrémy	124
uck Lake	63
umas	2
dam	109
Eldersley	30
Ferland	57
Fishing Lake	128
Forget	3
Frenchville	54
Gravelbourg	124
Green Lake	$10.00
Gull Lake	102%
Hory	57
Jackfish Lake	50
Kelvington	84
Lac Marguerite	100
Lac Pelletier	55
Laflèche	56
Laventure	20
Lebret	10
Léoville	15
Lisieux	26
Maidstone	100
Makwa-Sud	20
Maple Creek	$25.00
Marcelin	101%
Marieval	$10.00
McKague	10.00
Meadow Lake	100%
Meyronne	160
North Battleford	103
Onion Lake	$25.00
Périgord	12%
Peterson	46
Pré Ste-Marie	50
Prince-Albert	64
Prud'homme	234
Radville	$10.00
Richard	10.00
St-Brieux	290%
St-Denis	261%
St-Front	75
St-Hippolyte	84
St-Hubert	85
St-Laurent	35
St-Louis	61
Ste-Marthe	12
St-Philippe	20
St-Victor	109
Saskatoon	44
Sedley	133
Spiritwood	90
Storthoaks	34
Tisdale	138
Titanic-Carlton	120
Victoire	120
Viscount	182
Vonda	264
Wakaw	83
Wauchope	24
Willow-Bunch	80
Wolseley	33
Zénon-Park et Arborfield	11
Total des paroisses et missions qui ont fait rapport	89
Total des endroits qui ont atteint ou dépassé leur objectif	26
Total des endroits qui, durant la dernière quinzaine, ont ajouté à leurs versements antérieurs	6

Si nous publions ces résultats, c'est pour tenir tous nos gens au courant. Mais c'est aussi pour stimuler! Une saine émulation est bien permise. L'objet en vue ici la justifie pleinement. Quelles seront les paroisses qui, la prochaine fois, paraitront pour la première fois sur la liste? Et celles qui auront un pourcentage plus haut? Et celles qui auront atteint ou dépassé leur objectif? Envoyons fort!

Pour plus amples détails et toute information, s'adresser au Secrétariat, Vonda, Sask.





LA SYRIE EST EN GUERRE

LONDRES — Radio-Beyrouth a annoncé que la Syrie a déclaré la guerre à l'Axe.

ON DEMANDE

A toute personne qui saurait où se trouvent Marie-Anne Ménard et Marie-Ida (Spénard) Ménard et Arthur Ménard, d'écrire à: l'Administrateur Officiel, Prince Rupert, C.B.

Croix militaire





Le lieutenant J.-G. Desbiens, officier médical de Montréal, qui se rendit outre-mer en 1940 comme simple soldat, vient de revenir au Canada décoré de la Croix Militaire. Il a reçu cette haute décoration pour avoir sauvé quarante soldats dans des circonstances extrêmement périlleuses. C'est en accomplissant son acte de bravoure qui lui a mérité la Croix Militaire qu'il a perdu les deux jambes. Il fut d'abord frappé à la jambe par un éclat d'obus; comme on le transportait à l'hôpital, le jeep dans lequel il voyageait frappa une mine et le lieutenant Desbiens perdit l'autre jambe.

Le rôle fécond de nos hommes d'Etat

TORONTO — Le Commonwealth des nations britanniques doit sa forme présente aux hommes d'Etat canadiens d'origine française ou anglaise, a déclaré M. D. J. McDougall, professeur d'histoire à l'Université de Toronto récemment.

M. McDougall accorda le crédit aux hommes d'Etat canadiens-français et canadiens-anglais d'avoir formulé l'idée du gouvernement responsable au Canada en 1837 et d'avoir développé par la suite le concept d'une société égale pour tous les dominions de l'Empire.

M. L. F. McIntosh devient ministre

[Suite de la première page]

au montant de $16,468,852, n'est pas incluse dans la somme totale de la dette de la province.

C'est un joli montant pour une province qui n'a pas pas un million de population. Certains se demandent, et nous croyons qu'ils n'ont pas tort, s'il ne serait pas plus sage, tandis qu'il y a prospérité en Saskatchewan, de payer le plus vite possible sur la dette, afin de voir un jour une diminution de taxe, au lieu de s'aventurer dans toutes sortes d'expériences qui peuvent, un jour ou l'autre, grever davantage la population de la Saskatchewan au lieu de lui rendre service. Payer ses dettes a toujours été la meilleure politique à suivre. Car une lourde dette est toujours un poids mort qui empêche l'essort économique.

Les grandes unités scolaires

Le ministre de l'Instruction publique a parlé des grandes unités scolaires. Il a déclaré à la Législature, comme il fallait s'y attendre, que la nouvelle formule est le seul et unique moyen d'améliorer l'éducation en cette province. Voilà pourquoi le gouvernement C.C.F. veut l'imposer. Elle permet d'utiliser les fonds plus avantageusement, elle favorise une meilleure surveillance des instituteurs, surveillance qui s'impose à l'heure actuelle, dit-il, puisque plusieurs instituteurs, qui n'avaient pas l'expérience suffisante, ont dû être embauchés. Le gouvernement désire des instituteurs "spécialistes", qui serviraient plusieurs écoles. M. Lloyd prétend que les commissaires de la Saskatchwan ont fait bon accueil au plan des grandes unités scolaires. Nous croyons que le ministre tire une conclusion qui dépasse les prémices. D'après les rapports que nous avons lus du Congrès à Saskatoon, les Commissaires ont déclaré qu'ils étaient en faveur de quelques grandes unités à titre d'expérience, même qu'ils ne s'opposaient pas directement aux grandes unités, à condition que les contribuables puissent exprimer leur opinion par vote. L'exécutif de la "Saskatchewan Trustees' Association" déplore même le fait que le gouvernement ait précipité sa politique, disons le mot, qu'il ait imposé sa volonté à cet effet. Les protestations qui s'élèvent, assez fréquentes en certaines régions où les grandes unités ont été imposées, nous indiquent clairement que tout le monde n'accepte pas la manière de voir et de procéder du ministre de l'Instruction publique, qui essaie de justifier sa conduite en affirmant que le sentiment général est en faveur de la nouvelle loi. Plusieurs reprochent au ministre sa méthode dictatoriale, qui est contraire à la procédure démocratique. Ce à quoi répond le ministre en disant que les institutions doivent changer avec les circonstances et que ceux qui s'opposent à ces changements peuvent être même une menace pour la démocratie qu'ils désirent défendre.

L'éducation adulte

M. Lloyd a ajouté que les plans de l'éducation adulte ne viendront pas en conflit avec le travail des universités, mais ils auront pour fins de rendre service aux diverses communautés. Est-ce que par hasard les autorités de ces universités craindraient que l'institution de ces centres d'éducation des adultes nuirait à leur programme d'études?

Le ministre a déclaré que le gouvernement paie 50 pour-cent des frais d'opération de l'Université de la Saskatchewan, et ainsi il assumera une part considérable de l'enseignement gratuit des démobilisés. Il dit que le gouvernement fédéral devrait payer une partie de ces dépenses, sinon le provincial se verra dans la nécessité de discontinuer certains services aux étudiants réguliers.

Le problème des Métis

A. P. Swallow, C.C.F. de Yorkton, a déclaré que les Métis étaient oubliés en Saskatchewan et que les conditions dans lesquelles ils vivent sont une disgrâce pour la province et pour les gouvernements antérieurs. Il se dit heureux de constater que l'on dresse des plans afin d'améliorer leur sort. En toute justice pour les autorités antérieures, qu'il nous soit permis de faire remarquer à M. Swallow, qu'il existe à Green Lake, dans le nord de la province, une communauté de Métis, établie sur une base coopérative, qui donne de très bons résultats. L'expérience rendue possible par l'initiative du gouvernement et le dévouement du missionnaire et des religieuses de la Présentation, mérite d'être soulignée. Si le gouvernement actuel veut améliorer le sort des Métis il ferait bien de s'inspirer du travail accompli à Green Lake.

Querelle inutile

Le lieutenant-colonel A. W. Embury, représentant à la Législature les forces armées de la Méditerranée, se dit indigné, fâché, de la querelle et du chamaillage entre le provincial et le fédéral au sujet de l'affaire des grains de semence. Au nom des hommes et des femmes en service outre-mer, il supplie les gouvernements d'en venir à une solution à ce propos. Les deux côtés, dit-il, tâchent de tirer de l'incident le plus d'avantages politiques. Voilà un franc parler. Et il ajoute que le bien-être des soldats demande une attitude cordiale entre les gouvernements. "Quelqu'un se fera faire mal si les têtes ne s'entendent pas. Et ceux qui en souffriront le plus ce seront ceux qui sont sur les champs de bataille".

Le lieutenant-colonel, récemment de retour d'Italie, croit qu'un compromis pourrait être obtenu, si les deux gouvernements se rencontraient dans un véritable esprit de coopération. Les députés C.C.F. ont applaudi cette suggestion, mais ils auraient dû attendre, puisque le colonel leur a adressé des paroles qui n'avaient rien de bien flatteur. Il a dit que le gouvernement de la Saskatchewan était aussi blâmable que celui d'Ottawa dans la question des grains de semence.

Santé publique

M. T. C. Douglas, premier ministre et ministre de la Santé, a parlé de ses projets qui sont inclus dans quatre bills destinés à modifier la loi de la Santé publique. D'après cette législation nouvelle, le gouvernement aura la possibilité d'établir des centres pour soins médicaux. Il a affirmé qu'il n'était pas certain si la Commission, instituée pour dresser les plans d'organisation de ces centres, avait autorité de traiter avec d'autres centres que les municipalités. Un amendement à la loi des services médicaux et d'hospitalisation permettra d'augmenter le maximum de taxe dont une famille est imposable de $50.00 à $60.00 par année. Les bills transfèrent les fonctions de l'ancien Office des services de santé à la Commission susdite.

Il défend les conscrits canadiens

Le lieutenant N. L. Buchanan, C.C.F. de Notukeu - Willow-Bunch, déclare que les hommes préposés à la défense du pays dans l'armée considèrent tous les politiciens comme des êtres malhonnêtes et n'ont pas foi en leurs promesses. En expliquant sa résolution, qui demande à l'Assemblée législative d'appuyer l'effort de guerre contre le fascisme jusqu'à la victoire définitive, Buchanan dit que les distinctions que l'on fait au sujet des membres des armées devraient être éliminées. Les "zombies", qui servent au Canada, ont droit à la même considération et aux mêmes avantages que ceux des autres soldats. Il déclare avoir fait partie des "zombies" sur la côte du Pacifique. La plupart de ceux qui composaient son unité avaient été mobilisés pour le service obligatoire. Si nous n'avions pas eu de soldats à la côte, les Japonais y seraient depuis longtemps. Nous devrions reconnaître les services rendus par les membres de l'armée préposée à la défense du Canada. Les critiques n'auront d'autres effets que de diviser les armées. Il demande la coopération des groupes avec le gouvernement pour le rétablissement des démobilisés.

Delmar Valleau, représentant des armées, corrobore les paroles de Buchanan. Il ne devrait pas y avoir de distinctions et tous les soldats devraient être disponibles pour le service, là où le service est requis.

Patterson, chef de l'opposition, appuie la résolution dans sa première partie qui a trait à l'effort de guerre contre le fascisme, mais, pour l'amour de l'union, il ne veut pas discuter la seconde qui demande la conscription de la richesse. Il déclare que le fascisme ne sera vaincu définitivement que par une paix qui éliminera l'insécurité économique et l'intolérance raciale.

La nationalisation des industries

La Législature étudie un projet de loi qui autorisera le gouvernement à acheter, par l'intermédiaire de la Commission de l'énergie électrique, les stocks des compagnies qui distribuent actuellement l'électricité dans la province.

A. T. Proctor, libéral de Moosomin, prétend que le bill enlève le contrôle à la Législature sur les compagnies d'énergie électrique et donne un blanc-seing au ministre sur les ressources naturelles de la province.

Le débat sur le discours du Trône s'est terminé après six jours.

SOUTH JUNCTION, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse: En main	$ 25.46	Capital social	$ 715.96
En banque	306.04	Epargne	363.53
Prêts en cours	639.00	Taxe d'entrée	9.50
Placements: Parts à Caisse Centrale	10.00	Fonds de réserve	2.00
Bon de Victoire	110.00	Bénéfices non répartis	48.05
Organisation	48.55		
Total de l'Actif	$1,139.05		$1,139.05

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1944

RECETTE

	1944	Fondation
Capital social	$ 588.66	$ 715.96
Epargne	1,550.17	1,550.17
Remises sur prêts	530.50	530.50
Taxe d'entrée	7.80	9.50
Pénalités	71.83	71.83
	$2,748.96	$2,877.96
Caisse au début	129.00	
	$2,877.96	$2,877.96

DEBOURSES

	1944	Fondation
Retraits sur épargne	$1,170.25	$1,170.25
Prêts consentis	1,170.00	1,170.00
Placements faits	10.00	10.00
Bon de Victoire payé	110.00	110.00
Dépenses	25.58	25.58
Autres déboursés	48.55	48.55
	$2,534.38	$2,534.38
Caisse au 31 décembre 1944	343.58	343.58
	$2,877.96	$2,877.96

Fondée en janvier dernier, cette caisse compte 92 sociétaires et a consenti 16 prêts.

Arthur BRISSETTE, gérant.

DUNREA, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse: en main	$ 251.65	Capital social	$ 6,682.45
en banque	11,921.74	Epargne	18,565.88
Caisse Centrale	5.00	Fonds de réserve	206.25
Bons de la Victoire	5,000.00	Bénéfices non répartis	146.11
	$25,599.69		$25,599.69

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES

	1944	Fondation
Capital social	$ 4,885.25	$ 6,828.01
Epargne	35,480.00	45,926.47
Remises sur prêts	16,175.97	17,360.97
Taxe d'entrée	98.50	138.50
Bénéfices	45.95	76.20
Intérêts sur prêts	396.75	403.55
Intérêts sur placements	86.07	87.90
	$57,168.49	$70,821.60
Caisse au début	6,562.17	
Total	$63,730.66	$70,821.60

DEBOURSES	1944	Fondation
Retrait sur capital	$ 134.00	$ 145.56
Retrait sur épargne	25,500.53	27,360.59
Prêts consentis	21 122.27	25,782.27
Placements	4,505.00	5,005.00
Intérêts	125.92	125.92
Dépenses	169.55	228.87
	$51,557.27	$58,648.21
Caisse au 31 décembre 1944	12,173.39	12,173.39
Total	$63,730.66	$70,821.60

Cette caisse est un modèle du genre. En 18 mois, $25.599 à l'actif et compte 158 sociétaires. Elle a consenti 63 prêts durant l'année et 73 durant les 18 mois de son existence.

Henri BOULET, gérant.

PINEWOOD, Ont.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 216.77	Capital	$1,037.55
En banque	1,436.27	Epargne	1,857.71
Prêts en cours	1,244.00	Fonds de réserve	30.60
Mobilier	41.77	Bénéfices non répartis	12.95
	$2,938.81		$2,938.81

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES		DEBOURSES	
Capital	$1,186.05	Retraits sur capital	$ 148.50
Epargne	2,573.21	Retraits sur épargne	715.50
Remises sur prêts	881.00	Dépenses de fondation	56.77
Intérêt sur prêts	30.11	Intérêts sur épargne	15.50
Taxe d'entrée	26.10	Dépenses	22.35
Autres revenus	40.19		
			$3,083.62
		Caisse à la fin	1,653.04
	$4,736.66	Total	$4,736.66

Cette nouvelle caisse, fondée en avril dernier, compte déjà 102 sociétaires et a consenti 21 prêts. C'est un succès à remarquer. Que sera son travail en 1945? L'esprit des membres et l'enthousiasme promet énormément. Vos amis du Manitoba vous félicitent.

André d'AOUST, gérant,
Mlle Marie HEBERT, ass. gérante.

KENORA, Ont.

SITUATION AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 630.96	Parts sociales	$4,471.50
Prêts en cours	2,179.72	Epargne	
Placements	1,500.00	Réserve	7.89
Caisse Centrale	200.00	Fonds d'éducation	5.55
Assurance (crédit)	4.98	Profit et perte	30.72
	$4,515.66		$4,515.66

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES		DEBOURSES	
Capital	$4,740.50	Retraits sur capital	$ 269.00
Epargnes		Retrait sur épargne	
Remises sur prêts	910.28	Prêts consentis	3,090.00
Intérêts	84.39	Caisse Centrale	200.00
Taxe d'entrée	34.75	Bons de la Victoire	1,500.00
Fonds d'éducation	10.00	Assurance	15.17
		Dépenses d'organisation	34.54
		Fonds d'éducation	4.45
		Dépenses	35.80
			$5,148.96
		Caisse à la fin	630.96
	$5,779.92		$5,779.92

Pour un début, cette caisse a fait un réel succès. Elle compte au 31 décembre 134 sociétaires et a consenti 24 prêts au montant de $2,505. Nous lui souhaitons une nouvelle montée en 1945.

J. N. DAVIDSON, gérant.

La France n'accepte pas...

[Suite de la première page]

aux journalistes de toutes les parties du monde d'échafauder bien des hypothèses, à la lumière des développements publics de jour en jour.

La France, dont le gouvernement a manifesté publiquement son mécontentement de n'avoir pas été invitée à la conférence des grandes puissances, est loin d'accepter toutes les décisions prises en Crimée ni tous les détails du projet d'entente internationale préparé à Dumbarton Oaks, le printemps dernier, projet qui sera réétudié et mis au point à San Francisco. C'est dans un esprit de défiance et avec l'intention d'obtenir certains amendements importants à ce projet en particulier que le gouvernement de Gaulle a accepté au nom de la France de participer activement à la conférence de San Francisco.

En Australie, le premier ministre Curtin a annoncé au cours de la semaine dernière qu'il y aurait réunion des représentants des pays du Commonwealth avant la conférence de San Francisco. La nouvelle sera probablement confirmée à Londres et à Ottawa ces jours-ci, car l'on parle déjà de Victoria comme lieu probable de la rencontre, à moins que ce ne soit encore à Québec, sinon Ottawa ou Montréal! Cette réunion aurait lieu au commencement d'avril.

Bien qu'on ne l'ait encore annoncé officiellement nulle part, il parait certain que même une déclaration de guerre n'assurerait à l'Espagne, à la Suisse, à la Suède, au Portugal ni à l'Argentine l'avantage de participer à la conférence de San Francisco. Ces pays devraient, parait-il, changer au moins de gouvernement, voire de forme de gouvernement. Quant à l'Eire, son cas est unique puisque ce pays est toujours considéré comme faisant partie du Commonwealth malgré sa neutralité irréductible et que M. de Valera est le président de l'ancienne Société des Nations. Il est néanmoins peu probable que l'Eire soit invitée à San Francisco, où elle serait le seul pays neutre.

M. Churchill aux Communes

Dans un discours de près de deux heures, le premier ministre anglais a fait rapport aux députés de certains résultats des pourparlers qu'il a eus avec MM. Roosevelt et Staline à Yalta. Il a en particulier déclaré "justes et légitimes" les réclamations territoriales de la Russie en précisant qu'il ne cédait pas à la force parce qu'il croyait lui-même la nouvelle division de territoire "la plus équitable qui puisse être faite entre les deux pays, (Pologne et Russie) compte tenu de toutes les circonstances". Il a révélé ensuite que Danzig, la Silésie supérieure et d'autres territoires allemands iraient à la Pologne nouvelle du consentement des trois grandes puissances. Finalement, il a exprimé en termes non équivoques sa confiance en la bonne foi de Staline et du gouvernement soviétique et offert la "citoyenneté et la liberté de l'Empire britannique" aux Polonais en service dans les forces britanniques.

Au sujet de la France, M. Churchill a déclaré qu'il souhaitait "une France forte et une armée française forte", reconnu "l'importance du rôle qu'elle est appelée à jouer dans la reconstruction de l'Europe", et insisté sur la nécessité de son "association avec les autres grandes puissances dans cette tâche".

Certains députés protestèrent contre l'entente conclue au sujet de la Pologne, mais leur motion fut battue par un vote de 396 à 25. Le débat dura trois jours et M. Churchill obtint finalement un vote de confiance unanime de 413 à 9.

M. Roosevelt au Congrès

A peine de retour de son long voyage, le président Roosevelt a prononcé devant les membres réunis du Sénat et de la Chambre des Représentants un discours de 55 minutes, où il a en particulier réaffirmé la détermination de son gouvernement de collaborer effectivement avec le reste de l'univers au rétablissement de la paix: "Nous aurons, a-t-il dit, à prendre les responsabilités de la collaboration mondiale, ou nous aurons à porter la responsabilité d'une autre guerre mondiale". C'est la première fois que le président des Etats-Unis s'exprime aussi ouvertement et catégoriquement sur ce sujet délicat.

Cette prise de position sera sans doute l'objet de critiques acerbes en certains milieux aux Etats-Unis, mais il semble que le président ait choisi le bon moment. Les Américains ont présentement conscience de leurs responsabilités dans la guerre et l'immense majorité d'entre eux, croyons-nous, tiennent à ce que leurs grands sacrifices n'aient pas été vains.

Sur tous les fronts

Au moment où nous écrivons ces lignes, les Russes semblent prêts à reprendre leur offensive contre Berlin et menacent d'encercler plusieurs divisions allemandes en Prusse orientale. Sur le front de l'Ouest, les Américains ont apparemment enfoncé la ligne Siefried vis-à-vis de Cologne, dont ils ne sont plus qu'à quelques milles, et les Canadiens avancent vers la riche vallée de la Ruhr. Il est même possible que tous les Allemands doivent se retirer sur la rive nord du Rhin d'ici quelques semaines.

En Asie, les Américains achèvent la conquête d'Iwo, île située à 750 milles seulement de Tokyo, capitale du Japon, et ils se sont rendus maitres de l'entrée de l'important port de Manille, aux Philippines, en enlevant aux Japonais la forteresse de Corregidor en moins de 15 jours.

Prisonnier de guerre

Le soldat Jean-A. Auger, dont l'épouse demeure à Kirkfield, Man., a été blessé au mois de juillet 1944, puis fut plus tard déclaré prisonnier de guerre.

COLLEGE DE ST-BONIFACE

Le Coin du Collège

Directeur: Maxime Desaulniers

Rédacteur: Félix Gourbil

XVIIIe ANNEE — 1944-45 — NUMERO 23

NOTES DE LA SEMAINE

SEANCE

Clôture de la Semaine de la Vocation

Vendredi soir, 23 février, une séance publique terminait notre Semaine de la Vocation, dont la chronique précédente exposa le programme. La séance, dédiée aux RR.PP. Oblats, en cette année de leur arrivée dans l'Ouest, se rehaussait de la présidence d'honneur du R.P. M. Lavigne, O.M.I., provincial. Norbert Préfontaine expliqua l'objet de la soirée. Puis le R.P. Recteur offrit les hommages du Collège aux Pères Oblats. "Ils ont fait l'Ouest chrétien, dit-il, leurs missions et leurs oeuvres de presse y ont établi, conservé, propagé la foi du pays tout entier. Le Collège fut l'objet particulier des soins de Mgr Taché. C'est lui qui fit construire le premier édifice du Collège. C'est lui qui, trente ans après, obtenait que les Pères de la Compagnie de Jésus en viennent prendre la direction..." Les motifs de reconnaissance ne manquent point.

"Su' l' joli vent"

Les motifs d'admiration ne manquent pas non plus. Jean Lagassé nous résume "une page d'histoire". Il ne s'agit pas d'embrasser cent ans d'apostolat dans une causerie de... dix minutes. "Dix ans à la minute!" Record trop audacieux, même pour notre temps. Les débuts des missions des Esquimaux fournissent un récit assez édifiant, assez concluant... C'est la chorale qui devait compléter. Après trois riches cantiques, chantés au début, les choristes reviennent pour rendre un chant de circonstance. Oh! pas long! six vers.

Six petits vers
Joliment, bergèr'!

Mais c'est "su' l' joli vent, gai, gaiment". L'air pourrait rappeler les "jolis" vents qui brûlèrent ou gelèrent la figure de bien des apôtres dans l'Ouest, et les difficultés rencontrées en traversant la plaine et les lacs du Nord-Ouest, en remontant le Mackenzie "tout le long de la rivièr' ". Les paroles disent très simplement de grandes vérités sur le compte des Oblats. Voyez plutôt.

Ils sont ici depuis cent ans,
Su' l' joli vent, gai, gaiment!
Ils ont passé en missionnant
Tout le long de la rivièr'
Su' l' joli vent joliment, bergèr'
Su' l' joli vent, gai, gaiment!
Ils ont passé en missionnant...
Avec la croix pour tout "grément"...
Avec la croix pour tout "grément"...
Et de la plaine à l'océan...
Et de la plaine à l'océan...
Ils ont bâti solide et grand...
Ils ont bâti solide et grand...
Ils bâtiront encor longtemps...

A la pêche

En fin de séance, une saynète du P. Alexandre Dugré. On connait l'auteur. "Une sérieuse de pêche" prouve qu'il peut remuer non seulement des idées, mais aussi les personnages sur la scène... et les spectateurs. Des gamins en congé discutent, en attendant le poisson du ruisseau, sur la façon dont ils sont élevés dans leur famille respective. Malgré le mot, pourtant significatif, l'élévation n'est pas évidente partout. Mais tout finit bien. La pièce est élevante par les propos justes et surtout par le ferme-propos des papas et des enfants. On n'a pas pris de poisson, mais M. Ravoux y a repêché son Guy. Et l'on pourrait dire que bien des auditeurs y ont péché ou repêché quelques bonnes idées sur l'éducation. C'est grâce à l'auteur, sans doute, qui appâte les vérités de façon assez mordante, si l'on peut dire. C'est grâce aussi aux jeunes interprètes. Il y en a qui "promettent" (comme on dit souvent). C'est comme dans la pièce elle-même: promesses à tenir.

Finale

Le distingué président d'honneur tira les justes conclusions de notre Semaine et de la soirée. Celle-ci terminait la Semaine, ai-je dit. D'une façon, oui. Mais la vraie clôture, ce fut, le lendemain matin, la messe et la communion générale des mains de S. Exc. Mgr l'Achevêque-Coadjuteur...

Les mains

Un jour, je fis un rêve... je vis les mains à l'oeuvre.

Le prêtre élevait l'hostie tandis que la main vigoureuse d'un bandit abattait sa victime.

O sublimité et infamie de la main!

Le peintre assis au soleil s'efforçait de chanter à sa toile le chant de son âme.

L'écrivain remontait le moral d'un peuple en décadence pendant qu'un confrère détruisait son oeuvre.

Dans un coin d'une chambre, un groupe de sourds-muets esquissaient mille signes de la main... Un livre sur ses genoux, un aveugle interrogeait de la main les caractères du braille.

La rude main du sculpteur ciselait le marbre. Quelle joie et quel calme sur les traits de ce buste de Pie XII.

Une jeune fille tissait; la maman tricotait, l'aïeule filait.

Le grand-père, à genoux, appuyé au dossier d'une chaise, dressait ses mains noueuses et puissantes vers le ciel.

Une maman tendait ses mains aux premiers pas de son enfant.

Le laboureur guidait les sillons de la charrue.

Le soir, il caressait les blonds cheveux du petit dernier, l'aimable cadet...

Au Collège, on crayonnait, on étudiait...

Et loin... bien loin, au temps évangélique... Qui guérissait les malades, ouvrait les yeux des aveugles, l'oreille des sourds, la bouche des muets? la douce main du Christ...

Cette divine main que d'autres mains ont percée du clou, du clou empoisonné du premier péché mortel...

Aimé BARSALOU,
Méthode.

L'Appelé

Une foule respectueuse s'empresse autour de la gare du petit village de Jolicoeur. Car un de ses fils va quitter pour toujours son foyer. Oui, Jean Hochard part aujourd'hui pour la Chine. Comme touriste? non, comme missionnaire. Il quitte ses parents, ses amis, sa maison et son village. Il quitte ce village au ruisseau riant, aux vieilles paysannes bavardes, aux maisons rustiques. Il quitte son monde d'ici, pour en trouver un autre là-bas.

Il laisse ici sa faux et s'arme de la Croix. Il s'en va moissonner. Il a été fidèle à une voix intérieure qui lui répétait: "Jean, tu iras dans mon champ aider à rentrer la moisson. Et qui pensait qu'un jour ce pauvre garçon à la mine aimable, aux yeux gris, à la chevelure rousse, au ton franc, accomplirait une telle mission sacrée.

Moi, j'ai connu Jean autant qu'on peut connaitre une personne. Nous étions ensemble à l'école. Je l'ai connu intimement.

Tout le monde disait que c'était un bon garçon, sans savoir ce qu'il ruminait dans son for intérieur.

Un jour, en gagnant l'orée d'un petit bois, nous nous mimes à causer de l'avenir.

— Jean, qu'est-ce que tu feras quand tu seras grand?

— Oh! je ne sais pas. Peut-être missionnaire... oui, c'est ça, c'est bien ça, ce que je veux être.

— Tu plaisantes, Jean.

— Non, aucunement. En écoutant parler M. le Curé cet après-midi, je me suis dit: Trois cent millions de Chinois qui n'ont jamais entendu parler du bon Dieu! Tout un monde absolument ignorant d'une autre vie, d'une vie plus belle que celle-ci qui est faite de peines, de travaux et de maladies. Quand le curé a dit: "La moisson est grande mais les ouvriers peu nombreux", eh bien, je me suis dit: Seigneur, tu en auras un de plus...

Le train ralentit son allure et s'arrête.

Jean s'élance dans les bras de sa vieille mère, la couvre de tendresses et de baisers. Son père s'approche, l'embrasse, lui étreint la main comme s'il allait la briser. Ensuite ce sont les tantes, les oncles, les nièces et les neveux, les cousines et les cousins, les amis, le maitre d'école qui viennent donner une poignée de main au jeune héros ou déposer un baiser sur son front.

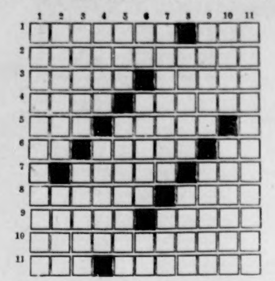
Le coeur gros, les yeux humides, Jean Hochard, en soutane noire, avec un chapeau aux larges bords, portant dans une valise ses menus effets, se jette à genoux et reçoit pour la dernière fois la bénédiction paternelle. Il se relève et d'une man tremblante bénit à son tour son père et les siens et la foule agenouillée.

La locomotive jette un cri rauque et Jean monte dans le wagon, qui se voile sous une fumée grise. Dans un tintamarre de roues grinçantes et de coups de sifflet stridents s'éloigne l'héroïque soldat du Christ.

Camille TURENNE,
Syntaxe B.

OTTAWA—Les quartiers généraux de la "Boy Scouts Association" du Canada ont annoncé que 18 chefs et dirigeants scouts sud-américains visiteront bientôt trois villes canadiennes.

Nos Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1—Qui a rapport à la semence — Portion de circonférence.
2—Adoration des images.
3—Eaux thermales ou minérales — Petits golfes.
4—Communes des Pyrénées-Orientales — Ratissons avec la ripe.
5—Crie, en parlant du cerf — Doux et caressant.
6—2e conj. — Doubler un pion au jeu de dames — Symbole du rubidium.
7—Peuples qui habitaient la Sérique — Qui a de la joie.
8—Filles du frère ou de la sœur — Un des inventeurs du téléphone.
9—Empereur romain de 51 à 68 — Fis un bêlement.
10—Tenant en bon état.
11—Singe dit capucin — Un peu acide.

VERTICALEMENT

1—De Sibérie.
2—Oter l'écale de — Pont de Paris.
3—Membre d'une communauté religieuse d'hommes — Enchâssé une pierre dans un chaton.
4—Que nous apportons en naissant — Ce qui sert à décorer.
5—Pluriel de notre — Parties immergées des navires.
6—Symbole de l'aluminium — Avirons — Pron. personnel (2e pers. sing.)
7—Sujets à tomber — Appareil pour maintenir un navire vertical.
8—Mammifère périssodactyle d'Amérique — Bien.
9—Célèbre poète et musicien grec (VIIe siècle av. J.-C.) — Transformât en glace.
10—Peu de chose — Rendant un son enroué.
11—Qualité d'une chose qui peut être cédée.

Solution du problème précédent

P	A	R	E	N	T	■	S	T	O	P
E	L	I	S	E	E	■	I	O	D	E
D	I	E	S	E	■	P	L	I	E	R
A	N	N	E	■	T	O	U	S	S	E
N	E	S	■	B	U	I	R	E	■	G
T	A	■	N	O	I	R	E	■	O	R
E	■	T	U	I	L	E	■	A	P	I
S	O	R	I	T	E	■	A	M	E	N
Q	U	E	T	E	■	E	M	E	R	I
U	R	N	E	■	A	C	E	R	A	T
E	S	T	E	■	D	U	R	E	T	E

Maison Saint-Joseph d'Otterburne

Orphelinat et Institut agricole

Nous avons étudié le sens du mot Communauté, poursuivons notre travail et répondons à la question: Pourquoi enseignante? Enseigner signifie faire voir des yeux du corps ou de l'esprit une chose, un fait, une vérité. Enseigner, c'est montrer à quelqu'un ce qu'il ne connaissait pas encore. Le langage populaire dit bien: C'est une maitresse qui montre bien. Aussi les Clercs de St-Viateurs veulent-ils être une Communauté qui montre le bien, le beau, le juste, l'idéal — la voie pour y tendre de façon honorable — et les moyens de devenir dans notre société humaine telle qu'elle est, ce pourquoi la divine Providence nous y a placés.

Les Clercs de St-Viateur sont donc une Communauté de professeurs une institution d'enseignement, un institut de catéchistes, une société de pédagogues ou éducateurs, de maitres qui répandent la science de la vérité et montrent dans leur vie le bonheur que l'on éprouve à pratiquer la vertu; ils sont des propagateurs de la doctrine catholique, des religieux qui enseignent le catéchisme.

Pourquoi s'appellent-ils Clercs? Parce que, pour répondre à un désir de la Sainte Eglise, ils travaillent à leur sanctification personnelle en enseignant la vérité chrétienne et en prenant soin des saints autels. Le Concile de Trente avait souhaité que ces fonctions très augustes fussent réservées à des Clercs déjà admis aux ordres sacrés ou devant bientôt y entrer.

De St-Viateur? Fondés près de Lyon, il y a plus de cent ans, ils reçurent de leur fondateur, Monsieur Louis-Marie-Joseph Querbes, curé de Vourles, le nom de Clercs de St-Viateur parce que St-Viateur fut à Lyon même, au IVe siècle, un clerc catéchiste. Il méritait bien ainsi d'être proposé comme modèle et patron aux nouveaux Clercs catéchistes.

Les Clercs de St-Viateur sont aussi connus sous le nom de Catéchistes paroissiaux. Evidemment, comme à St-Pierre, Man., les trois Clercs n'enseignent pas que le catéchisme mais bien tout le programme manitobain, le XIIème compris, ainsi partout où ils sont appelés (quand ils peuvent se rendre à l'appel! Hélas il leur faut se refuser chaque année à des invitations nombreuse et très intéressantes), enseignent-ils toutes les matières des programmes officiels et y ajoutent-ils d'autres matières utiles aux élèves, mais surtout le catéchisme sans lequel toutes les autres connaissances n'ont guère grande valeur.

Enfin, paroissiaux? C'était aux pires temps de l'histoire de France, la révolution avait cessé de répandre le sang, mais elle continuait à pervertir les âmes. M. le curé Querbes travaillait chaque jour jusqu'à l'épuisement à ramener ses paroissiens au service de Dieu. Il comprit vite qu'il ne pourrait prendre un soin convenable de ses enfants et de ses jeunes gens que s'il était assisté de quelques instituteurs franchement catholiques. Il se mit donc en devoir de s'en former un, puis deux. Les curés du voisinage souffraient comme M. Querbes de conditions paroissiales qui malheureusement reproduisaient en tous points celles de Vourles. Ils confièrent à M. Querbes, des jeunes gens pour qu'il les formât et les renvoyât ensuite à leurs paroisses respectives. Les succès dépassèrent les espérances. Pour compléter la formation des nouveaux maitres d'écoles et soutenir leur bonne volonté, M. Querbes les groupa en association à laquelle il donna le nom de Société de Catéchistes. Cette Association se transforma, fort peu d'années plus tard en Communauté religieuse qui reçut du Souverain Pontife Grégoire XVI le titre de Clercs paroissiaux ou Catéchistes de St-Viateur.

NOUVEAU COMMANDANT POUR LA MEDITERRANEE

LONDRES — Le maréchal de l'air sir Guy Garrod a été nommé commandant en chef de la Royal Air Force en Méditerranée et au Proche-Orient, en même temps que commandant en chef adjoint des forces aériennes alliées en Méditerranée.

NEW-GLASGOW, N.-E. — Le sénateur Thomas Cantley, ancien président et gérant général de la "Nova Scotia Steel and Coal", est mort samedi. Il était agé de 87 ans.




NOTRE FEUILLETON

L'EXILÉE

Par DELLY

NUMERO 11

— Ah! vous avez pleuré! Je comprends alors!... lans cela, j'aurais eu ma correction jusqu'au oout. Mais il a été si content...

— Pourquoi, content? interrompit Myrtô avec urprise.

— Mais oui, je l'ai entendu dire une fois au omte Vidervary, notre cousin — il y a plusieurs nnées de cela, j'avais à peu près six ans — J'aurais une infinie satisfaction à faire verser outes les larmes de leur coeur à ces démons que 'on appelle des femmes!"... Alors, en vous voyant leurer, il a été si content qu'il m'a fait grâce... Et vous n'êtes à ses yeux qu'un démon, Myrtô! onclut triomphalement Renat.

Comme il fallait que cet homme eût souffert our en arriver à ce degré d'amer dédain, de défiance presque haineuse!... Myrtô avait déjà eu 'intuition de ce sentiment, mais les paroles de Renat le lui révélaient plus intense, plus farouche.

— Et c'est sa femme qui l'a rendu ainsi!... sa emme, c'est-à-dire celle qui aurait dû être la umière, le charme et la consolation de sa vie! ongeait tristement Myrtô en prenant le chemin lu petit temple.

Maintenant, elle ne s'étonnait plus à la vue le ces jardins à la parure austère. Autrefois, eur splendeur était renommée dans toute la Hongrie. Mais si le prince Milcza haïssait aujourd'hui les fleurs et les bannissait impitoyablement de sa vue c'est que la princesse Alexandra es aimait avec passion et en était couverte le our néfaste où il l'avait aperçue pour la premièe fois.

L'après-midi de ce même jour, des menaces le pluie obligèrent Myrtô et Marsa à ramener précipitamment Karoly au château. Elles l'installèrent dans la grande pièce toute blanche, abondamment aérée, contiguë au cabinet de travail du prince Milcza. L'enfant passait là les ournées de pluie, mais, la nuit, il dormait dans ine chambre voisine de celle de son père, au premier étage, le prince exerçant lui-même sur 'enfant bien-aimé une surveillance toujours en veil.

Mitzi était là aujourd'hui. Karoly l'avait réclamée, et la petite fille se prêtait patiemment à un nouveau jeu imaginé par son jeune neveu. Elle avait une nature paisible et fermée, qui semblait un peu froide, mais Myrtô se demandait si cette apparence ne cachait pas un coeur beaucoup plus chaud que celui de ses aînées.

— Voilà papa, avec le Père Joaldy! annonça oyeusement Karoly.

L'aumônier venait parfois s'asseoir près de 'enfant, il lui parlait doucement, se mettant à merveille à la portée de cette intelligence enfantine, et jetant ainsi dans cette petite âme une semence d'éducation chrétienne. Le prince Milcza ne s'opposait pas à cette action du vieux prêtre, pas plus qu'il n'interdisait à Myrtô de mêler à ses récits quelques enseignements relirieux.

— Dites-moi une histoire, Père? demanda câlinement Karoly, aussitôt que l'aumônier fut assis près de lui.

Le Père Joaldy savait choisir dans les pages évangéliques ce qui pouvait intéresser et instruire l'enfant. L'histoire du bon Zachée, racontée avec une gaieté fine, parut ravir Karoly.

— Oh! qu'il a dû être content, dites, Père, uand Notre-Seigneur l'a appelé? Si j'avais été à je serais aussi monté sur un arbre, parce que e suis trop petit... Ou bien papa m'aurait pris lans ses bras et m'aurait levé bien haut, pour ue je voie le bon Jésus.

Le prince Milcza, assis à l'écart, suivait distraitement des yeux les mouvements de ses lévriers qui jouaient au dehors, devant la porte ouverte. Avait-il écouté le pieux récit qui devait lui appeler les enseignements de son enfance?... Aux derniers mots de Karoly, il tourna un peu a tête et enveloppa l'enfant d'un regard de tendresse passionnée, presque douloureuse à force 'intensité.

— Maintenant, Myrtô, vous allez me prendre ur vos genoux, et puis vous raconterez au Père a légende de la petite Hellé, continua Karoly en endant les bras vers la jeune fille.

Elle prit entre ses bras le petit corps maigre — e plus en plus maigre, lui semblait-il — et commença le récit demandé. C'était une ravissante égende grecque qui avait fait les délices de on enfance...

Et Myrtô, dont la voix pure donnait plus de harme encore à l'expressive langue magyare, avait redire, avec une pénétrante et exquise motion, les malheurs, la conversion, la mort angélique d'Hellé, la petite païenne devenue la iancée du Christ.

— Que c'est joli, n'est-ce pas, Père? dit Karoly vec ravissement.

— Bien joli, en effet, et je comprends que vous oyez heureux d'avoir près de vous Mlle Myrtô, ui sait si bien vous distraire, dit le vieux prêre en caressant doucement la chevelure noire e l'enfant.

— Je l'aime, murmura Karoly en levant les eux vers Myrtô qui lui souriait. Je pense qu'Hel- devait lui ressembler, mon Père.

— C'est possible... Mlle Myrtô est aussi une pete Grecque, pour moitié du moins, dit en souant le Père Joaldy.

— Moi, je suis un Magyar, rien qu'un Magyar! t Karoly d'un petit ton fier.

Myrtô réprima un tressaillement. L'enfant gnorait qu'un sang étranger coulait dans ses eines, qu'il n'était pas seulement l'héritier de antique race magyare des Milcza, mais aussi ls d'Alexandra Ouluossof, la descendante des oyards moscovites.

La voix du prince Arpad s'éleva, impérieuse omme à l'ordinaire, mais avec des vibrations n peu frémissantes...

Mitzi, servez-nous le café.

La petite fille se leva et se mit en devoir d'exécuter l'ordre de son frère. Elle avait généralement de jolis mouvements pleins d'adresse, mais ns doute craignait-elle le coup d'oeil sévère du prince Milcza, car elle semblait aujourd'hui toute gauche et empruntée.

Le silence régna quelques instants dans la grande pièce aux tentures blanches, où la robe du Père Joaldy mettait seule une note sombre. Myrtô laissait errer ses grands yeux rayonnants, un peu songeurs, vers les jardins attristés par la pluie fine qui commençait à tomber.

— J'aime vos yeux, Myrtô! dit tout à coup la petite voix de Karoly.

Elle abaissa son regard et sourit à l'enfant qui la considérait avec une sorte d'extase.

— Je ne veux pas que vous me quittiez... jamais, jamais! reprit-il en se pressant contre elle. Je vous aime tant, ma Myrtô!

Une émotion profonde envahit Myrtô. La touchante affection de ce frêle petit être faisait vibrer son âme avide de tendresse et de dévouement, et remplie surtout d'un amour de prédilection pour ceux dont le Maître a dit: "Laissez venir à moi les petits enfants".

Elle se pencha et effleura tendrement de ses lèvres le front de l'enfant.. Mais en redressant la tête, elle rencontra un regard qui exprimait une telle irritation, une si orgueilleuse colère qu'elle sentit un frisson lui courir sous la peau.

Instantanément, une pensée surgissait en elle: le prince Milcza, si passionnément attaché à son fils, était jaloux de l'affection trop ardente de l'enfant pour cette étrangère.

Et, tel qu'il était, avec cette nature altière et vindicative que semblaient laisser deviner tous ses actes, il était certain que jamais il ne pardonnerait à Myrtô pareille chose.

Cependant, qu'avait-elle fait pour cela? Lui-même l'avait placée près de son fils, elle avait aimé ce fils de prince comme elle aimait les enfants d'ouvriers dont elle s'occupait naguère, et le coeur de Karoly était venu naturellement à elle parce qu'il avait deviné en l'âme de Myrtô cette compassion tendre et cette abnégation qui n'existaient pas chez ses jeunes tantes, ni même chez sa grand'mère.

Marsa, assise dans un coin de la pièce, baissait le nez sur sa broderie, Miklos se faisait tout petit. Son Excellence avait sa physionomie des plus mauvais jours, il n'y avait qu'à se demander sur qui tomberait l'orage.

Ce fut la pauvre Mitzi qui en subit les effets. A une observation durement faite par son frère, elle éprouva une si vive émotion que la cafetière bascula un peu entre ses mains et laissa tomber du liquide sur le napperon.

— Quelle maladroite vous faites! Que vous apprend-on donc, pour que vous soyez aussi incapable de rendre le moindre service? dit-il avec ce dédain glacial qui était chez lui pire que la colère.

Mitzi baissait la tête, de grosses larmes montaient à ses yeux... Le Père Joaldy essaya de s'interposer.

— Ce n'est qu'une bien petite maladresse, prince. Mitzi, je crois, n'en est pas coutumière.

— Coutumière ou non, le fait n'existe pas moins... Vous pouvez vous retirer, Mitzi, Mademoiselle Elyanni voudra bien vous remplacer.

Il n'y avait pas à discuter, le ton était péremptoire, et le Père Joaldy lui-même ne pouvait rien ajouter de plus... Tandis que Mitzi s'éloignait en comprimant ses sanglots, Myrtô se leva pour accomplir l'ordre donné par la voix impérative du prince Milcza. Mais Karoly protesta, il ne voulait pas quitter Myrtô...

— Moi, je le veux! dit son père d'un ton sans réplique. Donnez-le-moi, Mademoiselle, et servez-nous promptement, je vous prie, car Mitzi nous a retardés.

Il prit l'enfant sur ses genoux, l'entoura de ses bras en le couvrant d'un long regard... Et Myrtô pensa qu'il avait saisi la première occasion venue pour enlever son fils à celle qui portait ombrage à sa jalouse tendresse paternelle.

CHAPITRE 7

Quelques jours plus tard, comme Myrtô, le soir, prenait congé de ses parents pour remonter dans sa chambre, la comtesse Zolanyi lui dit:

— Venez un instant chez moi, mon enfant, j'ai à vous remettre quelque chose.

Myrtô la suivit au premier étage, jusqu'au petit salon qui précédait sa chambre, La comtesse ouvrit un tiroir de son bureau et y prit un élégant porte-monnaie de cuir fauve.

— Le prince Milcza a réglé lui-même les émoluments qu'il vous doit en retour des services demandés par lui près de son fils. Il m'a remis ceci pour vous...

Le teint de Myrtô s'empourpra et, d'un geste spontané, elle repoussa le porte-monnaie tendu vers elle.

— Non, je ne puis accepter!... Je reçois de vous la nourriture, l'abri de votre toit, c'est suffisant, et je ne veux pas être payée pour la distraction et le soulagement que je puis donner à ce pauvre petit malade... que je lui donne de tout mon coeur! dit-elle avec émotion.

La comtesse la regarda avec une intense surprise.

— Mais, mon enfant, je ne comprends pas... Vous aviez accepté de remplacer près de mes enfants Fraulein Rosa, il avait été question entre nous d'émoluments, sans que vous ayez songé à refuser, tant la chose était naturelle. Rien n'est changé, puisque c'est près de Karoly, au lieu de Renat et de Mitzi, que vous êtes entrée en fonctions.

— Nno, je ne puis considérer cela de la même manière... C'est un pauvre petit enfant malade et triste, près duquel je remplis une tâche de charité pour laquelle il me paraît absolument impossible d'accepter de l'argent! dit Myrtô avec une sorte d'indignation.

(A suivre)

L'Exilée, par M. Delly, a été publié en livre par Les Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, et est en vente dans toutes les bonnes librairies au prix de $1.00.

Ces trois participants à l'émission scolaire de Saskatchewan prennent part au programme "Adventures in Modern Living" irradié aux postes CBC en Saskatchewan, chaque mercredi après-midi à 3 heures. Ce sont, de gauche à droite: Lawrence Abbott, Margaret Scott et George Secord.

Comités civiques de rétablissement des militaires dans la vie civile

Mémoire destiné à aider la population d'une région particulière à organiser ces comités.

(Suite)

Réception

S'il n'y a pas déjà un Comité civique de réception, organiser ce service avec la collaboration du directeur régional du Bien-être des anciens combattants et des autorités militaires.

Services personnels

Etudier les problèmes personnels des anciens combattants, tels que les difficultés de famille et les relations avec les employeurs, et contribuer à leur solution.

Placement

Faire accorder la priorité aux anciens combattants dans les emplois qui sont disponibles dans la localité. Encourager les employeurs à augmenter leur entreprise et, par conséquent, la main-d'oeuvre qu'ils peuvent employer. Etablir des contacts avec les unions ouvrières en vue d'obtenir leur coopération pour la solution du problème de rétablissement est un emploi approprié, permanent et suffisamment rémunérateur dans un entourage et des conditions propices.

Invalidités graves

Etudier avec soin les possibilités d'emploi pour les anciens combattants souffrant d'une invalidité grave afin de leur trouver une occupation appropriée qui les mettra sur un pied d'égalité avec les autres employés. S'intéresser personnellement à ces cas et aider ces invalides à reprendre la vie civile avec courage et confiance. Coopérer avec les clubs Kiwanis et les autres organismes qui s'intéressent à ce travail.

Formation professionnelle

Coopérer avec les autorités qui s'occupent de la formation professionnelle afin de s'assurer que la formation donnée est appropriée aux besoins du candidat et qu'elle est de nature à lui assurer un emploi certain.

Publicité

Obtenir la coopération et la confiance du public. Faire connaître les détails du programme de rétablissement aux anciens combattants, à leurs familles, aux employeurs et à la population en général, spécialement le système d'allocations destiné à venir en aide aux anciens combattants. S'assurer la coopération de la presse et de la radiodiffusion pour faire cette publicité.

Comités féminins

Etudier les problèmes des femmes qui se sont enrôlées dans les services auxiliaires et contribuer à leur rétablissement dans la vie civile.

Ces suggestions constituent seulement un guide pour l'organisation et le fonctionnement des Comités civiques.

Les Comités doivent s'organiser avec la collaboration des directeurs régionaux du Bien-être des anciens combattants et des autres fonctionnaires du ministère des Pensions. Le présent mémoire, basé sur l'expérience des comités existants, leur servira de guide dans leur organisation, mais ils auront toute liberté de s'adapter aux conditions locales.

La solution du grand problème qu'est le rétablissement des militaires dans la vie civile dépend de trois facteurs: le militaire démobilisé, le gouvernement et la population civile de la région. Chacun de ces trois éléments a sa part de responsabilité. Si l'un de ces trois éléments ne fait pas sa part, cette part retombe sur les deux autres éléments. Le gouvernement a dressé un programme de rétablissement qu'il met à point de temps en temps en se basant sur l'expérience acquise. Les personnes enrôlées dans les services armés font leur part: Il reste à la population civile le devoir de faire la sienne. Le présent mémoire a été rédigé en vue d'aider les citoyens qui désirent venir en aide à ceux qui, ayant servi leur pays dans les services armés, ont besoin maintenant de notre assistance pour se rétablir efficacement dans la vie civile.

W. S. WOODS,
Sous-ministre conjoint.

La France donne plus qu'elle ne reçoit

PARIS — Le journal "Le Monde", le 8 février, donne la dépêche suivante, originaire de Washington:

"Robert Sikes, député démocrate de la Floride, déclara à la Chambre des représentants qu'il était de l'intérêt des Etats-Unis d'armer le plus grand nombre possible de soldats français et d'approvisionner le plus possible les industries françaises essentielles à la guerre. Dans ce même discours, Sikes passant en revue la situation matérielle de la France dit être informé que la France donne plus qu'elle ne reçoit du "prêt-bail" et que la majeure partie du charbon que produisent les mines françaises sert à l'approvisionnement allié sur le front ouest, tandis que des maisons françaises ne sont pas chauffées".

SUR LA FERME

La semence produite sur place est peut-être la meilleure

Beaucoup de cultivateurs s'imaginent que la graine de semence provenant d'un autre district ou d'un autre sol, ou des deux, est apte à donner de meilleurs résultats sur leurs fermes que sur celle qu'ils ont produite eux-mêmes. Il y a beaucoup de cultivateurs dans l'Est du Canada, par exemple, qui croient que la semence importée de l'Ouest ne vaut pas la leur, tandis que d'autres prétendent le contraire, dit le Dr L. H. Newman, le céréaliste du Dominion, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Sans doute ces opinions sont basées sur l'expérience obtenue par ceux qui ont introduit de la nouvelle semence. La différence constatée est peut-être due aux conditions locales, qui ont favorisé ou contrarié le développement de la récolte provenant de cette semence; il est possible également que l'on se soit servi d'une variété mieux adaptée ou moins bien adaptée. Ce sont les résultats obtenus qui déterminent cette conclusion, mais cette conclusion peut souvent être fausse.

En raison des endroits où elles sont placées dans les différentes provinces du Canada, les fermes expérimentales fédérales ont de très bonnes occasions pour étudier les questions de ce genre, et elles en ont bien profité.

Il y a quelques années, par exemple, la Division des céréales a fait de longs essais pour comparer la semence de l'avoine Vanguard qui avait été cultivée plusieurs années de suite sur certaines stations expérimentales annexes, à la semence de la même variété, venant d'autres stations. Ces essais ont été conduits aux fermes de Nappan, N.-E., Ste-Anne de la Pocatière, P.Q., Ottawa et Brandon et à la ferme expérimentale de Beaverlodge, district de Rivière la Paix, Alta. Toutes les parcelles étaient ensemencées en quadruple et la culture était conduite avec le plus grand soin pour que les chiffres de rendement obtenus soient exacts.

Ces essais ont été continués pendant trois années, et à la fin de ce temps les renseignements obtenus n'indiquaient pas qu'il y eut avantage ou désavantage à faire venir de la semence du dehors. Sans doute les résultats auraient pu être différents si la semence importée avait appartenu à une autre variété ou si elle n'avait pas été aussi bien adaptée aux conditions locales.

Les mêmes essais ont été conduits pendant les mêmes années sur le blé Regent et l'orge O.A.C. 21 et les conclusions ont été les mêmes.

Naturellement toute la semence employée dans ces essais était parfaitement nettoyée et triée. Il n'y avait donc aucune possibilité que ces différences soient dues à des variations dans la qualité de la semence employée. Ces essais et un grand nombre d'autres qui ont été conduits depuis l'institution des fermes expérimentales en 1886 ont clairement indiqué que lorsque la semence employée est propre, bien triée, et qu'elle appartient à une variété parfaitement adaptée au district, il importe peu qu'elle soit produite sur la ferme où l'on se trouve ou qu'elle soit apportée d'un autre point. Ce qui importe avant tout c'est d'employer de la semence de bonne qualité, appartenant à des variétés bien adaptées aux conditions où elles doivent être cultivées.

On recueille depuis 75 ans des notes sur la fréquence des insectes, leur distribution et les dégâts qu'ils causent au Canada.

Le petit lait pour les porcs à bacon

A la suite d'essais conduits à la Station expérimentale de Normandin, P.Q., pour connaître la valeur alimentaire du petit lait ajouté aux grains dans les rations du porc à bacon, on a abouti aux conclusions suivantes: Le petit lait est un aliment hydrocarboné et devrait être donné avec une ration de grains contenant au moins 6 pour-cent d'aliments protéiques pendant la période de croissance, c'est-à-dire à partir du sevrage jusqu'à la période d'engraissement, c'est-à-dire à partir du poids de 125 livres sur pied et le poids du marché.

Pendant la période de croissance le petit lait peut être donné à raison de cinq livres par livre de moulée, distribuée en trois repas par jour; pendant celle d'engraissement on réduit la quantité de petit lait à deux livres par livre de moulée et on donne seulement deux repas par jour. Il faut que le lait soit aussi doux que possible, et l'on doit pour cela le sortir de la fabrique dès qu'il est offert et le conserver dans des contenants propres. Il reste doux plus longtemps s'il est refroidi. On ne devrait jamais donner aux porcs du petit lait décomposé. On devrait toujours également, à titre de précaution sanitaire, le pasteuriser parfaitement avant de le donner aux porcs. Les résultats indiquent que le petit lait est de 70 pour-cent aussi utile que le lait écrémé dans l'alimentation des porcs.

Aide donnée par les Indiens dans la moisson

Une enquête conduite par M. Arthur McNamara, directeur du Service national, révèle à quel point les Indiens du Canada ont aidé à engranger les récoltes de grain de 1944 sur les Prairies. En des réserves de la province pour Saskatchewan, les Indiens venus aider aux travaux de la moisson étaient au nombre de 3,500. Au Manitoba, il y en avait plus de 600 venus des régions au nord de celles où l'on cultive le grain, et ils ont travaillé au total plus de 12,000 jours, c'est une moyenne de 20.6 jours par homme.

La bonne façon de préparer les volailles pour qu'elles se vendent bien

L'aspect alléchant qu'offre une caisse de volailles bien emballées n'est pas l'effet du hasard. Il représente tout un ensemble de bons soins et l'exercice d'un art compliqué. On peut affirmer que ces soins et cet art sont indispensables car si la préparation, le refroidissement et l'emballage des volailles sont négligés, si elles ont perdu cette fraîcheur qui attire l'acheteur, toute la peine que l'on se donne sur l'alimentation, l'engraissement et le troussage ou habillage est en pure perte. On devrait toujours aussi se servir de caisses propres, de la bonne dimension et proprement marquées.

Pour aider les cultivateurs et tous ceux qui s'occupent de l'industrie avicole à présenter les meilleurs produits possibles, le ministère fédéral de l'Agriculture a publié une édition revisé du bulletin intitulé: "Méthodes régulières pour la préparation des volailles de consommation". Ce bulletin qui est bien illustré traite des sujets suivants: Tuage et saignée des volailles, plumaison et nettoyage, refroidissement préalable, enveloppe de la tête, choix des oiseaux pour l'emballage, remplissage, garniture et marquage des caisses et congélation pour la conservation. On peut s'en procurer un exemplaire en écrivant au ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Préparons bien l'éleveuse pour l'arrivée des poussins

"Soyez prêt à recevoir vos poussins et à en prendre soin dès qu'ils arrivent", dit M. R. M. Hopper, de la ferme expérimentale fédérale de Brandon, Man. C'est là une condition essentielle au succès. La première précaution est de réparer, s'il en est besoin, et de nettoyer à fond le logis ou cabane qui doit les abriter. On examinera les portes, les châssis pour supprimer tous les courants d'air. Pour enlever toute la saleté accumulée qui pourrait être une cause d'infection, on nettoiera à fond l'intérieur du bâtiment et on le récurera avec une solution d'eau et de lessive. Un vieux balai usé fait une excellente brosse pour ce récurage. Lorsque les surfaces du bâtiment sont sèches on les arrose sous pression avec un bon désinfectant. Le blanchiment au lait de chaux rend l'intérieur plus clair, et c'est aussi une bonne précaution sanitaire. Quand on se sert de lait de chaux, on peut y mélanger le désinfectant et l'appliquer en même temps. Toutes les parties du mobilier — nourrisseurs, auges, abreuvoirs, etc. — doivent aussi être nettoyées et mises en bon état.

Cet examen devrait se faire aux tout premiers jours de la saison pour que l'on puisse commander toutes les parties nécessaires longtemps d'avance. On examinera les tuyaux du poêle pour voir s'ils portent des piqûres de rouille et on les remplacera s'ils en ont. On installera une clef de réglage dans la partie du tuyau qui est la plus près du poêle. Les poêles d'éleveuses sont pourvus de thermostats pour régler le tirage. On essaiera ces thermostats pour être sûr qu'ils fonctionnent bien. On les mettra pour cela dans de l'eau chaude pour voir s'ils se dilatent. Les thermostats qui ne se dilatent pas n'ont aucune valeur. On mettra le poêle en place et on le fera fonctionner plusieurs jours avant l'arrivée des poussins. De cette façon le logis sera bien réchauffé et le conducteur s'habituera à la façon d'attiser le feu et de régler le tirage pour maintenir la bonne température. C'est une bonne précaution que de suspendre un thermomètre au bord du capuchon de l'éleveuse, de telle façon que le bulbe du thermomètre soit à environ deux pouces du plancher. Il devrait enregistrer une température d'environ 95 degrés F. et être maintenu à ce point pendant la première semaine de l'élevage.

Pour empêcher les courants d'air sur le plancher, c'est une bonne précaution que de rechausser l'extérieur de la cabane d'élevage jusqu'à une hauteur d'environ deux pieds. Une cabane bien construite, sans courants d'air, est plus facile à maintenir à la bonne température et c'est aussi celle qui coûte le moins cher à chauffer. De même que pour les pièces de réparation, on devrait se procurer longtemps d'avance le charbon pour le poêle.

MARISE DUCLAU et sa famille — La merveille masquée? — Par McEvoy et Striebel





Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot.
Minimum: 50 sous par insertion.

A VENDRE — Boutique de forge et maison dans village français. Eglise; école tenue par religieuses; hôpital; grosse paroisse. Ecrire à **M. H. Dubas, Léoville, Sask.** 46P.

A VENDRE — 2 manteaux en tweed. En très bonne condition. Grandeurs, 12 et 14 ans. S'adresser à **319, rue Notre-Dame, St-Boniface, Man. Téléphone 203 912.** 46C.

A VENDRE—Automobile "Mercury 8" 1940. Téléphoner à 201 344 ou écrire à **Boite 391, La Liberté et le Patriote, Winnipeg, Man.** 47P.

A VENDRE—Maison de 7 chambres. Poulailler contenant 50 poules. Clôture autour du poulailler. ½ acre de terrain. Ecrire à **Boite 391, La Liberté et le Patriote.** 47P.

ON DEMANDE—Une fille pour aider aux travaux ménagers sur ferme, pour le 15 mars ou le 1er avril. Donner détails et salaire désiré en écrivant à **Mme Armand Hamoline, Domrémy, Sask.** 46P.

FERME A VENDRE—District de Duck Lake, Sask. Centre canadien français. 800 acres pour culture mixte, toutes clôturées. Bâtisses convenables, maison, étable, puits, graineries. A 3½ milles de la ville, de l'école et de l'église. 380 acres cultivées. $8,000. Moitié comptant. S'adresser à **M. Etienne Rousset, Duck Lake, Sask.** 46P.

UN CLIENT DESIRE — Une bonne maison moderne de 8 à 12 chambres. Qu'avez-vous à offrir? S'adresser à **M. A.-J.-H. Dubuc, 185, avenue Provencher. Téléphone 201 801 ou 205 636.**

A VENDRE—Un sofa et 2 fauteuils en vrai cuir, brun, avec coussins en velours soie. A coûté $500.00; laissé pour $100.00 En parfaite condition; ressorts en cuivre. Si vous voulez du beau et durable, venez à **201, avenue Provencher, St-Boniface, Man. Téléphone 205 636.**

A LOUER—2 chambres meublées. Pas d'enfants. S'adresser **à 314, rue Hamel, St-Boniface.** 46C.

A VENDRE—Un chesterfield et fauteuil. S'adresser à **535, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, Man.** 46C.

ON DEMANDE A LOUER—Suite de 3 ou 4 chambres à St-Boniface ou Norwood. **Téléphoner à 4993613.** 46P.

A VENDRE — Maison de un étage, 12 x 24, en très bonne condition avec électricité, ainsi que poulailler neuf 12 x 30. Lot 50 x 165 pieds, bien situé dans village. Prix très raisonnable. **S'adresser à M. Edouard Dubois, St-Malo, Man.** 47P.

ON DEMANDE — Comptable bilingue, expérimenté, pour maison d'affaires bien connue. Emploi permanent. S'adresser au **Bureau du Service Sélectif le plus rapproché. Référer à H. O. 1854.** 49C.

A VENDRE—Maison de pension de 16 chambres, meublées. S'adresser à **369, avenue Provencher, St-Boniface. Téléphoner 203 091.**

A VENDRE—1 machine pour permanentes, avec 12 fers (heaters) (Hélène Curtis) 1 sèche-cheveux, 1 "Head Tray" tous en bonne condition. Les trois pour $160.00. S'adresser à **Lucille Rondeau, Somerset, Man.** T.F.

A VENDRE — Forge et équipement. Maison. 4 lots. Forge et maison bâties sur les quatre lots. S'adresser à **M. Roméo Lafrenière, 154, rue Kenny, Norwood. Téléphone 205 229.** T.F.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. A.-J. Bruyère, Hutton Post Office, Man. T.F.

Au Sacré-Coeur

La partie de cartes du 4 mars fut organisée par les jeunes filles de la paroisse sous la direction de Milles B. Lévesque et T. Frey.

1er prix et "pool", M. V. Bonin (157 points).

2ème prix, Mlle I. Faubert (154 points).

Prix d'entrée, Mme V. Beaudin.

Programme récréatif

1. Chanson:
   (a) Un soir à la Havanne.
   (b) Beneath the lights of home, par Mlle Lucienne Gosselin, qui s'accompagnait de la guitare.
2. Chansons:
   (a) Parlez-moi d'amour, de Jean Lenoire.
   (b) Sweethearts, de Victor Herbert.
   par Mlle Germaine Marquis. Mme G. Léveillé au piano.

Nous félicitons les artistes et les remercions bien sincèrement. Nous remercions Mlles Lévesque et Frey et leurs adjointes qui ont organisé cette soirée et qui en ont fait un succès.

Le Cercle littéraire et la Section française des Arts Domestiques

Le lundi 5 mars, à leur réunion mensuelle, les membres de ces cercles eurent, après leur travail, le plaisir d'entendre une très intéressante causerie donnée par Mme Guillemine Head sur "Un voyage dans l'Est", voyage que la narratrice nous fit faire avec elle tant étaient vivantes ses impressions.

La prochaine assemblée, qui se tiendra le 9 avril, sera précédée d'un déjeuner à la Baie d'Hudson, auquel sont conviées toutes les amies.

Le secrétariat.

Alliance Française

Le comité de l'Alliance Française désire faire savoir à ses membres et amis que le samedi après-midi 10 mars, à 2 h. 30, Mlle Nelly Bayot et le R. P. Miville, O.M.I., deux maquisards français actuellement en visite au pays, parleront du mouvement de la résistance en France. La réunion aura lieu au "University Women's Club", 54, rue Westgate.

De retour



Le soldat Wilfrid Carrière, de Winnipeg, est revenu au Canada après avoir fait du service outre-mer. Il perdit une jambe alors qu'il était au combat en Hollande.

Banquet en l'honneur du Consul de France

Une erreur s'est glissée la semaine dernière dans l'annonce de ce banquet. C'est le jeudi 15 mars, à 7 heures, à l'hôtel Fort Garry, que sera donné le banquet en l'honneur de M. P.-J. Adigard des Gautries; Consul de France. On peut se procurer des billets aux adresses suivantes: France Combattante (de 2 h. à 5 h.), 408, édifice Paris (tél. 93 647), M. C. Buffet, 302, édifice McIntyre (tél. 97 125), ou chez M. P. Chabalier, 460, rue St-Jean-Baptiste. Les personnes de la campagne peuvent réserver leur billet par lettre.

Tous les Français et les amis de la France y sont cordialement invités.

Passage d'aviateurs français à Winnipeg

Un second groupe d'aviateurs venant de North Battleford a passé par notre ville, le samedi 3 mars. Quoique l'autorité militaire ne nous ait prévenus que quelques heures auparavant, un bon nombre de Français ont tenu à rencontrer ces jeunes compatriotes et leur offrir quelques souvenirs ou présents de voyage. Monsieur le consul de France étant retenu ailleurs, c'est M. J.-O. Callède qui leur a souhaité la bienvenue au nom de la colonie française, et "bon voyage" à leur départ. Le groupe le plus important de ces aviateurs, environ 70, passera par notre ville probablement le 17 mars. La Fédération des Sociétés Françaises fera tout son possible pour vous en aviser.

(Communiqué)

M. G. Monette vice-président chez les conservateurs

OTTAWA — M. P. D. McArthur, de Horwick, Qué., a été réélu président de l'Association conservatrice - progressiste du Dominion.

Les autres officiers élus ou réélus au cours des séances de l'Association sont: vice-présidents, Mme Hugh Makay, Rothesay, N.B., M. Gustave Monette, Montréal.

La France a accepté de participer à la Conférence

PARIS — Le gouvernement français a accepté de participer à la conférence de San Francisco sur la sécurité mondiale; il a annoncé aussi qu'il a accepté les propositions de Dumbarton Oaks et la déclaration de la conférence de Crimée comme bases de discussions. La France se réserve cependant le droit de suggérer des modifications aux propositions de Dumbarton Oaks, et aux décisions de Yalta, et de les critiquer. Les gouvernements des Etats-Unis, de l'Angleterre et de la Russie seront mis au courant, dans quelques jours, des suggestions et des critiques de la France.

Mesures prises pour ravitailler la France Déclaration de

WASHINGTON — L'*Administration économique étrangère* a annoncé que cinq autres navires avaient été assignés au transport de la nourriture et des fournitures en France, en plus des 26 vaisseaux déjà promis pour le 31 mars.

L'initiative qui fait suite aux critiques sur la lenteur du gouvernement des Etats-Unis à envoyer du secours aux civils français, signifie que vingt-deux navires devront appareiller ce mois-ci.

Les neuf navires qui ont fait la traversée en France depuis le début de l'année et les six autres que l'on rapporte comme prêts à partir, auront délivré 115.000 tonnes de nourriture, d'équipement industriel, de munitions, pour une valeur de $26,000,000.

Dorénavant le coût des fournitures achetées entrera sous l'accord de prêt-bail signé par le gouvernement provisoire français le 28 février.

Pierre Deglane à Winnipeg samedi soir

Demain soir, le 10 mars, à l'Amphithéâtre de Winnipeg, le populaire lutteur canadien-français, Pierre Deglane, de Montréal, figurera au programme que l'ex-champion du monde, "Strangler" Lewis, présentera au public sportif du Manitoba. Deglane rencontrera Myszajek dans les semi-finales, combat d'une chute ou de 45 minutes. On sait que Pierre a fait belle figure récemment à Winnipeg dans sa rencontre contre Gustafson, le protégé de l'Etrangleur.

Tiny Lee, le géant du Texas, fera la lutte à Gustafson dans le combat principal. Lors de sa dernière apparition à Winnipeg, il triompha de Lewis grâce à son endurance et à sa force herculéenne.

L'idole de Winnipeg, le rapide Kozak, reviendra dans l'arène dans la joute préliminaire pour faire face à Szaz.

En assistant à cette soirée, on y trouvera une agréable distraction et on aidera les promoteurs à maintenir ce sport à Winnipeg.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Nos heureux nouveaux frères qui ont pu assister à leur première assemblée régulière, hier, auront, sans doute, reçu les directives finales. Ils comprendront maintenant que ces directives s'appliquent à leur cas particulier et que ceux qui n'auraient pu se rendre à cette assemblée importante devront attendre pour l'assemblée qui suivra la prochaine initiation. Ces directives absorbent un temps assez considérable et ne peuvent naturellement, être données à chaque assemblée pour les absents de la veille. D'après les rumeurs, ces absents n'auraient pas attendu un temps très considérable. En effet, l'initiation était à peine terminée que nos officiers se faisaient bombarder de tous côtés par des demandes insistantes pour que l'on procède aussi vite que possible à une nouvelle initiation. Nous savons l'énorme travail que comporte une organisation de ce genre et la fatigue inévitable qui échoit à nos officiers. Nous savons également l'orgueil légitime qu'ils ressentent après un succès tel que celui qui couronna leurs efforts le 25 février. Nous avons donc le plaisir d'annoncer qu'ils se rendent à vos désirs et seront prêts à recommencer dans un avenir assez rapproché, disons au mois de mai ou même avant, sans fixer de date définitive. Pour réussir l'entreprise, ils réclament, naturellement, la coopération de tous les frères Chevaliers mais surtout celle de nos nouveaux frères. A vous donc de commencer votre oeuvre sans délai et de faire rapport périodiquement de nos activités. C'est le mot d'ordre de l'exécutif: donnez-nous des applications bien en règle et nous mènerons l'oeuvre à bonne fin.

• • •

La veille de l'initiation notre entrepreneur Charlie D. travaillait ferme pour faire entrer un de ses employés, et notre vendeur d'huile, Jos. P., l'aidait de son mieux. Si Jos. P. avait persévéré et s'était rendu chez le juge cela aurait marché, et quelle surprise il aurait eue le lendemain!

• • •

Plusieurs frères ont trouvé dans leurs poches de pardessus des objets devenus inutiles et encombrants. C'est Ted qui faisait la ronde de déblayage. En as-tu trouvé qui étaient encore utiles, Ted?

• • •

Et Gravelbourg donc? Qui nous donnera des nouvelles? Allons, frères, secouons cette torpeur avec le printemps!

• • •

Le raid de Drummondville a eu un succès épatant! Les vues du Capitol étaient de la petite bière à côté de cela. Jugez plutôt: 25 camions militaires, 80 policiers, 3 reporters anglais, dont un de Boston, invités expressément pour assister à l'arrestation de centaines d'embusqués probables. Résultat net: 10 arrestations de civils dont neuf de relâchés le lendemain comme étant en règle. Gros mots, brutalités et bagarre générale où notre correspondant international laisse en souvenir trois de ses dents. Nos Canadiens se battent ferme en Allemagne et avec succès. Le fait est dûment noté en un tout petit entrefilet de deuxième page dans la presse de Boston et de New-York tandis que Drummondville flamboie en première page. Policiers imbéciles ou agents provocateurs? Nous avons le droit de savoir d'où émanaient leurs ordres et de punir les coupables.

• • •

Mais c'est du vieux jeu que tout cela. Dans la dernière guerre on avait imaginé comme de bon aloi une descente en pleine nuit sur le noviciat des Jésuites, à Guelph. Or le fils du ministre de la Justice était novice à cette institution. Chose bien imprévue et quelle déconfiture pour ce cher Sam Hughes de l'époque!

BISTOURI.

Au Club du Sacré-Coeur

LIGUE DE CINQ QUILLES

Lalonde	15	9	697
Lacharité	14	10	662
Les Jeunes	13	11	691
Rhéaume	12	12	643
Comeau	11	13	615
Patenaude	7	17	605

Haute partie simple—Marguerite Lalonde, 225; Gérard Lalonde, 238.

Haute 3 parties individuelles—Mme Bourbonnais, 580; Gérard Lalonde, 579.

Haute partie d'équipe—Equipe Lalonde, 826.

Hautes 3 parties d'équipe—Equipe Lalonde, 2033.

La "Nation Belge", de Bruxelles, nous apprend que, d'après les statistiques, 27,000 des 45,000 Juifs habitant la Belgique ont été déportés par les Allemands.

Yalta trahit la Charte de 1941

MONTREAL — Le président du congrès polono-canadien, M. J. S. W. Grocholski, fait tenir à la presse la communication suivante dans laquelle il rejette les décisions de la conférence de Crimée:

"La solution du problème polonais par la conférence de Crimée est un tort fait à la nation polonaise. Elle ne peut être acceptée par la nation qui fut la première à se battre pour la liberté du monde, dont les fils donnèrent leurs vies pour la défense de la démocratie dans la bataille de Londres, coeur de l'empire britannique, dans les déserts de l'Afrique, au milieu des rocs d'Italie, en France et en Belgique; qui, en Pologne durant les cinq ans passés, refusant de rendre les armes, sacrifia tout pour la liberté. L'héroïque bataille de Varsovie en fut un exemple récent.

"La conférence de Crimée est la trahison de la Charte de l'Atlantique car elle ignore la volonté de la nation en question et reconnait la loi de la force. Elle est une répétition de Munich.

"La prise par la Russie de Wilno et de Lwow, deux centres traditionnels de culture et de l'héroïsme polonais, remplit les Polonais, partout au monde, d'un chagrin profond. La prise des champs pétrolifères de la province de Lwow porte un coup à l'industrie polonaise.

"Mais ceci n'est pas tout. Tout en cédant aux volontés de la Russie soviétique, les démocraties faillirent en même temps au devoir d'accorder à la Pologne à l'ouest ses territoires ethnographiques et historiques. La Pologne a droit à toute la Prusse orientale et aux frontières sur l'Oder et Nissa. Ainsi les décisions de la conférence portent à la Pologne un double coup.

"La solution du problème polonais par la conférence de Crimée affecte les fondements mêmes de la Paix, car elle porte en elle le germe d'une troisième guerre mondiale. Nous ne voulons pas que notre jeunesse canadienne ait à verser son sang une fois encore, malgré la guerre gagnée, parce que la paix aura été perdue. Au nom des droits de la nation polonaise; au nom de l'avenir du Canada; au nom des principes démocratiques; au nom de l'humanité, nous protestons